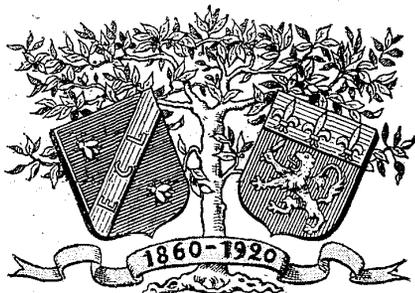


Dix-septième Année. — N° 145

Mars 1920

BULLETIN  
DE  
l'Association des Anciens Elèves  
DE  
L'ÉCOLE CENTRALE  
LYONNAISE

MÉDAILLE D'OR : EXPOSITION INTERNATIONALE DE LYON 1914



SOMMAIRE

*Assemblée générale et Banquets du 6 Décembre 1919.*  
*Chronique de l'Association et des Groupes régionaux.*  
*Placement et Informations commerciales. — Offres et demandes de situations.*  
*Bibliographie. — Sommaires des publications reçues d'Octobre à Décembre 1919.*

—  
•  
—  
FRIX DE CE NUMÉRO : 1 FR. 50  
—  
•  
—

*Secrétariat et lieu des Réunions de l'Association*

24, RUE CONFORT, LYON

Téléphone 48-05

Chèques Postaux 1995. LYON

140

# GINDRE - DUCHAVANY & C<sup>ie</sup>

**18, quai de Retz, LYON**

APPLICATIONS INDUSTRIELLES DE L'ÉLECTRICITÉ  
ÉCLAIRAGE — TRANSPORT DE FORCE — ÉLECTROCHIMIE

## MATÉRIEL C. LIMB

Traits, Lames, Paillons or et argent faux et mi-fins, Dorage électrochimique  
Laiton en barres pour décolletage — Cuivre rouge en barres, en fils et en bandes

43

# LA SOCIÉTÉ DES PROCÉDÉS FERRIER

## POUR LE CIMENT ARMÉ

### NE CONSTRUIT PAS

*Elle fait des Etudes qui donnent  
satisfaction à l'architecte, à  
l'entrepreneur et à l'industriel.*

— Soumettez-lui votre prochain projet —

SOCIÉTÉ des PROCÉDÉS FERRIER (S.C.L. 1901)  
pour le CIMENT ARMÉ  
Bureau d'Etudes de tous Travaux en Ciment armé  
29, rue Lemercier, PARIS (XVII<sup>e</sup>)

SPECIALITÉ d'Etudes  
de Travaux Industriels  
et de Maisons ouvrières

141

# LA SEPTIC-FOSSE

Supprime les Vidanges,  
Donne le Confort du Tout-à-l'Egoût  
Indispensable en Banlieue et à la Campagne

---

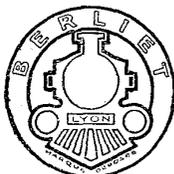
*St<sup>e</sup> G<sup>ie</sup> de l'Auto-Epuration*      TÉLÉPH. : 15-22  
**1, Rue Roussel-Doria, MARSEILLE**

445

# AUTOMOBILES BERLIET

LYON  
MONPLAISIR

LYON  
VENISSIEUX



PARIS

152  
AVENUE DES  
CHAMPS-ÉLYSÉES

---

*Un seul type de Camion 5 tonnes*  
*Un seul type de Voiture 15 HP*

---

## NOS SUCCURSALES

*MARSEILLE :*

85, Avenue du Prado

*LILLE :*

197, Rue Nationale

*BORDEAUX :*

115, Boul. Président-Wilson

*NICE :*

10, Avenue des Fleurs

*NANTES :*

8, Rue Haudaudine

*NANCY :*

Place de la Cathédrale

*ALGER :*

23, Rue Michelet

*ORAN :*

75, Rue d'Arzew

*LISBONNE :*

Rua 1<sup>o</sup> Decembro,  
Avenida Palace

*PORTO :*

Rua do sa da Bandeira,  
351-355

---

AGENCES DANS TOUTES LES PRINCIPALES VILLES  
DE FRANCE & DE L'ÉTRANGER

DRAEG. 3

140

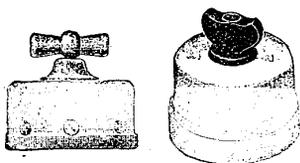
# L'APPAREILLAGE ÉLECTRO-INDUSTRIEL

## PÉTRIER, TISSOT & RAYBAUD (A. & M.) E.S.E.P.

SOCIÉTÉ ANONYME

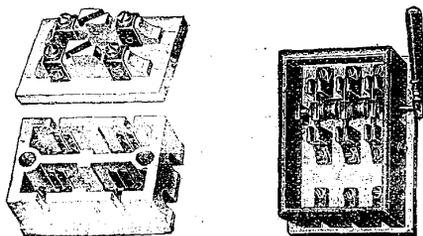
24, Rue de la Part-Dieu, 24

LYON



Télégramme : Electro, Lyon

Téléphone { 42-49  
54-45



TOUT  
L'APPAREILLAGE  
HAUTE  
ET BASSE TENSION

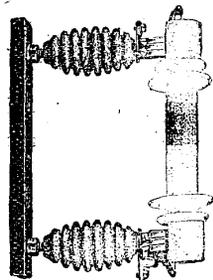
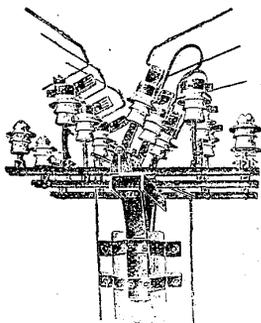
MATÉRIEL BLINDÉ

DISJONCTEURS



AGENCES

PARIS  
MARSEILLE  
BORDEAUX  
LILLE  
NANCY  
RENNES  
ALGER  
BRUXELLES  
MILAN  
ATHÈNES



Ch. TISSOT, ingénieur du Service Technique (E. C. L., 1902)

# RÉGIS JOYA

GRENOBLE

Télg. : JOYA-GRENOBLE      Téléph. : 5-43 0-10

## CONDUITES EN ACIER

POUR AMÉNAGEMENT DE FORCES HYDRAULIQUES

PREMIÈRE INSTALLATION EN 1863

*Puissance des installations actuellement réalisées : 650.000 HP.*

### AMÉNAGEMENT DE PRISES D'EAU

Grilles, Passerelles, Vannes métalliques de tous systèmes

BARRAGES MÉTALLIQUES

ÉLEVATION ET DISTRIBUTION D'EAU

INSTALLATIONS COMPLÈTES

de **Chaufferies** et de **Générateurs de vapeur**

Chaudière " LA DÉRIVATION ", Syst. E. ROMANET, breveté S. G. D. G.

### GRILLE SPÉCIALE

Syst. J. JOYA, breveté S. G. D. G. pour brûler les menus d'antracite et charbons maigres

### GRILLE MÉCANIQUE A SOLE TOURNANTE

*Syst. E. ROMANET, breveté S. G. D. G.*

## CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

PYLONES pour lignes de transport d'énergie électrique à grande distance

CHARPENTES DE TOUS SYSTÈMES

PONTS-GRUES. — PONTS-ROULANTS

## FONDATIONS PAR L'AIR COMPRIMÉ

### BUREAUX

A PARIS : M. L. PAUL-DURAND, 77, rue de Prony (XVII<sup>e</sup>)

Télg. : REJOYA-PARIS. — Téléph. : WAGRAM 94-54 et 81-84

A LYON : M. Paul CHAROUSSET, 30, rue Vaubecour

Télg. REJOYA-LYON. — Téléph. : 36-48

140  
*Ateliers de Chaudronnerie  
et de Constructions métalliques*

## SERVE FRÈRES

**RIVE-DE-GIER (Loire)**

**CHAUDIÈRES A VAPEUR DE TOUS SYSTÈMES**  
Appareils de toutes formes et de toutes grandeurs  
*Tuyaux en tôle pour conduites d'eau et de gaz*  
Grilles à barreaux minces et à faible écartement,  
BREVETÉES S. G. D. G.  
pour la combustion parfaite de tous les charbons

Adresse télégraphique : **SERVE-RIVE-DE-GIER**

140  
**FONDERIE, LAMIPOIRS ET TRÉFILERIE**  
*Usines à PARIS et à BORNEL (Oise)*

## E. LOUYOT

Ingénieur des Arts et Manufactures  
16, rue de la Folie-Méricourt, PARIS  
téléphone : à PARIS 904-17 et à BORNEL (Oise)

Fil spécial pour résistances électriques. — Barreaux pour décolleteurs et tourneurs. — Anodes fondues et laminées. — Mallichoirt, Cuivre demi-rouge, Laiton Aluminium. — Argentan, Alpaca, Blanc, Demi-Blanc, Similor, Chrysoval, Tombar, en feuilles, en des, rondelles, fils et barres. — Aluminium strié pour « archevêques ». — Joints et cornières. Nickel brut et alliage de nickel et de cuivre pour Fonderies. — Cupro-Manganèse.

140  
TÉLÉPHONE  
14 - 09

### Ateliers de Constructions Mécaniques

Adresse Télégraphique  
BUFFAUD - TÉLÉPHONE - LYON

FONDÉS EN 1830

Ancienne Maison BUFFAUD Frères — B. BUFFAUD & T. ROBATEL

# T. ROBATEL, J. BUFFAUD & C<sup>ie</sup>

Ingénieurs - Constructeurs

Membres du Jury, Hors-Concours aux Expositions universelles de 1889, 1894, 1900, 1914

**Chemin de Baraban**

**LYON**

MACHINES A VAPEUR (Chaudières, Tuyautages et Transmissions)  
MOTEURS "STANDAARD" à Huiles lourdes, à 2 temps et sans soupapes, pour ateliers et pour bateaux.

POMPES A EAU - COMPRESSEURS D'AIR - PRESSES HYDRAULIQUES  
ESSOREUSES DE TOUS SYSTÈMES ET DE TOUTES DIMENSIONS (8.000 références)  
INSTALLATION COMPLÈTE de BUANDERIES - MATÉRIEL pour Soie Artificielle  
MACHINES POUR TEINTURES, BLANCHIMENT, IMPRESSION, DEGRAISSAGE,  
(Appareil breveté, système BARBE)

USINES ÉLEVATOIRES D'EAU - STATIONS CENTRALES ÉLECTRIQUES  
LOCOMOTIVES ET AUTOMOTRICES - TRACTEURS ET CAMIONS  
INSTALLATION COMPLÈTE D'USINES EN TOUS GENRES - PROJETS ET PLANS

140

## Fonderies et Ateliers de la Courneuve

**CHAUDIÈRES**

# BABCOCK - WILCOX

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

S'adresser à M. BUDIN, directeur de la Succursale, 293 bis, avenue Jean-Jaurès, LYON

— v —

140

## **FORGES, MARTELAGE ET ÉBAUCHE**

PIÈCES FORGÉES, MATRICÉES ou ÉBAUCHEES

pour *MARINE, ARTILLERIE, CHEMINS de FER, TRAVAUX PUBLICS*

Téléph. VAUDREY 9-79

ANCIENNE MAISON M. MILLON

Téléph. VAUDREY 9-79

**H. PASCAL,** Ingénieur E. C. L., Succes<sup>r</sup>  
8, Chemin St-Antoine **LYON**

Pièces détachées pour AUTOMOBILES ; Pièces fer ou acier sur DESSINS ou MODÈLES

140

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

# **CABLES DE LYON**

Anciennement : SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES CABLES ÉLECTRIQUES

Systeme BERTHOUD, BOREL & C<sup>ie</sup>

*Siège social et Usine : 41, Chemin du Pré-Gaudry, LYON*

## **CABLES ÉLECTRIQUES**

SOUS PLOMB ET ARMATURES DIVERSES

ACCESSOIRES POUR RÉSEAUX SOUTERRAINS

## **FILS ÉMAILLÉS**

140

## *Entreprise générale de Travaux électriques*

**ÉCLAIRAGE - FORCE MOTRICE - TÉLÉPHONES - CHAUFFAGE**

Sonneries, Porte-voix et Paratonnerres

ANCIENNE MAISON CHOLLET ET RÉZARD ; ANCIENNE MAISON CHARGNIOUX

**L. PONCET & L. LACROIX**

Téléphone 7-81

INGÉNIEUR E. C. L.

**31, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON**

— VI —

140

## CONSTRUCTION DE PETIT MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

Perceuses portatives. — Petits moteurs. — Machines à meuler  
Sensitive d'établi

## L'OUTILLAGE ÉLECTRIQUE

**ALLIOD & VIGNAL**

*Ingénieur E. C. L.*

19, Chemin Saint-Maximin, LYON-MONPLAISIR *Tél. : Vaudrey 4-82*

Spécialité de **RÉPARATIONS** et rebobinage haute et basse tension

140

**Société Anonyme**

des

# Foyers

GRILLES MÉCANIQUES  
POUR TOUS USAGES  
ET TOUS COMBUSTIBLES

PLUS DE 1000 APPLICATIONS  
— — EN SERVICE EN FRANCE

# Automatiques

ÉCONOMIE DE CHARBON ●●●●●  
UTILISATION DES MAUVAIS COMBUSTIBLES  
SUPPRESSION DES FUNÈLS ●●●●●  
SIMPLIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

# Roubaix

*Ateliers : Rue de Sévigné, ROUBAIX*  
*Siège Administratif : 31, place St.-Ferdinand,*  
*PARIS (XVII<sup>e</sup>)*

*Agence à Lyon*  
**12, rue Alph.-Fochier**  
**J. MARDUEL, Ing<sup>r</sup>. Rep.**

140

## H. DACLIN

**BAILLY-COMTE & BIALOUT, Successeurs**

5, Rue de l'Harmonie — LYON — Téléph. : 23-76

**COMPTEURS KILOMÉTRIQUES** " L'EXACT "  
**INDICATEURS DE VITESSE**  
**MANOMÈTRES ET INSTRUMENTS DE PRÉCISION**

140

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS

# MALJOURNAL & BOURRON

CAPITAL : 5.000.000 de francs

**LYON**

*Siège social :*  
128, Avenue Thiers



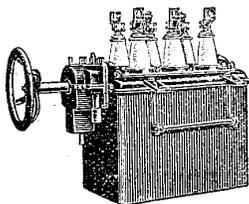
**LYON**

*Usines :*  
160, Route d'Heyrieux

## APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE

BASSE TENSION - HAUTE TENSION

Douilles. Interrupteurs et disjoncteurs. Commutateurs. Réducteurs. Démarreurs Coupe circuits. Griffes raccords. Prises de courant. Suspensions. Chauffage électrique. Tubes isolants.



Coupe-circuits. Sectionneurs. Interrupteurs aériens. Interrupteurs et disjoncteurs dans l'huile. Parafoudres et limiteurs de tension. Résistances. Bobines de Self etc. etc.

140

# ÉLECTRICITÉ

Courant continu — Courant alternatif

ÉCLAIRAGE, CHAUFFAGE, FORCE MOTRICE

Toutes applications industrielles

LYON ET COMMUNES SUBURBAINES

# COMPAGNIE DU GAZ DE LYON

3, Quai des Célestins, 3

140

# COMMERÇANTS, INDUSTRIELS, BANQUIERS

DEMANDEZ { rapidement } tous vos renseignements  
                  { directement } dans vos services

## au moyen des POSTES TÉLÉPHONIQUES

A DIRECTIONS MULTIPLES  
par boutons commutateurs  
à déclenchement automatique

PAS D'OUBLIS — PAS D'ERREURS  
PAS DE DÉRANGEMENTS INUTILES

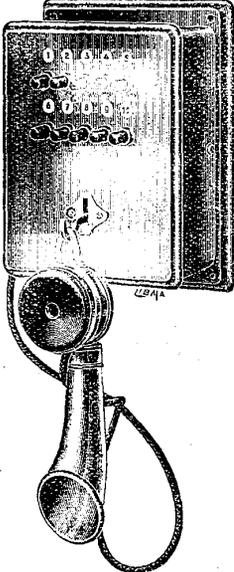
# J. DUBEUF

Ingénieur E. C. L.  
TÉLÉPHONE : 28-01  
11, rue du Plâtre — LYON — Palais des Arts

LES MEILLEURES RÉFÉRENCES SUR PLACE

Demandez notre Tarif

### POSTES pour grandes DISTANCES



140

## Manufacture de Tôlerie industrielle

# MOTTET & THIVOLET

(Ingénieur E. C. L.)  
LYON — 39, rue Pasteur, 39 — LYON  
Téléphone : 25-31

Articles de Chauffage et de Fumisterie. — Fourneaux. — Exécution de toutes pièces en tôle noire, lustrée ou galvanisée, d'après plans ou modèles — Tuyauterie, Réservoirs..... Soudure autogène.

140

## CHAUDRONNERIE

Fer et Cuivre

# NORDON Frères

Constructeurs  
NANCY, 9, faubourg St-Georges  
Téléphone : 0-99

Installations de Tuyauteries  
pour Centrales  
Cubillots pour Fonderies

Catalogues et devis sur demande

140

## RESPIRATEURS

contre les poussières,  
les vapeurs et les gaz



## LUNETTES D'ATELIER

contre les éclats, les poussières,  
la lumière, les vapeurs et les gaz

## LUNETTES DE ROUTE

pour automobilistes, cyclistes,  
aviateurs, etc.

du Docteur DETOURBE, lauréat de l'Institut  
Prix Montyon (arts insalubres)

Vente : GOULART, 33, rue de la Roquette, PARIS, XI<sup>e</sup>

NOTICE SUR DEMANDE

140

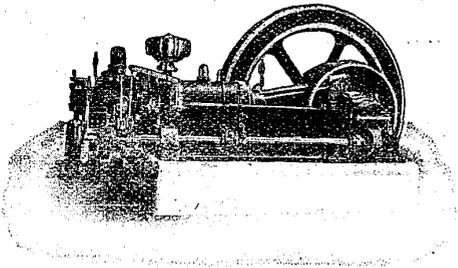
SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS

# JOUFFRAY, TROMPIER & C<sup>ie</sup>

(E. C. L.) (A.-et-M.)  
à **VIENNE (Isère)**

## Force motrice par le GAZ PAUVRE

**MOTEURS**  
ET  
**GAZOGENES**

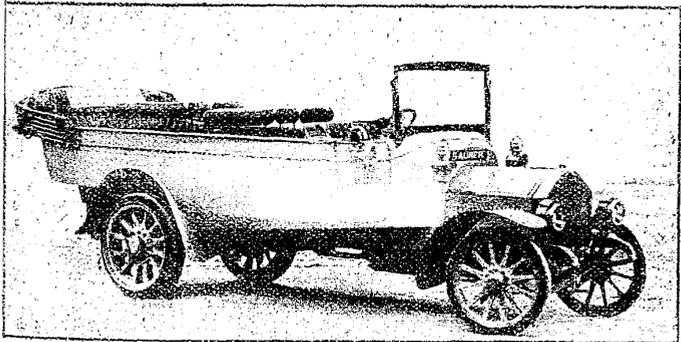


**INSTALLATIONS COMPLÈTES D'USINES**  
Maison fondée en 1782

140

# SAURER

**CAMIONS — AUTOBUS — TRACTEURS**



**CAR ALPIN SAURER**  
(MODÈLE-TYPE DE LA ROUTE DES ALPES)

Sécurité absolue pour excursions en montagnes grâce au frein moteur « SAURER »  
et à l'auto-limiteur de vitesse « SAURER »

## AUTOMOBILES INDUSTRIELS SAURER

Société anonyme au capital de 15 000.000 francs

67, Rue de Verdun, SURESNES  
SUCCURSALE DE LYON : 232, 234, cours Gambé ta

140

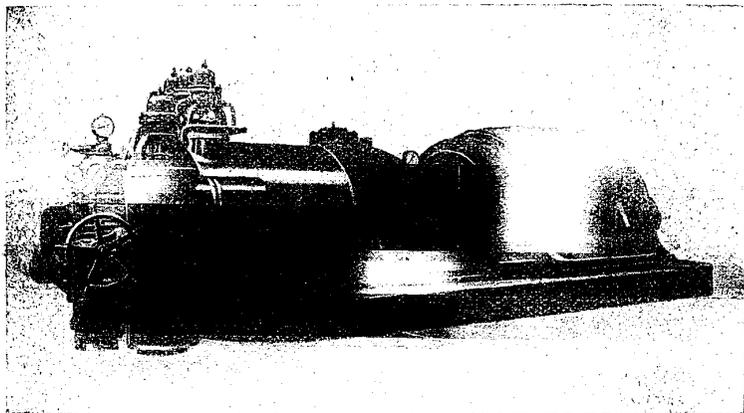
# C<sup>ie</sup> ÉLECTRO-MÉCANIQUE

*Société Anonyme au Capital de 15.000.000 de Francs*

*Siège social : 12, Rue Portalis, PARIS (VIII<sup>e</sup>)*

**USINES au BOURGET (Seine) et à LYON**

**AGENCES :** *Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille,  
Metz, Mézières, Mulhouse, Nancy, Nantes, St-Etienne, Strasbourg  
et Toulouse*



## TURBINES A VAPEUR

pour

**GROUPES ÉLECTROGÈNES**

**COMPRESSEURS — SOUFFLANTES — POMPES**

**PROPULSION DES NAVIRES**

## MATÉRIEL ÉLECTRIQUE "CEM"

Stations centrales — Transports de force — Commutatrices

Traction électrique — Eclairage électrique des trains

Moteurs pour la commande des laminoirs

Moteurs monophasés et triphasés à collecteurs

Réglage de vitesse des moteurs polyphasés sans perte d'énergie

TISSAGES ET ATELIERS DE CONSTRUCTION

# DIEDERICHS

Société Anonyme au capital de 2.000.000 de francs

**BOURGOIN (Isère)**

## INSTALLATIONS COMPLÈTES D'USINES POUR TISSAGE

GRAND PRIX, Paris 1900 — Hors concours, Londres 1900  
Hors Concours, Président du Jury, Lyon 1914

### SOIE

Métiers pour Cuit, nouveau modèle avec régulateur perfectionné à enroulage direct par rochet à chiens multiples, pour Tissus *Unis*, *Armures* et *Façannes*, de un à sept lats et un nombre quelconque de coups. — BREVETÉS S. G. D. G.

Métiers pour Grège, ordinaires et renforcés. — Métiers nouveau modèle à chasse sans cuir. — BREVETÉS S. G. D. G.

Métiers à enroulage indépendant permettant de visiter et couper l'étoffe pendant la marche du métier. — Métiers à commande électrique directe.

Métiers de 2 à 7 navettes et à un nombre quelconque de coups. — BREVETÉS S. G. D. G.

Dérouleurs automatiques de la chaîne. — BREVETÉS S. G. D. G. applicables sur tous nos métiers.

Ourdissoirs à grand tambour, à variation de vitesse par friction réglable en marche. — Bobinoirs de 40 à 120 broches. Nouvelles cannetières « Velox » à grande production. — BREVETÉS S. G. D. G.

Doublloirs. — Dévidoirs. — Détrancannoirs. — Ourdissoirs pour cordons.

Mécaniques d'armures à chaînes. — Mécaniques d'armures à crochets. — Mécaniques Jacquard. — Mouvement de laffetas perfectionnés. — Métiers à faire les remisses, nouveau système. — BREVETÉS S. G. D. G.

### COTON, LAINE, etc.

Métiers pour Calicot fort et léger. — Métiers à 4 et 6 navettes pour cotonnades. — Métiers à 4 navettes, pour coutil fort. — Métier pour toile et linge de table. — Nouveau métier pour la draperie légère et la robe. — Mouvements de croisés. — Mouvements Pick-Pick à passées doubles. — Ratières. — Machines à parer, à séchage perfectionné. — BREVETÉS S. G. D. G.

Ourdissoirs à plongeurs. — Ourdissoirs à casse-fils. — Bobinoirs-Pelotonnoirs. — Cannelières. — BREVETÉS S. G. D. G.

Métiers pour couvertures. — Ourdissoirs à grand tambour jusqu'à 3 m. 50 de largeur de chaîne. — BREVETÉS S. G. D. G.

Machines à vapeur, Turbines, Éclairage électrique, Transmissions, Pièces détachées, Réparations

### INSTALLATION DE CHAUFFAGE. — FONDERIE

Adresse postale et télégraphique : DIEDERICHS À BOURGOIN (Isère)  
Téléphone 50

140

# MOTOCULTEURS SOMUA

## APPAREILS A FRAISE ROTATIVE

*Faisant toutes les opérations culturales en un seul passage*



Motoculteur 30 HP, Type A « Grande Culture »

*Type C. 5 HP, Spécial pour la vigne et la petite culture*

**SOCIÉTÉ D'OUTILLAGE MÉCANIQUE ET D'USINAGE D'ARTILLERIE**

**S. O. M. U. A.**

*(Usines Bouhey, Farcot et Champigneul)*

Société Anonyme au Capital de 32.000.000 de Francs

SIÈGE SOCIAL :  
19, Avenue de la Gare

**SAINT-OUEN**

(Seine)

TÉLÉPHONE :  
MARGADET 20.60 à 20.06

140  
**GLACES — MIROITERIE — DORURE**  
**Argenture — Biseautage**

---

**V<sup>VE</sup> H. DUMAINE**

---

Téléph. 12-39      57, rue Béchevelin, LYON      Téléph. 12-39

**SPECIALITÉ**      **TOUTES APPLICATIONS DES**  
**d'INSTALLATION DE MAGASINS**      **VERRES et DALLES**  
Verres striés, losangés armés      des Manufactures de St-Gobain

C. LOUIS, Ingénieur E. C. L.

140  
**CHAUDRONNERIE, ACIER, CUIVRE, ALUMINIUM**  
**Constructions métalliques**

**ATELIERS BONNET SPAZIN**  
**à LYON-VAISE**

*Société Anonyme par Actions. Capital 1.800.000 fr.*

<b>GÉNÉRATEURS DE VAPEUR</b> <small>DE TOUTS LES TYPES</small> <b>Chaudières Galloway</b> <b>CHAUDIÈRES MULTITUBULAIRES</b> <small>Système GRILLE, breveté S.G.D.G.</small> <b>CHAUDIÈRES</b> <i>pour LOCOMOTIVES et BATEAUX</i> <b>SURCHAUFFEURS DE VAPEUR</b> <b>Tuyauteries Générales</b> <small>et ROBINETTERIE</small> <b>CONDUITES FORCÉES</b>	<b>APPAREILS SPÉCIAUX</b> <small>POUR TOUTES INDUSTRIES</small> <b>ET INSTALLATIONS COMPLÈTES</b> <b>APPAREILS A ÉVAPORER ET A CONCENTRER</b> <small>Systèmes KAUFMANN</small> <b>USINES</b> <i>pour le traitement chimique des bois et fabriques d'extraits</i> <b>GAZOMÈTRES ET APPAREILS</b> <small>pour Usines à Gaz</small> <b>RÉSERVOIRS à Eau, Alcool, Pétrole</b> <b>pour CHUTES D'EAU</b>
--	--

140  
**Fonderies de Fonte, Cuivre, Bronze et Aluminium**  
**CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES**

Anciennes Maisons DUBOIS, LABOURIER et JACQUET

**M. FABRE, Succes., Ingénieur E.C.L. Constructeur**  
**4, Rue Ste-Madeleine, CLERMONT-FERRAND (P.-de-D.)**  
**TÉLÉPHONE : 1-34**

Spécialité d'outillage pour caoutchoutiers. Presses à vulcaniser. Métiers à gommer. Mélangers. Enrouleuses. Moules de tous profils. Pressoirs. Spécialité de portes de four pour boulangers et pâtisseries. Engrenages. Roues à Chevrons. Fontes moulées en tous genres. Fontes mécaniques suivant plan, trousseau et modèle. Pièces mécaniques brutes ou usinées pour toutes les industries, de toutes formes et dimensions.

**INSTALLATIONS COMPLÈTES D'USINES — ÉTUDE, DEVIS SUR DEMANDE**

140

## M. GELAS et J. GAILLARD

Ingénieurs Constructeurs E. C. L.

68, Cours Lafayette, LYON

Maison spécialement recommandée pour les  
**CHAUFFAGES PAR L'EAU CHAUDE  
ET LA VAPEUR A BASSE PRESSION**

Fabrication spéciale du Poêle LEAU - B.-S.-G.-D. G.

TÉLÉPHONE 14-32

140

## PNEUS "BERGOUGNAN"

pour Autos, Vélos et Motos

**BANDAGES PLEINS**

**POUR CAMIONS AUTOMOBILES**

Articles pour Industrie

## ETAB<sup>ts</sup> BERGOUGNAN

Succursale de LYON : 22, Quai Gailleton

A. GIEURES, Directeur

140

## CONSTRUCTIONS METALLIQUES

**PLANCHERS ET CHARPENTES EN FER**

Combles, Sdeds, Installations d'Usines, Grilles, Serres, Marquises, Vérandahs, Rampes, Portes et Croisées en fer, Serrurerie

J. EULER & GOY, Ingénieurs E. C. L.

## P. AMANT & C<sup>ie</sup>, Suc<sup>rs</sup>

INGÉNIEURS E. C. L.

LYON — 296, Cours Lafayette, 296 — LYON

TÉLÉPHONE : 11-04

**SERRURERIE POUR USINES & BATIMENTS**

241 —

# LE CARBONE

Société Anonyme au Capital de 2.800.000 fr.

**LEVALLOIS-PERRET (Seine)**

**BALAIS** pour MACHINES ÉLECTRIQUES

Charbons pour MICROPHONES

Anneaux pour joints de VAPEUR

**PILES ÉLECTRIQUES**

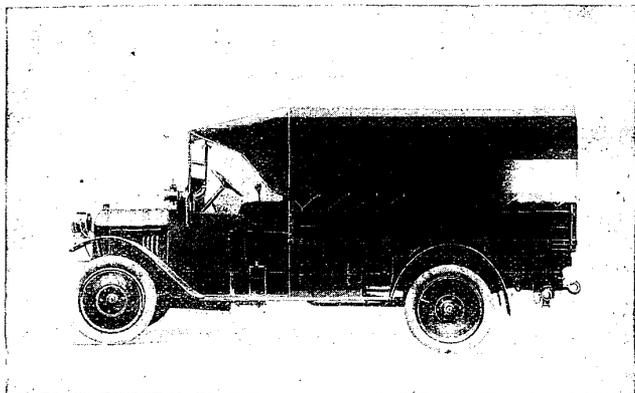
**AGENCE GÉNÉRALE DU SUD-EST**

LYON — 30, Rue Vaubecour — LYON

Téléphone : 36-48

**M. Paul CHAROUSSET**

130



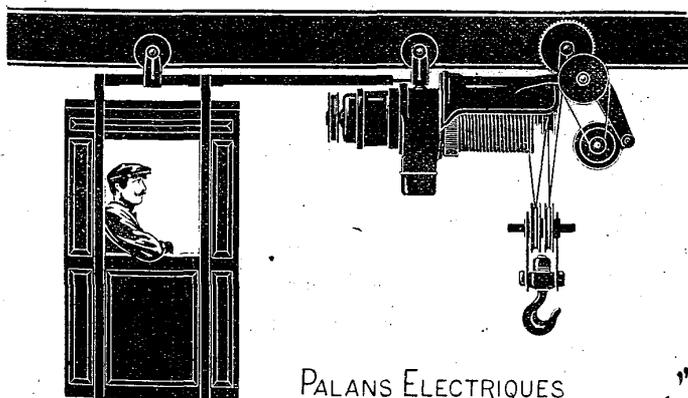
VOITURES ET CAMIONS

# ÉTS LUC COURT

Sté Ame Capital 600 000 frs — Rue Robert 88-92

## LYON

APPAREILS ÉLECTRIQUES de LEVAGE



PALANS ÉLECTRIQUES

PONTS ROULANTS

CABESTANS

*“Erga”*

1:0

# POTEAUX ET MATS

POUR

## CANALISATIONS ELECTRIQUES

*en bois de PIN et de SAPIN de première qualité  
parfaitement injectés au SULFATE DE CUIVRE  
(Procédés Boucherie et Vase-Clos)  
ou imprégnés au BICHLORURE DE MERCURE  
(Procédé Kyan)*

COMPAGNIE FRANÇAISE

DES

# ÉTABLISSEMENTS GAILLARD

Société anonyme au Capital de 2.000.000 de francs

SIÈGE SOCIAL :

**BÉZIERS : 17, Rue Sébastopol**

FOURNISSEUR

DES ADMINISTRATIONS FRANÇAISES DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES,  
DES ARMÉES ALLIÉES,  
DE LA GUERRE ET DE LA MARINE, DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER  
ET DES SOCIÉTÉS ÉLECTRIQUES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

TÉLÉGRAMMES : GAILLARD-BOIS

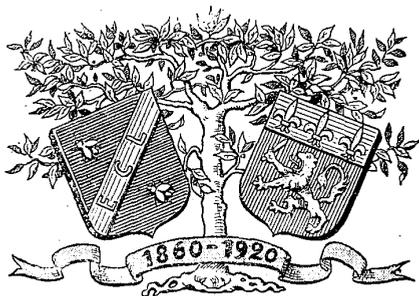
TÉLÉPHONE : 0-10 - 1-50 - 2-26

Dix-septième Année. — N° 145

Mars 1920

BULLETIN  
DE  
l'Association des Anciens Elèves  
DE  
L'ÉCOLE CENTRALE  
LYONNAISE

MÉDAILLE D'OR : EXPOSITION INTERNATIONALE DE LYON 1914



SOMMAIRE

*Assemblée générale et Banquets du 6 Décembre 1919.*

*Chronique de l'Association et des Groupes régionaux.*

*Placement et Informations commerciales. — Offres et demandes de situations.*

*Bibliograph'c. — Sommaires des publications reçues d'Octobre à Décembre 1919.*

PRIX DE CE NUMÉRO : 1 FR. 50

*Secrétariat et lieu des Réunions de l'Association*

24, RUE CONFORT, LYON

Téléphone : 48-05

Chèques Postaux 1995. LYON

## AVIS IMPORTANTS

*Le Secrétariat (Téléphone : 48-05) est ouvert tous les jours non fériés, de 14 à 17 heures, et le samedi, de 20 à 22 heures, pour les réunions hebdomadaires.*

\*\*\*

*Nos Camarades sont priés de vouloir bien adresser toute leur correspondance au Siège de l'Association :*

**24, rue Confort, Lyon**

*Afin d'éviter des confusions dues à l'homonymie d'un grand nombre de camarades, nous prions les membres de l'Association de toujours faire suivre leur signature, dans la correspondance qu'ils pourraient avoir à nous adresser, de la date de leur promotion et de leur prénom usuel.*

\*\*\*

*La Commission du Bulletin n'est pas responsable des idées et opinions émises dans les articles techniques publiés sous la signature et la responsabilité de leur auteur.*

\*\*\*

*La reproduction des articles publiés dans le Bulletin de l'Association des Anciens Elèves de l'E. C. L. n'est autorisée qu'à la condition expresse de les signer du nom de leurs auteurs et d'indiquer qu'ils ont été extraits dudit Bulletin.*

\*\*\*

**Tout changement d'adresse d'un membre de l'Association devra être accompagné d'une somme de 1 franc.**

\*\*\*

*Toute demande de Bulletin, qui doit être faite à M. le Secrétaire de l'Association, 24, rue Confort, à Lyon, devra toujours être accompagnée d'une somme de 1 fr. 60 par exemplaire demandé.*

\*\*\*

*Les ouvrages scientifiques dont l'Association recevra deux exemplaires seront analysés dans le numéro suivant leur réception.*

*Les sommaires des publications scientifiques reçues dans les mêmes conditions seront également publiés.*

### PUBLICITE DANS LE BULLETIN DE L'ASSOCIATION

#### TARIF DES ANNONCES POUR 12 INSERTIONS

La page.....	(205 m/m × 120 m/m).....	400 fr.
La 1/2 page.....	(100 m/m × 120 m/m).....	250 »
Le 1/4 de page.....	( 50 m/m × 120 m/m).....	150 »
Le 1/8 de page.....	( 50 m/m × 60 m/m).....	90 »

Majoration pour les pages intérieures de la couverture : 25 %  
Majoration pour la page extérieure de la couverture : 50 %

Dix-septième Année. — N° 145

Mars 1920



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ET

## BANQUETS

du Samedi 6 Décembre 1919

C'est sous une pluie diluvienne, qui n'a cessé d'attrister durant toute la journée du 6 décembre le climat lyonnais, que nos Camarades se sont dirigés en toute hâte, à l'Hôtel de l'Europe, où les dirigeants de l'Association attendaient leurs invités.

Bien avant l'heure annoncée par la convocation, un grand nombre d'anciens E.C.L. sont déjà là et discutent les événements heureux et malheureux qui se sont succédés depuis cinq ans !... On renoue connaissance. On est heureux de se retrouver après une absence pénible pour tous.

Les félicitations vont vers nos jeunes « Poilus » qui arborent maintenant à leurs boutonnieres les trophées valeureux que leurs exploits leur ont valus. Les regrets vont vers ceux qui ont payé de leur vie leur tribut à la Patrie...

Les salons s'emplissent rapidement. Bientôt la sonnette du Président invite les camarades présents à prendre place dans la salle de l'Assemblée générale. Chacun se presse à cet appel et bientôt le silence s'établit.

La séance est ouverte à 19 heures, par M. H. LA SELVE, *Président*, en présence de 150 camarades.

L'ordre du jour appelle la lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée générale (1<sup>er</sup> juillet 1914). Ce document ayant été inséré au Bulletin n° 132, *M. le Président* demande aux Sociétaires s'ils ont quelques observations à présenter à son sujet. Personne ne demandant la parole, *M. le Président* met aux voix l'adoption du procès-verbal. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour appelle ensuite la lecture du compte-rendu financier. *M. J. PLASSON, Trésorier*, donne lecture des documents suivants :

## EXERCICE 1918-1919

### ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

CRÉDIT		
<i>Cotisations</i> ..	627 Membres titulaires pour 1919. ....	10.517 95
	124 Cotisations arriérées .....	
	5 Cotisations membres honoraires .....	100 »
<i>Bulletin</i> ...	Vente de numéros .....	219 25
	Publicité .....	1.235 »
<i>Intérêts</i> ....	Titres.. .....	2.077 25
	Banque Privée .....	57 54
	Caisse d'Épargne.....	57 84
	Total des Recettes de l'Exercice .....	14.257 83
	Rachats de cotisations .....	1.700 »
	Vente de Bons de la Défense .....	1.000 »
	Vente de titres.....	2.500 »
	En caisse au 1 <sup>er</sup> octobre 1918.....	3.396 70
	Souscriptions caisse de secours 1918-19 .....	1.860 »
	TOTAL CRÉDIT.....	24.714 53
DÉBIT		
<i>Secrétariat</i> .	Location .....	850 »
	Téléphone .....	338 60
	Employé .....	2.725 »
	Frais de bureau, timbres, etc .....	1.380 55
<i>Trésorerie</i> ..	Frais funéraires .....	266 50
	Part du service funèbre .....	447 50
	Divers .....	990 05
<i>Bulletin</i> .....		5.445 »
	Total des Dépenses de l'Exercice. — A reporter.....	12.443 »

N° 145

— 5 —

Mars 1920

	Report.....	12.443 20
Achat de 40 francs rente 1918 .....	708 »	} 3.208 »
» de Bons de la Défense.....	2.500 »	
Secours alloués .....		1.135 40
En caisse au 31 octobre 1919.....		7 927 93
	<b>TOTAL DÉBIT.....</b>	<b>24.714 53</b>

## CAISSE DU PRÊT D'HONNEUR

ACTIF		PASSIF	
En caisse au 1 <sup>er</sup> octobre 1918	2.646 60	Secours alloués .....	1.135 40
Intérêts legs <i>Ancl.</i> .....	160 »	En caisse au 31 octobre 1919	3.531 20
Souscriptions 1918-19.....	1.860 »		
<b>Total actif.....</b>	<b>4.666 60</b>	<b>Total passif....</b>	<b>4.666 60</b>

## BILAN AU 31 OCTOBRE 1919

### ACTIF

*Portefeuille (au prix d'achat) :*

2 Obligations Chemins de fer Basse-Autriche 4 %/o.....	851 25
6 » Russe 1880 4 %/o.....	3.606 70
8 » Est-Algér en nouvelles 3 %/o.....	3.186 »
15 » P.-L. M. fusion ancienne 3 %/o.....	6 239 »
9 » » nouvelle » .....	4.136 35
3 » Foncières 79, 3 %/o.....	1.4 3 40
5 » O. T. L. 3 1/2 %/o.....	1.188 85
4 » Compagnie du Gaz de Lyon 4 %/o.....	1.90 »
4 » Société des Forces motrices du Rhône 4 %/o.....	1.9 6 »
3 Actions Ecole Centrale Lyonnaise .....	1.500 »
800 francs rente 5 %/o 1918 .....	14.000 »
160 » 4 %/o 1917 .....	2.744 »
40 » 4 %/o 1918.....	708 »
	<b>43.849 55</b>
Bons de la Défense nationale .....	2.800 »
<i>En caisse.</i> Banque Privée .....	3.877 85
Caisse d'Epargne.....	3.541 28
Chèques postaux .....	453 75
Caisse.....	55 55
	<b>7.927 93</b>
Mobilier Bibliothèque, Collection, etc.....	1 »
<b>Total actif.....</b>	<b>54.578 48</b>

N° 145

— 6 —

Mars 1920

PASSIF

<i>Fonds de Réserve</i>	
au 1 <sup>er</sup> octobre 1918 .....	45.770 10
Rachat cotisations 1818-19.....	1.700 »
1/10 Revenus 1918-19 .....	218 55
Fonds de réserve à ce jour .....	47.688 65
Caisse de secours.....	4.666 60
Mobilier, Bibliothèque, Collection et Œuvres d'art .....	1 »
Pour balance .....	2.222 23
Total passif.....	54.578 48

BILAN. — Le Bilan dont je viens de vous donner lecture accuse une augmentation de notre fonds de réserve de fr. 1.918,55 provenant pour 1.700 francs de rachats de cotisations et pour 218 fr. 55 de l'affectation statutaire du dixième de nos revenus.

Ce fonds de réserve s'élève actuellement à fr..... 47.688 65  
La Caisse de secours possède ..... 4.666 60  
Et il nous reste comme roulement..... 2.222 23

Notre portefeuille a été diminué de 5 actions de l'École et augmenté de 40 francs de rente 1918. Il se monte, au cours d'achat, à fr. 43.849 55

Nous avons employé provisoirement 2.800 francs en Bons de la Défense et avons en Caisse et en Banques fr. 7.927 93.

Vous voyez apparaître pour la première fois dans notre actif un compte de *chèques postaux*. Nous avons employé ce nouvel organe qui simplifie beaucoup le travail d'encaissement des cotisations. Nous prions les camarades du dehors de bien vouloir régler leurs cotisations en les versant dans un bureau de poste quelconque au crédit de notre compte de chèques postaux, Lyon n° 1.995.

CAISSE DE SECOURS. — La caisse de secours et du prêt d'honneur a cette année 1.860 francs de souscriptions et 160 francs d'intérêts du legs *Ancel*.

Elle a distribué 1.135 fr. 40 de secours.

Nous engageons les camarades à continuer leurs souscriptions à ce fonds spécial, de façon à nous permettre de soulager largement les infortunes que nous rencontrerons. Nous les prions également de nous signaler à l'occasion, les camarades ou les familles de camarades défunts qui auraient besoin d'être aidés et n'osent pas solliciter notre appui.

RECETTES. — Nous avons encaissé :

124 cotisations arriérées .....	1.240 »
627 cotisations de membres titulaires pour 1919.....	9.377 95
5 cotisations de Membres honoraires .....	100 »
Intérêts divers .....	2.185 63

Le Bulletin a rapporté :

Vente de Bulletins .....	219 25
Publicité encaissée en octobre 1919 .....	1.235 »
<hr/>	
Soit un total de recettes ordinaires de .....	14.257 83

Malgré l'élévation à 15 francs du taux de la cotisation, les recettes de ce chef n'ont pas sensiblement dépassé celles de 1912. Nous étions déjà justes à cette époque et devons donc vous demander de porter la cotisation à 20 francs, ainsi que nos statuts l'autorisent.

Ce chiffre devient même très limité avec le changement de la valeur représentative de l'argent et ne pourra probablement pas être maintenu l'an prochain.

DEPENSES. — Nous avons pu, en nous limitant le plus possible, ne dépasser que de 50 % les dépenses du précédent exercice. Nous avons dû augmenter les appointements de notre employé par suite de la vie chère. Le coût des fournitures de bureau et divers a subi l'augmentation générale :

Le Secrétariat a coûté .....	5.294 15
Les Dépenses funéraires .....	714 »
Les frais de trésorerie et divers .....	990 05
Le Bulletin .....	5.445 »
<hr/>	

Soit au total .....

12.443 20
-----------

La dépense du Bulletin n'a pu être équilibrée par la publicité que nous avons dû supprimer pendant la guerre. Votre commission du Bulletin a pu, dès octobre, recruter des annonceurs et nous avons encaissé de ce chef en novembre environ 6.000 francs. La commission ne s'arrêtera pas là et espère assurer les frais du Bulletin par sa publicité. Que chacun d'entre-nous s'efforce donc de trouver quelques annonces pour réduire nos charges.

Le Trésorier : J.-M. PLASSON.

M. le Président demande aux Sociétaires présents s'ils désirent présenter des observations au sujet du rapport financier, de l'état des recettes et dépenses ou du bilan de notre Association. Personne ne demandant la parole, M. le Président met aux voix l'adoption de la gestion financière de l'Association. Celle-ci est approuvée à l'unanimité.

♦♦

L'ordre du jour appelle ensuite la lecture du rapport du Conseil d'administration. M. A. LACHAT, Secrétaire, donne lecture du document suivant :

« Messieurs et Chers Camarades,

« Le 8 novembre 1913, en ce même lieu, je vous lisais, au nom de notre Comité d'Administration, le rapport annuel concernant la marche de votre Association. Six années se sont écoulées avant que nous ayons pu, officiellement, paraître devant vous à nouveau. Vous avez cependant été tenus fidèlement au courant des faits qui se sont déroulés sous notre administration. Le Bulletin les a portés à votre connaissance, à chaque tirage, malgré les obstacles matériels que nous avons dû surmonter pour nous permettre de continuer son édition, même espacée. Plusieurs fois aussi pendant la guerre, au cours de diverses réunions, nous avons eu l'occasion de vous communiquer un aperçu de notre gestion morale et financière. Vous avez été souvent en contact avec certains membres du Conseil, en diverses cérémonies ; vous avez donc pu suivre, constamment, la marche de votre Association. Aussi, en ce jour, où nous pouvons enfin vous convoquer en Assemblée générale, notre rapport ne sera pas un long exposé de détails, mais seulement une vue d'ensemble.

« Dans quelques instants le Conseil actuel aura vécu et il vient vous rendre compte de sa gestion morale, matérielle et financière, avant de se dissoudre, à expiration de mandat. Il sera remplacé par celui auquel votre scrutin aura accordé confiance, et nous, les sortants, nous venons vous dire ce que nous avons fait pendant cette durée exceptionnelle d'exercice ; nous sommes confiants en votre jugement. Si tout n'a pas été comme vous l'auriez désiré, peut-être, avant d'adresser tout reproche, réfléchissez que le Conseil qui est devant vous, et que vous aviez élu pour une période normale, s'est trouvé subitement aux prises avec les pires difficultés de tout ordre, et alors vous lui rendrez justice. Il a dû administrer les affaires que vous lui aviez confiées pour l'état de paix 1913-1914, pendant la période de guerre 1914-1919, unique dans l'Histoire. Et rendez-lui cet hommage, qu'aujourd'hui, il remet intact à ses successeurs, l'héritage qu'il tenait de vous-mêmes.

« Notre temps d'administration se divise en trois périodes que nous allons successivement passer en revue. Celle d'avant-guerre, celle de guerre, celle d'après-guerre. Qu'il semble lointain d'évoquer l'œuvre de votre Conseil pendant la période novembre 1913-août 1914 ! Nous devons cependant vous la rappeler ce soir. Bénéficiant des efforts successifs accomplis chaque année, depuis plusieurs exercices, pour aviver de plus en plus l'esprit d'union et de solidarité de nos Sociétaires, entre eux, par le moyen de leur Association, recueillant ainsi le fruit d'améliorations matérielles et financières progressives, nous étions bien près de voir notre constance pleinement récompensée. Notre programme se réalisait méthodiquement. En premier lieu, nous nous efforcions de convaincre nos adhérents de la nécessité d'une amicale cohésion ; puis, ce point acquis, unis pour être forts, nous essayions de répandre cette énergie active au dehors, pour faire

grandir de jour en jour, la bienfaisante influence extérieurement de notre Association. Qu'a fait votre Conseil, à cet effet, en cette période ?

« Reportez-vous par la pensée à cette époque où vous receviez, mensuellement, un Bulletin qu'il ne dépendait que de vous de rendre de plus en plus attrayant et volumineux, par l'apport de vos articles. Rappelez-vous la vitalité des nombreux groupes, éclos sur des points divers du territoire. Songez à notre saison d'hiver, à nos conférences si remarquables, à notre second Bal de février 1914, si brillamment réussi, ici-même. Par ces manifestations, nous resserrions les liens qui doivent exister, non seulement entre camarades, mais entre familles des Ingénieurs E.C.L., nous donnions du relief à notre Société, nous vous procurions l'occasion d'utiles relations, nous répandions dans des milieux qualifiés le bon renom et la propagande pour le recrutement des candidats à l'Ecole. L'entrain et le nombre imposant avec lequel vos familles, vos invités et vous-mêmes, avez répondu à nos conférences, celle de M. Henry Bordeaux, depuis lors de l'Académie Française, et celle de M. d'Hennezel, ainsi que votre empressement à notre concert de M. Wilkoski, nous ont pleinement prouvé que notre conception était juste. Nous vous remémorerons encore l'ouverture de notre souscription pour participation de votre Association à l'Exposition internationale de Lyon 1914. Vous avez généreusement répondu à notre appel, notre présentation fut honorable et fut couronnée par une des plus hautes récompenses : la Médaille d'Or. Notre dernière création fut la sortie d'été à Vienne, remplie d'excellents souvenirs, et le Congrès général des Anciens Elèves tenu dans les salons du Palais du Commerce. Nous avons fait le nécessaire pour vous obtenir les réductions de la Cie P.-L.-M. pour vous permettre d'y assister, même éloignés.

« Tous ces éléments visibles, dont l'organisation nécessita de notre part une attention absorbante, n'étaient pas la seule forme de nos soucis et de nos soins. Ceux qui approchaient de plus près notre fonctionnement interne savent combien nous étions attentifs à son développement régulier. Les services de recouvrement, de correspondance, de placement, de prêts, se perfectionnaient d'après les indications de l'expérience. Nombre de camarades ont eu recours à notre office, nous avons pu en grande partie les satisfaire ; seules la limite de nos ressources et la pénurie des inscriptions envoyées à notre registre ne nous ont pas toujours permis de faire davantage.

Le Conseil qui est devant vous est donc justement fier de son œuvre d'avant-guerre. Si la paix avait duré et que l'Assemblée générale normale de novembre 1914 ait pu se réunir, il est hors de doute que c'est par acclamations unanimes que vous auriez approuvé ce que nous avons fait pour vous, en cette période. C'est en ce même esprit que nous vous demandons, en communion de pensée, de ratifier aujourd'hui cette partie de notre mandat.

« La guerre est malheureusement venu arrêter notre essor. Avons-nous là encore justifié votre confiance ; nous en sommes convaincus. Moralement, nous y avons donné toute notre âme, matériellement, nous avons donné notre temps. Tous ceux d'entre vous qui connaissent le fonctionnement d'Associations semblables à la nôtre, de n'importe quelle nature, savent que leur organisation est fort complexe ; la commande des organes principaux se concentre fatalement dans une Société bien ordonnée sous l'unité de direction que personnalise le Président, entre quelques agents d'exécution qui possèdent la gestion pratique de l'affaire. La mobilisation a donc surpris notre groupement en pleine évolution en lui enlevant brusquement, et tous à la fois, ses principaux gouvernants. Qu'il y ait eu à cette situation de force majeure quelque flottement, nous allons au devant des objections en en convenant ; il en a été d'ailleurs, presque partout ainsi. D'autres auraient-ils fait mieux ? Notre expérience nous permet d'en douter ! Prenons l'exemple du groupe de Paris lequel, sous l'intelligente initiative de quelques amis dévoués, marchait à la perfection. La tête est mobilisée. Est-il un seul des Parisiens restants qui ait pris la charge de maintenir le groupe ? Et s'il s'est reconstitué pendant la guerre, l'honneur en revient à votre Administration centrale. De même parmi les Lyonnais restés dans notre Ville pendant la guerre, il n'y en a pas un qui se soit offert pour seconder un Conseil amputé des principaux Membres du Bureau.

« Pour faire vivre un groupement avec les charges actuelles atteintes par le nôtre, il faut également des ressources. Notre budget a été fort éprouvé. Nous pourrions mettre sous vos yeux notre comptabilité et vous constateriez que nombre de nos Sociétaires, même non mobilisés, qui auraient pu acquitter leurs cotisations de guerre, ne l'ont pas fait. Nos ressources de publicité se sont éteintes pendant la guerre. L'Ecole, fort éprouvée, elle aussi, dans ses ressources a dû nous retirer sa subvention annuelle alors que nos frais augmentaient.

Une des principales causes de notre pénurie relative pendant la guerre a résidé dans le fait que nos rangs diminuaient. Pas une seule promotion nouvelle n'est venue combler les vides produits, et ceux-ci ont été exceptionnellement élevés, malheureusement trop ! Depuis votre dernière Assemblée générale, 125 Sociétaires ne sont plus. Nous avons eu 54 décès civils et 71 camarades sont tombés sur les champs de bataille. Nous y ajouterons dans une promotion d'honneur les 34 élèves à l'Ecole tués à l'ennemi, qui compteront dans nos annales, au même titre que leurs camarades plus fortunés, qui en avril, juillet et décembre 1920, seront reçus parmi nous à la sortie des trois promotions spéciales que verra l'année prochaine.

« Ce ne seront pas des inconnus, car la guerre a créé un lien puissant entre leurs Anciens et les Jeunes encore en cours d'études.

« Nos nouveaux adhérents connaissent déjà l'Association. Pendant la guerre nous avons pris l'heureuse initiative d'étendre le service du Bulletin aux Elèves mobilisés à l'Ecole, aux parents de nos morts et de nos disparus, ce qui nous a valu des dépenses énormes, sans contre-partie, mais que nous devions cependant assumer envers eux.

« Vous saisissez, chers camarades, que si les apparences extérieures ont diminué à vos yeux, le rôle intérieur des conseillers non mobilisés, a été cependant efficace. Si, primitivement les Bulletins ont cessé, puis timidement reparu, enfin repris avec plus ou moins de régularité : si beaucoup d'autres choses ont été moins vivaces, nous pouvons vous citer une belle nomenclature de tout ce qui a été fait de positif. Ne jugez qu'avec le recul nécessaire, songez aux périodes d'inquiétude et d'anxiété traversées, et constatez loyalement que tout a fonctionné aussi bien que possible avec le ralentissement inévitable et la prudence nécessaire, commandée par les événements.

« Tous ceux qui étaient aux Armées peuvent attester combien ils étaient heureux de recevoir nos communications, de nous demander des nouvelles, d'inscrire leurs citations. Nous avons adressé de nombreux colis à nos prisonniers ; nous avons mis en relation quelques-uns des nôtres avec des marraines de guerre, sœurs et parentes de camarades. Nous vous avons assez fréquemment convoqués à de petits dîners intimes de guerre, simple prétexte de se rencontrer entre amis, de ne pas perdre les bonnes habitudes et de causer des absents. Nous avons ouvert une souscription de guerre qui nous a permis de soulager quelques infortunes. Nous avons recueilli de nouveaux Membres honoraires. Nous avons tenté de procurer à nos Sociétaires des affectations militaires en rapport avec leurs aptitudes; nous y avons réussi quelquefois, en particulier pour le contrôle du génie. Nous avons élevé la voix, par intervention parlementaire, au sujet de la mobilisation en usines. Nous vous avons fait visiter des fabrications de matériel de guerre. Nous avons participé aux Emprunts de la Défense Nationale. Nous vous avons conviés à des conférences, lors de la création, à laquelle nous avons contribué, de l'Association lyonnaise d'expansion française à l'étranger. Nous avons ramené à nous des camarades infidèles à notre groupement. Nous vous avons conviés à célébrer avec la simplicité de circonstance, en 1916, le Cinquantenaire de la fondation de l'Association. Nous avons organisé, dès le début, des dîners de Foire, auxquels vous avez assisté avec le plus vif empressement. Nous nous sommes intéressés spécialement aux débats provoqués sur l'Enseignement technique supérieur. Nous vous avons conviés à un Referendum sur ce sujet. Nous avons fait célébrer des services solennels à la mémoire des nôtres, en signe de respect pour les familles de nos nobles victimes. Nous sommes donc persuadés que vous nous accorderez encore votre approbation pour cette

seconde partie, pendant laquelle nous avons géré, dans des conditions si délicates, vos intérêts.

« Et depuis la fin de la guerre qu'a fait votre Conseil ? Son action s'est bornée aux deux choses les plus urgentes : Ramener la situation normale, préparer l'avenir, sans négliger le présent. Nous avons remis de l'ordre dans les services perturbés par l'état de guerre. Votre Secrétariat et votre Trésorerie vont revoir leur vigueur d'antan. Nous avons porté nos efforts pour la reprise mensuelle de notre Bulletin, mais là, nous venons de nous heurter à un nouveau phénomène économique : la cherté de toutes choses. Nous avons fait signer de nouveaux contrats de publicité, et nous vous demandons de nous confier des annonces de plus en plus nombreuses ; elles auront d'autant plus d'efficacité et soulageront en partie nos frais d'impression, en échange de la réclame de réel rendement, que sa diffusion dans notre milieu technique, assure aux annonceurs.

Notre plus grand effort a porté sur le placement de nos jeunes Camarades démobilisés. Nous avons réussi très souvent à leur procurer une situation ; nous aurions pu faire mieux si chaque Ancien élève connaissant une place disponible, nous en avait fait part immédiatement. Nous avons adressé des circulaires aux Industriels de la Région, nous avons inséré des annonces dans des périodes techniques, bref, nous n'avons rien négligé pour obtenir le maximum de rendement.

En résumé, votre Conseil a ambitionné, depuis l'après-guerre, de pouvoir se présenter à l'Assemblée générale avec une marche normale de l'Association remise en aussi bon état que celui de 1914. Il croit y avoir réussi. Son rôle est fini. A d'autres il appartiendra de prendre les rênes, en liaison intime avec le Conseil qui expire, ce qui fera bénéficier le nouvel élu du fruit de l'expérience. Il demande en terminant aux successeurs que vous allez élire tout à l'heure, de lui conserver un bon souvenir, de consulter à l'occasion ses membres qui donneront tous conseils nécessaires, de faire progresser sans cesse l'Association sans oublier ses traditions et son passé. En vos mains, Chers Camarades, nous remettons aujourd'hui nos pouvoirs; les affaires courantes continueront à être expédiées par l'ancien Bureau jusqu'à nomination du nouveau, lors de la première convocation, qui aura lieu par nos soins, du Conseil que vous allez former.

« A celui qui quitte la barre nous vous demandons amicalement de vouloir bien lui donner approbation de ses actes, nous attendons avec confiance votre assentiment et nous vous en remercions bien affectueusement. » (*Applaudissements*).

M. le Président invite les Sociétaires à présenter leurs observations au sujet de ce rapport. Personne ne demandant la parole, M. le Président met aux voix l'adoption du rapport du Conseil d'Administration. A l'unanimité, le rapport est approuvé.

♦♦♦

L'ordre du jour rappelle ensuite la ratification des Statuts votés en Assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> juillet 1914. La parole est donnée à M. BACKÈS, *Vice-Président*. M. le Vice-Président explique que le dépôt réglementaire des Statuts votés à cette époque n'a pu être effectué à la Préfecture du Rhône, dans le délai légal de trois mois, par suite de la mobilisation et que l'Assemblée générale doit en conséquence, conformément à l'ordre du jour présenté par le Conseil, en ratifier la teneur pour permettre d'accomplir cette formalité. Mais avant de passer au vote, M. le Vice-Président fait remarquer qu'il a reçu du camarade BELLET une proposition tendant à parachever l'article 5 qui ne fait pas mention du renouvellement intégral des membres du Conseil. M. BACKÈS propose d'insérer le paragraphe suivant :

*« En cas de démission collective des membres du Conseil ou de son renouvellement complet pour une cause imprévue, les membres du Conseil en exercice, par dérogation au premier paragraphe du présent article, pourront être réélus. »*

Cette proposition est acceptée à mains levées, à l'unanimité.

M. BACKÈS annonce également que le camarade EUG. MICHEL lui a fait part de son intention d'élire deux Vice-Présidents et de confier cette fonction à un conseiller pris parmi nos camarades les plus aptes à représenter officiellement l'Association en dehors de Lyon, et, en principe au Président du groupe de Paris. Cette proposition soulève quelques observations fort justifiées et l'Assemblée se rallie à la proposition de M. ROBATEL de composer le bureau de l'Association de : un Président, un ou deux Vice-Présidents, etc... et de laisser le Conseil seul juge de nommer son bureau. Il en est ainsi ordonné.

M. le Président met aux voix l'adoption de l'ensemble des Statuts tels qu'ils ont été insérés dans le Bulletin n° 132 et sous réserve de l'introduction dans leur texte, des deux amendements ci-dessus. A mains levées, ceux-ci sont adoptés à l'unanimité. L'Assemblée donne pleins pouvoirs au Conseil pour en effectuer le dépôt légal à la Préfecture, dans le délai voulu.

♦♦♦

L'ordre du jour appelle ensuite la proposition d'augmentation de la cotisation annuelle de membre titulaire, conformément à l'art. 3 des Statuts. Le chiffre de 20 francs est soumis par le Conseil à l'approbation de l'Assemblée générale. Aucune observation n'étant formulée, M. le Président met aux voix l'adoption à 20 francs du taux de la cotisation annuelle. Ce chiffre est adopté à l'unanimité.

Sur la proposition du camarade AUBLÉ, l'Assemblée générale décerne au Président sortant M. LA SELVE, le titre de « *Président d'honneur* » en sa qualité de membre fondateur de l'Association et en reconnaissance des services qu'il a rendus pendant 53 ans à notre Société, dans toutes les fonctions qu'il y a successivement exercées. Cette proposition mise aux voix est adoptée par acclamation unanimes.

L'ordre du jour appelle ensuite l'élection de la totalité des membres du Conseil. Des bulletins de vote aux noms des candidats ont été distribués ainsi que des enveloppes qui permettent le secret du vote comme il a été fait pour le vote par correspondance.

La Commission de dépouillement est également nommée en conformité du règlement faisant suite aux Statuts. Elle est composée de M. *Commandeur* (1878), conseiller désigné par le Conseil d'administration et de MM. *Aublé* (1887), *Joubert* (1904), *Huvet* (1905), *Lestra* (1910), *Ray* (1911), *Bussery* (1912), *Chappelet* (1913), assesseurs.

Le pointage et le dépouillement, commencés à l'issue du Banquet, se sont poursuivis sans interruption jusqu'à minuit et demi, heure à laquelle les résultats de la consultation ont été proclamés. Ils sont les suivants :

Votants : 336. — Ont obtenu :

PROMOTIONS MM.

1895	BACKÈS Léon.....	280 voix....	élu....	mandat de 4 ans.
1905	MARC Joannès.....	273 voix....	élu....	mandat de 4 ans.
1905	LACHAT André.....	271 voix....	élu....	mandat de 4 ans.
1891	BLANCHET Joanny... 264	voix....	élu....	mandat de 4 ans.
1897	MAILLET Gabriel... 263	voix....	élu....	mandat de 3 ans.
1894	CHAROUSSET Paul... 262	voix....	élu....	mandat de 3 ans.
1910	BERTHOLON Léon... 261	voix....	élu....	mandat de 3 ans.
1911	BOUGEROL Pierre... 261	voix....	élu....	mandat de 3 ans.
1897	MAGNIN Paul.....	253 voix....	élu....	mandat de 2 ans.
1908	GIRAUDIER Gilbert... 252	voix....	élu....	mandat de 2 ans.
1900	TRANCHANT Maurice. 246	voix....	élu....	mandat de 2 ans.
1907	BURDIN Georges... 240	voix....	élu....	mandat de 2 ans.
1893	RAMASSOT Marius... 211	voix....	élu....	mandat de 1 an.
1891	MATHIAS Antoine... 195	voix....	élu....	mandat de 1 an.
1883	GERMAIN Antoine... 180	voix....	élu....	mandat de 1 an.
1881	POUCHOT Albert... 176	voix....	élu....	mandat de 1 an.
1913	BONNARD Benoît... 113	voix....		

1912	CHAIÉ LOUIS.....	103 voix.
1911	GOYET Charles.....	93 voix.
1914	DE VEYLE Jean.....	85 voix.
1914	LAURAS LOUIS.....	66 voix.
1914	MONTÉL Jean.....	49 voix.

Voix diverses : 62.

Les voix diverses se sont réparties sur les camarades suivants, non candidats :

4 voix à MM. J. BUFFAUD (1888), E. MICHEL (1893).

3 voix à MM. COMMANDÉUR (1878), CHAMOUTON (1907), GIGNOUX (1913), MIELE (1908).

2 voix à MM. LA SELVE (1865), GABEL (1888), GOY (1894), CHAPPELET (1913).

1 voix à MM. AUDRY, AÜJAS, AUBLÉ, ALLIOD, DE BERNIS, BÉTHENOD, BICOT, BOULIEU, BURELLE, BOLLARD, BRET, CESTIER, CHEVASSU, COURT, DROUHIN, GUILLOT-BEAUFET, GRILLET, HOMERY, HUVET, HÉRAUD, JOURNAUD, JOUBERT, LAFFIN, LAPLACE, LAHOUSSE, DE MAUROY, MARCIEUX, PINET, ROBATEL, ROBERT, ROUGE, SALOMON, TISSOT, VÉTU.

La Commission de dépouillement charge le Bureau intérimaire de notifier les résultats aux intéressés et l'Assemblée générale est close à minuit 35 minutes.

*Le Bureau de l'Assemblée générale :*

(Art. 8 des Statuts)

*Le Secrétaire,*

A. LACHAT.

*Le Président,*

H. LA SELVE.

---

## BANQUET ANNUEL

Du 6 Décembre 1919

---

Répondant à la circulaire adressée à tous les anciens Elèves de l'E.C.L. pour les inviter à assister à l'Assemblée générale et au Banquet annuel, 160 camarades se sont réunis le samedi 6 décembre 1919 pour fêter le *Banquet de la Paix*. L'Association fait ainsi ressortir de plus en plus sa vitalité et l'origine ancienne de la fondation de notre Ecole ; les promotions primitives s'égrènent d'année en année hélas ! et leurs rares représentants, que nous sommes toujours heureux de saluer, témoignent par leur présence de leur attachement à notre Société.

Les dix premières promotions, 1860 à 1870, étaient représentées par trois membres ; les dix suivantes, 1870 à 1880, avaient sept représentants. Le nombre d'assistants des promotions de 1880 à 1890 n'a pas été très grand, treize seulement, il devrait être meilleur. Par contre, les promotions de 1905 à 1914 ont accru le chiffre de leurs adhérents.

Comme de tradition, la plus franche camaraderie et les meilleures causeries entre amis, furent la marque de ce repas présidé par M. H. LA SELVE, qui avait à sa droite, M. J. COIGNET, Président du Conseil d'administration de l'Ecole, Président de la Chambre de Commerce de Lyon et depuis lors, sénateur du Rhône, et à sa gauche M. H. RICOLLOR, Directeur de l'Ecole, Auprès de lui nous avons remarqué M. GUÉRIX, représentant l'Ecole Supérieure de Commerce de Lyon et M. C. LIMB, représentant le corps enseignant de l'Ecole.

Au dessert, les discours suivants furent prononcés : C'est d'abord notre Président qui s'exprime ainsi, après avoir donné connaissance des messages téléphoniques et télégraphiques échangés avec les groupes de Paris et de Marseille réunis en ces villes à la même heure.

Mes chers Amis,

Nous devons d'abord souhaiter la bienvenue à ceux que nous avons la joie de retrouver. Nous fêtons, en ce jour, le retour de nos enfants prodigues, mais prodiges de dévouement, de vaillance, d'héroïsme. Honneur à vous qui avez illustré l'Association et l'Ecole en contribuant à la défense du sol de la Patrie. Honneur à ceux que nous avons perdu, mais dont nous ne perdrons jamais le précieux souvenir.

Nous remercions nos invités, MM. COIGNET et ROBATEL, qui soit à la Chambre de Commerce, soit à l'Ecole, s'occupent avec sollicitude de notre Ecole ; M. GUÉRIX nous fait l'honneur d'assister à notre réunion, nous en sommes heureux, car nous tenons beaucoup à nos bonnes relations avec l'Ecole Supérieure de Commerce. Nous remercions notre cher Directeur, notre dévoué professeur, M. LIMB, et vous tous, mes chers camarades, qui, en venant si nombreux, donnez les plus belles espérances pour l'avenir de notre Société.

Se sont fait excuser : MM. LUMIÈRE, de BOISSIEU.

En ce moment, le groupe de Paris, en union avec nous, nous téléphone ses meilleurs vœux cordiaux. Vous trouverez leurs noms dans le Bulletin.

Pendant cette triste guerre, notre Association, elle aussi, a tenu bon, sans arrêt d'un jour, tous les services ont fonctionné aussi bien que possible : Placement, secours, hommage à nos morts, bulletin, conférences publiques bondées. L'Ecole et l'Association se sont bien occupées des situations des mobilisés, mais que faire lorsque, dans une visite au Ministère l'on me répondit : Si l'on vous rend des vôtres c'est ouvrir la porte à ceux qui sont le plus utiles au front.

Notre actif s'est accru, pendant la guerre, de 17.000 francs. Nous avons encore plus de 2.000 francs à notre Caisse de secours, que nous vous prions de ne pas oublier.

Maintenant que la situation est devenue normale, l'Association doit poursuivre sa marche en avant. La chrysalide doit s'épanouir.

Nous avons fait appel à toutes les bonnes volontés. Vous avez sous la main : un président parfait, intelligent, distingué que l'on a déjà pu juger à l'œuvre ; un secrétaire précis, dévoué et infatigable ; un conseil vraiment libéral et progressif.

C'est à vous de le secondér, de répondre à ses efforts, de ne pas le contrecarrer. Ayez confiance dans vos élus.

Ce sont les sociétaires qui, par leur zèle, feront la grandeur de l'Association.

Le bienfait de la solidarité est un axiome qu'il n'y a pas à démontrer ; soyez solidaires entre vous pour tout. Placement, relations commerciales, conseils, renseignements. Réunissez-vous souvent et pourquoi ne feriez-vous pas, entre vous, une société artistique, qui, en vous délassant, vous rendrait vos réunions plus agréables.

Pour ce qui concerne notre Ecole, notre Directeur qui met toutes ses forces et tout son cœur à la bien diriger, vous parlera de la rentrée.

Mais vous devez croire aussi que le Conseil de votre Ecole ne négligera rien pour son bien, son président et vos sociétaires qui en font partie et qui sont ici présents, en sont garants.

Les cours autographiés, si réclamés suivront successivement suivant les indications que donnera l'expérience et la présence d'assistants facilitera leur mise à jour.

Les laboratoires industriels se créent, on va de suite en installer dans les sous-sols bien éclairés. Nous voulons former des élèves aux connaissances étendues, aux idées larges, à l'esprit formé à l'observation et à l'initiative, mais en se basant toujours sur une instruction pratique indispensable pour être utile.

Nous devons donner à nos élèves le maximum de connaissances possibles dans le minimum de temps.

Mais qu'il soit bien entendu que l'étude après la sortie définitive de l'Ecole est indispensable.

Le génie français, a-t-on dit, est un éclair, cela se peut, mais les Américains disent aussi : le génie, c'est la patience. Oui, vous devez travailler patiemment toujours.

Nous ne pouvons pas laisser partir du Conseil nos bons camarades COMMANDEUR, GENEVAY, BRANCIARD, PLASSON, NAYLIES, MICHEL, MATHIAN, RIGOLLET, PALLORDET, GANEVAL, JANIN, sans leur témoigner notre vive reconnaissance pour leur bon et dévoué concours.

Il me reste le devoir agréable de vous remercier cordialement de la bienveillance que vous m'avez accordée en me maintenant pendant cinquante-trois ans dans votre Conseil, je vous en suis profondément reconnaissant, et le témoignage que vous venez de me donner m'honore et j'en suis bien touché. Comme un aïeul, je suivrai avec intérêt votre épanouissement, heureux si mon expérience peut vous servir, oh ! bien doucement.

En terminant, je fais un appel chaleureux à votre aimable union, à votre bonne camaraderie, mettez un bon lubrifiant sans falsification dans vos rouages et votre Association s'élèvera comme un avion.

Je lève mon verre à cette union, à l'union de toutes les Ecoles supérieures de notre ville. Que notre vieux Lugdunum soit toujours le foyer d'où part le génie industriel et commercial de la France.

Je lève mon verre en l'honneur et à la santé de MM. COIGNET, GUÉRIN, RIGOLLET, LIMB, de nos anciens présidents ARTHAUD, BUFFAUD, de notre vice-président, BACKÈS, et de nos doyens COMMANDEUR, GALERNE, PLASSON, BRANCIARD.

Au succès de nos Ecoles par le travail et la valeur de nos élèves et pour le bien du pays.

Les paroles de M. LA SELVE sont soulignées de chaleureux applaudissements.

Puis c'est au tour de M. COIGNET de s'adresser à l'auditoire au titre de

Président du Conseil d'administration de l'École et de la Chambre de Commerce de Lyon. Il le fit en termes chaleureux et précis, remerciant les anciens Elèves du bon renom qu'ils font de l'École, énumérant les services que rend la Chambre de Commerce à cette Institution, précisant les améliorations apportées par le Conseil de perfectionnement aux méthodes d'enseignement.

Faisant une allusion discrète au *Referendum* organisé par les anciens Elèves, M. COIGNET nous assure de son influence et de son attachement à l'École pour amener le Conseil d'administration de celle-ci à s'attacher de plus en plus à un enseignement industriel et pratique.

Il termine en souhaitant que l'E.C.L. devienne la première Ecole technique de province et que ses anciens Elèves occupent les postes techniques importants que leurs études peuvent leur conférer.

Des applaudissements unanimes témoignent à M. COIGNET que les anciens Elèves sont d'accord avec lui pour assurer à l'École une prospérité toujours croissante.

M. RIGOLLOT, prend ensuite la parole en ces termes :

Monsieur le Président,

Permettez-moi de remercier l'Association de son aimable invitation, je l'ai acceptée avec empressement, car c'est toujours avec un véritable plaisir que je me retrouve au milieu de vous qui n'avez jamais perdu de vue l'École, votre présence ici en est le témoignage.

Je tiens, au moment où M. LA SELVE quitte la présidence de l'Association des Anciens élèves, lui dire combien ont été agréables, aimables, cordiales, sous sa Présidence, les relations de l'Association avec l'École et à lui en exprimer mes bien vifs remerciements.

Votre nom, cher Monsieur, restera indissolublement lié à celui de l'Association, vous avez présidé à sa naissance, pendant plus de 50 ans, vous avez fait partie du bureau, longtemps comme trésorier, et je me suis laissé dire que par un mystère de vous seul connu, le compte profits et pertes s'équilibrait toujours, même si des sociétaires, un peu négligents, oublièrent de verser leur cotisation.

Quand, dans une cinquantaine d'années, au banquet du centenaire de l'Association, on en fera l'historique, on saura vous rendre justice et rappeler tout ce que vous avez fait pour elle.

Je suis persuadé que le nouveau Président suivra les mêmes errements et continuera de faire prospérer votre Association ; je lui souhaite, d'avance, la bienvenue, persuadé que nos relations seront aussi cordiales qu'avec son vénéré Prédécesseur.

Votre Président m'a prié de vous dire quelques mots du fonctionnement actuel de l'École. Depuis 1914, cinq ans se sont écoulés pendant lesquels les circonstances tragiques que nous avons traversées avaient obligé de ne conserver que les cours des deux premières années.

Actuellement l'enseignement normal a repris ; depuis novembre dernier les trois années fonctionnent ainsi que la quatrième année de spécialisation d'Electrotechnique ; l'effectif actuel de l'École est de plus de 500 élèves, ce nombre extraordinaire et passager demande quelques explications : il tient au retour à l'École des camarades qui depuis 1914 avaient été obligés d'interrompre leurs études pour courir à la frontière défendre la France. Hélas, 26 manquent à l'appel, héros qui ont donné leur vie pour faire triompher le droit ; ils ont payé de leur sang la vic-

toire chèrement acquise à laquelle beaucoup d'entre vous avez contribué si héroïquement et dont nous devons vous être profondément reconnaissants.

Gloire à eux, dont le sacrifice nous permet de vivre pleins d'honneur, pleins de fierté. Gloire à tous ces morts, mais gloire aussi à vous, blessés ou non, qui, par votre énergie, votre endurance et l'idéal qui vous inspirait, avez su réparer les injustices de la force, effacer la défaite de 1870 et sauver la civilisation.

Cette affluence d'élève a nécessité le dédoublement des deuxième et troisième années. Des cours spéciaux ont été organisés pour les camarades démobilisés, cours finissant en avril pour les élèves de troisième année et en décembre 1920 pour ceux de deuxième année.

Grâce au dévouement des Professeurs qui ont bien voulu doubler momentanément leur besogne, grâce à la bonne volonté des élèves qui se sont prêtés aux mesures nécessitées par ce surcroît d'étudiants, on a pu mener à bonne fin l'organisation de l'enseignement.

Si bien que, mon cher Président, vous aurez à recevoir comme membres de l'Association, dans le courant de 1920, environ 250 camarades, constituant les effectifs des deux années spéciales et de l'année normale.

Les trois années normales comptent 330 élèves. Parmi ceux-ci se trouvent 70 élèves démobilisés, qui n'ont pas voulu profiter des avantages offerts dans les années spéciales et ont préféré suivre le cours ordinaire des études, si bien que, retranchant ces 70 élèves, l'effectif de l'Ecole se trouve ramené à 260 élèves, c'est l'effectif qu'il faut comparer à celui de 230 élèves qu'aurait eu la rentrée de novembre 1914.

Il est, comme vous le voyez, un peu plus élevé, c'est que plus de 250 candidats se sont présentés, cette année aux examens d'entrée, nombre qui jamais n'avait été atteint, le plus fort contingent n'avait pas, jusqu'à présent, dépassé 150 candidats.

Voilà, mes amis, l'état actuel de l'Ecole. En terminant, je ne saurais trop vous recommander ces trois promotions qui vont débiter dans l'industrie pendant l'année 1920 ; il faut que chacun de vous s'ingénie à découvrir une place pour un jeune camarade et faciliter ainsi son entrée dans la vie industrielle. C'est une noble et grande tâche qui est dévolue à votre Association ; vous n'arriverez au résultat souhaité qu'avec l'union la plus parfaite, la confraternité la mieux entendue, en formant, en un mot, un faisceau indissoluble.

Mes amis, je bois à la prospérité de l'Association.

Après les applaudissements qui accueillent ce discours, le camarade DOMENACH propose un ban à l'adresse de M. RIGOLLOT. Il est exécuté de façon impeccable. Les conversations reprennent plus animées, pour faire place quelques instants après à un silence des plus impressionnants et à une immobilité des plus rigoureuses, pour permettre au photographe officiel de prendre une vue de l'ensemble de l'assistance (1).

La parole est ensuite donnée au camarade G. MAILLET :

Mes chers Camarades,

De tout temps l'Assemblée générale et le banquet annuels de notre Association ont constitué pour nous tous une fête de famille. Elle nous est chère par les souvenirs qu'elle révèle dans nos cours et aussi parce qu'elle nous permet d'apporter

---

(1) Cette photographie, remarquable par sa netteté est du format 18/24. Elle est à la disposition des camarades qui voudront bien la réclamer au secrétariat contre paiement de la somme de 5 francs.

fidèlement chaque année, à notre vieille Ecole, le tribut de notre reconnaissance et de notre piété filiale.

Au lendemain de la Grande Guerre, au sortir des heures les plus tragiques de notre histoire, cette réunion revêt un caractère de solennité, dont nul d'entre nous ne peut méconnaître le sens.

Les Anciens Elèves de l'Ecole Centrale Lyonnaise ne sont point venus aujourd'hui à leur assemblée traditionnelle dans le seul but de resserrer les liens de notre Association et de ressusciter, une heure durant, la bonne camaraderie vécue jadis sur les bancs du quai de la Guillotière ou de la rue Chevreul.

Une pensée plus haute, et de plus graves devoirs nous ont appelés ici.

Tous, nous avons voulu rendre un pieux et fraternel hommage à la mémoire de nos Camarades — vous en savez le nombre — qui sont morts pour la Patrie !

Tous aussi, nous avons tenu à affirmer notre foi profonde dans les destinées de notre Ecole, à exprimer notre volonté de lui assurer un large et fécond avenir !

Tous enfin, nous sommes venus jeter les bases du vaste programme de travail et d'efforts en commun, qui sera désormais la charte de notre Association. Sa réalisation, à la fois méthodique et progressive, nous permettra de donner à nos industries du Sud-Est et du Centre de la France, par le développement et par la réforme de notre Ecole — dont M. le Président du Conseil d'Administration nous apportait tout à l'heure l'heureux augure, — le grand foyer d'Instruction Technique supérieure dont elles ont le plus pressant besoin.

Ainsi, aux heures enfin venues de la Paix et dans le champ d'activité qui lui est dévolu, notre Association poursuivra l'œuvre de nos Combattants et de nos Morts héroïques, la grande œuvre qui, hier, portait le nom de « Défense Nationale », et d'où sortira demain la Restauration Economique de notre Pays !

Notre programme, mes chers Camarades, vous le connaissez. La modeste feuille d'appel — la feuille rouge — que nous vous adressions, il y a quelques jours, en fixait les grandes lignes. Il devait vous être exposé, avec plus de détails, par la voix autorisée de notre Président, à l'Assemblée générale, mais malheureusement, comme vous l'avez vu, le temps a fait défaut.

Avant de nous séparer, je voudrais tout au moins, et pour que nul n'en ignore, en préciser le sens, en dégager l'esprit.

Notre Ecole Centrale Lyonnaise ne peut grandir et prospérer qu'à la condition expresse d'avoir à ses côtés une Association d'Anciens Elèves, active et puissante, capable d'assurer son recrutement annuel et le placement régulier de nos jeunes Camarades au sortir de son enseignement, capable aussi de lui apporter le large concours moral et financier sans lequel elle ne saurait, à vrai dire, ni vivre, ni même — son existence matérielle assurée — se développer normalement.

Donc, mes chers Camarades, il faut que notre Association *soit forte* ! J'ajouterai, tout à l'heure, il faut qu'elle *soit riche* !

Forte ? Elle le sera lorsque chacun de nous, bien décidé à faire vis-à-vis d'elle tout son devoir, lui donnera sans marchander le plein concours de son activité et de son dévouement. Elle sera forte de notre inlassable attachement à sa mission sociale de la constance de nos efforts du soin toujours en éveil que nous apporterons à réaliser son but fraternel c'est-à-dire le recrutement de nos jeunes Camarades et leur placement après la fin de leurs études.

Et, à ce dernier point de vue, il nous reste beaucoup à faire. Certes, dans ce domaine, notre Siège Central a accompli depuis longtemps une œuvre patiente et féconde. Mais, si encourageants que puissent être les résultats obtenus, nous ne saurions prétendre qu'ils constituent le terme de nos efforts. A ceux-ci il a manqué trop souvent dans le passé la continuité et la coordination, conditions inéluctables du succès.

Elles ne nous feront plus défaut désormais. Unis dans la plus fraternelle solidarité, conscients de la grandeur de notre œuvre, nous en prenons ce soir — n'est-il pas vrai ? — l'engagement solennel.

A dater de ce jour, tous nous nous intéresserons aux divers modes d'activité de notre Association ; nous assisterons avec assiduité aux réunions de Lyon ou de nos Groupements régionaux ; nous tiendrons à honneur de nous rappeler en toutes circonstances, particulièrement dans nos relations commerciales que nos Camarades ont un droit de préférence et que notre devoir est de nous soutenir les uns les autres ; nous nous efforcerons de faire prospérer notre Bulletin mensuel en collaborant à sa rédaction, et surtout en lui faisant réserver une large part dans les budgets de publicité de nos industries ; nous créerons parmi nous un état d'esprit et une discipline tels que pas une vacance de poste technique ou de situation industrielle ne vienne à notre connaissance sans que notre Secrétariat n'en soit aussitôt informé et n'ait par suite la possibilité d'en faire profiter nos Camarades.

Il est un point sur lequel vous me permettrez d'insister plus spécialement, parce qu'il est la base, le nœud même de l'efficacité et de la puissance de notre œuvre. Je veux parler du concours pécuniaire que chacun de nous peut et doit apporter à notre Association.

Si nous voulons vraiment que celle-ci soit forte et son action féconde, il faut encore qu'elle soit riche, j'entends par là qu'elle dispose des plus larges ressources financières.

L'argent, a-t-on dit souvent, est le nerf de la guerre. Dans la paix, il est plus encore le grand moyen de produire et de réaliser.

C'est ce fait d'expérience qui m'incite à vous adresser, aujourd'hui, le plus amical, mais aussi le plus pressant appel en faveur de cette forme de votre dévouement à l'Association que doit être désormais votre contribution pécuniaire.

Je m'excuse d'insister sur ce point, mes chers Camarades, d'autant plus que je n'ignore rien, personnellement, des soucis qui assaillent chacun de nous, au milieu des difficultés, sans cesse aggravées, de l'heure présente. Pourtant, le succès de notre œuvre est à ce prix, car vous sentez bien tous qu'à défaut des moyens financiers nécessaires, notre programme d'action ne saurait aboutir et nos efforts communs resteront vains.

Le taux de notre cotisation annuelle vient d'être augmenté. Nous accepterons vaillamment cette nouvelle charge, d'ailleurs très inférieure à l'augmentation courante de tous les éléments du prix de la vie.

Mais cela ne saurait suffire, du moins pour ceux d'entre nous à qui la situation sociale, qu'ils ont acquise, crée le devoir sacré de contribuer dans une plus large mesure au développement et à la prospérité de notre Association. Ils ne peuvent oublier, en effet, que les années passées à l'Ecole et l'enseignement technique qu'ils y ont reçu, sont venus aider puissamment, dans le cours de leur carrière, à leur valeur et à leur travail personnels.

Cette dette de reconnaissance, il n'en est point parmi eux, j'en suis bien sûr, qui veulent s'y soustraire. Divers moyens s'offrent à leur choix pour y faire face. Ils tiendront à honneur de n'être point seulement membres actifs de notre Association, ils voudront encore en être membres à vie ou membres donateurs. Ils feront à notre Association et à notre Ecole des dons en espèces et des dons en nature. Ils souscriront largement à la publicité, d'ailleurs fort efficace, de notre Bulletin Mensuel. Ils créeront des bourses d'études pour ceux de nos jeunes Camarades peu fortunés, qui méritent notre appui. Ils nous aideront, enfin, à réaliser cette partie de notre programme qui doit être désormais notre pensée constante et le but légitime de nos efforts: l'accession progressive des Anciens Elèves de l'Ecole Centrale Lyonnaise à la propriété de leur Ecole !

Mes chers Camarades, de Strasbourg, récemment, aux fêtes de l'anniversaire du retour de l'Alsace et de la Lorraine à la France, une voix éloquente précisait la gravité de l'heure actuelle et évoquait devant nous les vastes espoirs de l'avenir en nous disant :

« Une Histoire finit, une Histoire commence ! »

Cette parole du grand vieillard, en qui s'est incarné l'âme de la Patrie aux heures les plus tragiques de la Grande Guerre, permettez-moi de l'appliquer à notre Association et à notre Ecole, que nos cœurs ne sauraient séparer !

C'est bien une ère nouvelle qui s'ouvre devant nous, ère de labeur intense, où tous nous travaillerons à reconstituer la richesse économique de notre pays, et où nous unirons aussi nos efforts pour conquérir à notre chère Ecole le succès et la prospérité, que nous lui souhaitons.

Une grande mais lourde tâche nous incombe donc, à tous !

Elle n'est point au-dessus de nos forces et nous saurons la mener à bien, à la condition toutefois de ne jamais oublier que l'avenir de notre Association et de notre Ecole est dans nos mains, qu'il sera ce que nous l'aurons voulu, ce que nous l'aurons fait !

Unissons-nous donc plus étroitement encore, mes chers Amis. Elevons nos énergies et nos cœurs à la hauteur des nécessités de l'heure présente et de la grande œuvre que nous voulons accomplir. Redoublons d'efforts, d'activité, de dévouement !

Serrons nos rangs autour du drapeau commun de notre Ecole et de notre Association ! Et, les yeux fixés sur leur étoile, là-haut, dans notre beau ciel de France encore irradié par les feux de la Victoire, unis et forts, la main dans la main, marchons vers l'Avenir !

Les applaudissements les plus vibrants couvrent la péroraison du discours qui causa une profonde impression sur l'auditoire et un double ban fut proposé en l'honneur de l'orateur qui venait de se révéler parmi nous.

M. T. ROBATEL, ancien Président de notre Association se lève ensuite, et avec l'humour que nous lui connaissons tous, sait dire un mot aimable pour tous et en particulier pour MM. LA SELVE et COIGNET. Il salue le camarade MAILLET et l'assure, comme membre du Conseil d'administration de l'Ecole, que rien n'est omis pour permettre aux Elèves de faire d'excellentes études théoriques et pratiques et que l'avenir verra combler les quelques lacunes qui existent encore. Il termine en souhaitant l'union et la cohésion de tous les anciens E.C.L. pour la prospérité de l'Association.

Cette improvisation est saluée d'applaudissements frénétiques puis les convives se rendirent aux salons, où le café était servi et où les conversations se donnèrent libre cours. Peu à peu les départs s'effectuent, sans que la plupart des camarades puissent attendre la fin du dépouillement du que la plupart des camarades puissent attendre la fin du dépouillement du scrutin. Le « panachage » des listes en rend le contrôle fort minutieux et ce n'est qu'à minuit 30 minutes que les camarades ayant eu le temps ou la patience peuvent en connaître le résultat. Ils se retirent à leur tour en échangeant leurs commentaires qui font bien augurer pour la reprise de notre action dans un exercice de Paix.

Étaient présents au Banquet annuel de 1919, MM. :

ARTHAUD (1862), LA SELVE (1865), ROBATEL (1867), NODET (1870), BRANCIARD, MIALON, WILLERMOZ (1874), DROUHIN (1876), COMMANDEUR (1878), GALERNE (1879), POUCHOT (1881), LACOURBAT (1882), GERMAIN, MERMET (1883), GENEVAY (1884), BRUN, COLAS (1885), BALAS (1886), AUBLÉ (1887), BUFFAUD, PLASSON (1888), DUBEUF, GELAS (1889), PLOMBIER (1890), BÉROUJON, CLERC-RENAUD, MATHIAS (1891), RIGOLLET (1892), AMANT, MICHEL (1893), CHAROUSSET, GOY (1894), BACKÈS, CHAMPENOIS (1895), DUMONT, FORAISON (1896), MAILLET, MAGNIN, RAVIER, (1897), GAMBERT, HÉRAUD, LACROIX (1899), SERVE-BRIQUET, L'HUILIER (1901), AUZET, BOUVIER, BONNET, CHARMETANT, GUERRIER, LAHOUSSE, TISSOT (1902), CLARET, LOUIS, PÉTROD, VENOT, VIBERT (1903), BOISSONNET, JOUBERT (1904), ALLIOD, BONNEL, BUCLON, CHAMBOUVET, CESTIER, GABERT, HUVET, LACHAT, LÉONARD, MARC, PÉLISSÉ, SEIGNOBOSC (1905), BICOT, BRAL, LAMBERT, LEGRAND, PEY, ROYER (1906), BRET, BURDM, CHAMOUTON, DOMECK, GUILLOT-BEAUFET, L'HUILIER, MONTANGE, PERROCHET, VIALETTE (1907), ALBANEL, COZON, CRÉPIEUX, HUMBERT, LAFFIN, LÉPINE, LOISON, DE NANTES, PASCAL, PÉLISSIER, SUR, VIEILLEVICNE, DE VESVROTTE, ROJON, GIRAUDIER, PIN, GALLE, LAPLACE (1908), AUDRY, CHAZIT, LOYON (1909), BERTHOLON, CHOFFEL, GARIN, GOURDON, JACQUET, LESTRA, BONIFACY, LOMBARD-GERIN, GIRARD, GILLET, NEYRAND (1910), BOUGEROL, RAY, VÊTU, CABAUD, MICHALON, MAGAT, GANEVAL, GÛYET (1911), BUSSERY, MICHEL, MÉDECET, MORTAMET, MAGNAN, PROST, (1912), BONNARD, CHAPPELET, CELLARD, DARODES, FORRAT, GUINAND, HAAS, LOMBARD, GIGNOUX (1913), MONTEL, RIGOLLOT, BOULIEU, D'ÉPENOUX, L'HUILIER, MIZONY, BÉTHENOD, BÉNETIÈRE, DE VEYLE, LAURAS, DE NANTES, MOUTERDE, MOUCOT, SALOMON (1914).

S'étaient excusés, MM. : J. et E. GILLET, M. BERLIET, BOUGAULT, A. et L. LUMIÈRE, L. PRADEL, SOUCHON, DE BOISSIEU, DESJUZEUR, BUREL, CHARLET, PIERRON, CHARRUIT, T. DIÉDERICH, administrateurs, professeurs de l'École, ou membres honoraires de l'Association.

Parmi nos camarades excusés citons : MM. MOUTERDE (1860), GENTHON (1861), VERZIEUX (1863), CHAPUY (1866), SAR (1867), SUPÉRY (1868), CORDIER (1875), BARLET (1878), LAGARDE (1879), CHAUVIN (1882), DURAND, CELARD (1883), DE KAMPILING (1886), GEAY (1887), BOURLIN, DÉTARD, CROCHON, SCURMANN (1888), BOTTON (1890), CABANE (1893), DE MONTRAVEL (1895), BERGEON (1899), GUIRAND, CARRIÈRE (1902), CHRISTIN (1904), SEGUIN, BERNARD, CREUZET (1905), DE LA BOULAYE (1907), SERRES, VINCENT (1908), PERRIN, RAVET, NIBOYET, CHAPUIS (1909), BOUVIER, BONNET (1911), G. DE MONTGOLFIER, MARCIEUX, CHAMUSSY, VARENNE (1912), GAUCHERAND, AYROLLES, SUAREZ, TOURASSE (1914).



## GRUPE DE PARIS

---

### Banquet du 6 Décembre 1919

---

Ce fut un grand succès que ce Banquet du Groupe de Paris, donné dans les salons du restaurant Bonvalet, une belle soirée qui rappelait les heureuses réunions d'avant-guerre. Délivrés de la hantise de la tragédie qui, pendant cinq années, a pesé sur nos pensées et revenus aux tranquilles travaux de la paix, nous éprouvions une grande joie à nous retrouver entre camarades, dans un sentiment de sécurité qui nous semblait presque oublié. Une joie, oui, mais non sans mélange, et tintée de mélancolie, car la tuerie est trop proche, et les coups aveugles des batailles, qui ont fait tant de vides parmi nous, et les deuils, les angoisses, les ruines, tout cet écran funèbre de souvenirs, nous voile le soleil des véritables allégresses !

Notre Président, a su rendre, en quelques mots d'une émouvante simplicité, hommage à « ceux qui sont morts pour leur être et leur feu », selon la belle parole de Péguy.

Que les survivants regardent l'avenir sans laisser perdre les leçons du proche passé, et que les exemples de sublime énergie que nous ont légués nos disparus nous guident et nous stimulent toujours !

Donc, ce fut une réussite, et, d'abord, il convient de rendre hommage à la Commission du banquet, composée des camarades PERRAUD (1890), COURRIER (1892) et JOUBERT (1904), et à la Commission de la partie artistique dont s'occupèrent COURRIER et COLOMBART (1895). Grâce à eux, à leur dévouement actif et prévoyant, tout se déroula sans accroc...

Nombreux (plus de cinquante) furent ceux qui répondirent à l'invitation du Président, dont on verra les noms d'autre part. Ceux qui s'excusèrent avaient d'impérieuses raisons de n'être point parmi nous. Il fallait, d'ailleurs, qu'il en fût ainsi, car on peut poser ce principe : « Pour pouvoir assister à une manifestation aussi primordiale de la vie de notre Association, il suffit de le vouloir ».

Voulez-vous un exemple ?

Les camarades CHABERT (1908) et MONNET (1909), habitent à Domangeaux-Eaux... c'est dans la Meuse, à 40 kilomètres de Bar-le-Duc, un village plutôt mal desservi. Eh bien, ils étaient pourtant parmi nous ce 6 décembre, et ils méritaient bien que leur exemple fut cité, tout comme celui de LICOYS, venant, un jeudi soir de Dunkerque, nous faire une magistrale conférence.

Certes, celui dont chacun s'informait, et dont l'absence, après tant de services rendus à notre Groupe, laissait un bien grand vide, était notre excellent camarade JOUBEK, appelé brusquement à Lyon, par une décision de sa Compagnie, et empêché, ainsi, d'assister à cette réunion qu'il avait préparée.

Collaborateur infatigable du Président, toujours prêt à rendre service, et d'une constante amabilité, à laquelle son successeur intérimaire tient à rendre hommage, il savait, dans ses chroniques du Bulletin, traduire avec vérité et attirance, la vie active du Groupe de Paris. A Lyon comme ici, il fera de bonne besogne pour l'Association, sans bruit et sans parade. Malgré cela, nous espérons tous le voir bientôt revenir parmi nous.

Parmi les premiers camarades arrivés, la glace était rompue avant même de s'être formée, et quand on se mit à table, à vingt heures, les conversations étaient déjà fort animées, au cours desquelles, suivant une heureuse tradition, on parlait des occupations présentes, des projets d'avenir, des camarades revus, ou rencontrés, et aussi des vieux souvenirs d'Ecole, passé studieux et gai, plein de labeur insouciant, qu'on évoque avec tant de plaisir, et un peu d'attendrissement...

La salle était spacieuse et claire, le menu et le service impeccables. Au champagne, tout le monde se tut, car nul n'est écouté avec plus de respect que notre Président ! Sa parole joint à l'autorité d'un industriel qui connaît le monde, à la précision d'un homme d'affaires, la charmante bonhomie d'un père conseillant ses fils. Il dit bien ce qu'il veut dire, en termes clairs, avec franchise, et il dit beaucoup en peu de mots. Son toast, comme on en jugera, contient à la fois une opportune évocation du passé, un hommage aux Morts de l'Association, un remerciement et un encouragement pour ceux qui se dévouent. Le voici dans son intégralité :

Mes chers Camarades,

Vous êtes, sans doute, impatients d'entendre les artistes convoqués par votre Commission du Banquet, à laquelle j'adresse, en passant, tous nos remerciements.

Je remercie tout particulièrement notre Camarade COURRIER qui n'a pas ménagé son temps pour nous procurer une agréable soirée.

Aussi, je vous prie de m'excuser d'abuser de vos instants, mais les occasions d'échanger nos idées en si nombreuse compagnie sont assez rares pour que je m'empresse de mettre celle-ci à profit.

J'ai, tout d'abord, à vous remercier d'être venus en aussi grand nombre à ce banquet.

Etant données les coupes sombres pratiquées dans notre groupement par ces

cinq années de guerre, l'effectif de ce soir représente un peu plus de 50 % du nombre total de nos adhérents.

C'est un record qui démontre éloquentement combien vous êtes restés fidèles à notre Association et à notre vieille Ecole.

Je ne saurais laisser passer cette occasion d'adresser à nouveau, en votre nom, les plus chaleureux remerciements à nos dévoués Conférenciers qui sont venus spontanément se mettre à notre disposition et que nous avons entendus avec tant d'intérêt dans leurs exposés si consciencieux et si fortement documentés.

Ces remerciements vont tout d'abord à notre ami FERRIER qui a bien voulu accepter d'inaugurer la nouvelle série des Conférences de notre Groupe reconstitué.

Puis, à notre jeune camarade Pierre VALÈRE-CROCHON, qui nous a si vivement intéressés avec son étude sur la Motoculture.

Une mention toute spéciale doit être faite à notre camarade LICOYS, qui n'a pas craint de venir de Dunkerque pour nous tenir sous le charme de sa parole autorisée et que notre dévoué camarade GABEL a bien voulu déjà remercier en votre nom.

Nous espérons que cet exemple sera suivi et que d'autres Camarades n'hésiteront pas à consacrer quelques instants pour l'instruction et la documentation de leurs collègues. Je recevrai avec plaisir leur inscription pour les prochaines conférences.

Puisque j'en suis au chapitre des remerciements, vous me permettez de ne pas oublier notre dévoué secrétaire JOUBERT, qui a assumé avec tant de bonne volonté, d'assiduité et de modestie, une tâche parfois ingrate. Rappelé brusquement à Lyon par un ordre impératif de sa Compagnie, il a quitté Paris hier avec le très vif regret de ne pouvoir être des nôtres ce soir ; mais nous pouvons être assurés qu'il défendra énergiquement nos idées à l'Assemblée générale.

J'ai, malheureusement, à vous présenter les excuses d'un grand nombre de Camarades dont vous trouverez la liste au Compte-rendu de cette soirée.

Ceci m'incite à regretter l'absence de la plupart de nos aînés que nous avions, d'habitude, l'agréable plaisir de rencontrer à nos banquets, et tout particulièrement celle de notre vénéré doyen, M. WULLIAM, retenu à la chambre par un accès de rhumatisme dû à la température déplorable que nous subissons depuis plus d'un mois.

Un malaise assez grave nous prive également, ce soir, du concours de notre ami RIVAUX, qui assumait avec tant de bonne grâce les arides fonctions de trésorier dans nos précédents banquets, depuis leur fondation.

Souhaitons à tous un prompt rétablissement.

Il y a eu vingt ans le mois dernier que votre Groupe de Paris, qui venait d'être reconstitué, donnait son premier banquet annuel dans les Salons de l'Hôtel Moderne. Trente Camarades avaient tenu, par leur présence, à affirmer la vitalité de ce groupe naissant.

Depuis cette date, l'union et la solidarité entre tous les Camarades de la région parisienne se sont resserrées de plus en plus, et le nombre de nos adhérents alla sans cesse croissant jusqu'au jour où survint le coup de tonnerre de la Mobilisation.

La tourmente dispersa tous nos Camarades et parut sonner le glas de notre Groupe.

Cinq ans ont passé !! Inclignons-nous et saluons comme il convient ceux des nôtres qui ont sacrifié leur vie à la défense de notre chère Patrie....

Nos Bulletins de Guerre vous ont fait connaître les noms de tous ces héros tombés face à l'ennemi, ainsi que les nombreuses nominations, citations, décorations obtenues par la vaillance de nos Camarades.

Ceux que l'âge retenait loin du front ont offert généreusement leurs services à la Patrie et ont contribué, de leur mieux, à la Victoire finale.

Nous avons donc la légitime fierté de pouvoir dire, qu'à des titres divers, tous nos Camarades ont fait vaillamment leur devoir.

Et, maintenant, que l'horrible tragédie est terminée, notre tâche commence : il nous faut plus que jamais serrer nos rangs si nous voulons lutter avantageusement dans les durs combats de la vie quotidienne.

Nous devons nous efforcer de nous rendre utiles les uns aux autres. Nous devons faciliter, à nos jeunes Camarades, l'accès des situations industrielles.

Je sais que vous ne faillirez pas à ces devoirs.

Je fais, à nouveau, instamment appel à votre dévouement et à votre esprit de solidarité pour que tous contribuent de leur mieux et dans la mesure de leurs forces, à la bonne marche de notre Association.

Vous le pouvez de mille manières : Publicité dans notre Bulletin. — Communication d'articles. — Sujets de conférences. — Indications de situations et de places vacantes. — Et, surtout, assistance régulière à nos réunions.

Et, maintenant, vous me permettrez un mot personnel au sujet de ma candidature au Conseil de notre Association. Je vous dois, en effet, une explication à ce sujet.

Je vous ai mis au courant, dans nos réunions, du programme élaboré par notre camarade MAILLET, programme qui a été accepté par l'unanimité des candidats présentés à vos suffrages.

Il m'a paru, et vous serez certainement de mon avis, que l'auteur de ce programme était, plus que tout autre, qualifié pour le développer et pour en suivre l'exécution.

J'ai donc insisté vivement auprès de notre ami MAILLET, qui a, finalement consenti à se laisser porter candidat et j'ai dû, moi-même, accepter d'être inscrit sur la liste.

En tous cas, vous pouvez être persuadés que tous nos efforts tendront au développement toujours plus grand de notre Ecole et de notre Association.

Messieurs, je bois à la prospérité de notre groupe parisien et à celle de notre Association et de notre vieille Ecole.

Succédant à ces sages enseignements, ce fut ensuite une heure d'agréable délassement, au cours de laquelle nous entendîmes le chansonnier « Constantin » de l'Alhambra, en des œuvres qui amusèrent l'auditoire, et Mme « Blanche Velna », des Variétés, qui détailla trois romances avec beaucoup de charme et d'esprit. Ces artistes furent accompagnés avec maîtrise par le camarade BONVALLET, à qui son obligeance valut une part des applaudissements. Enfin nous primes grand plaisir aux ingénieux escamotages de l'illusionniste « Alex », des concerts-parisiens, plein d'adresse.

Ce pendant, le camarade COURRIER s'affairait dans les coulisses...

Ce sympathique camarade eut à jouer, en dernier lieu, le rôle peu applaudi, de Trésorier, en l'absence de RIVAUX, malade, et s'en acquitta avec son inaltérable bonne humeur.

Nous lui devons un grand merci pour la réalisation de son programme.

Et maintenant que conclure ?

En même temps que nous, nos camarades Lyonnais se réunissaient à

l'Hôtel de l'Europe, et un coup de téléphone de JOUBERT nous a appris qu'ils étaient plus de cent cinquante. Voilà donc deux magnifiques démonstrations de la prospérité de l'Association. Il faut que le fruit de semblables journées ne soit point perdu.

Il faut qu'elles éclairent les incrédules, qu'elles réchauffent les indifférents, qu'elles ramènent les égoïstes. Elles doivent contribuer à convaincre chacun de nous qu'il n'est pas un Robinson perdu dans son île, mais un anneau dans une chaîne, un homme parmi les hommes susceptible de secourir et d'être secouru, et dont le bonheur particulier est fonction de la prospérité générale. Voilà pourquoi nous avons des devoirs envers nos camarades, notre Ecole, notre Association.

En nous acquittant de cette dette de solidarité si légère, si minime, c'est en même temps notre intérêt que nous servons. Tant pis pour ceux qui ne le comprennent pas. Nous, stimulés par l'éclatant succès de nos Banquets de la Paix, remercions les camarades qui sont venus, et, la main dans la main, allons de l'avant !

Au travail !!!

Pierre VALÈRE-CHOCHOD (1913).

Etaient présents au Banquet :

MM. FORTIER (1877), DUFOUR (1878), BLANC, GUILLOT, RIVAL (1885), HOSPITAL (1887), GABEL, FOILLARD (1888), PERRAUD (1890), BLANCHET (1891), COURRIER (1892), SAGNIMORTE, DESPIERRE (1893), COLOMBART (1895), GRINAND, PIOLLET (1896), CUSSET (1897), COLLIEX, BRETON, BUSSIÈRE, BOUTEILLE, TABOULET, FERRIER, CARRIÈRE, DUCROISSET, BETHENOD (1901), PELLET-MONNET (1902), HALLET, MORAND (1903), FRANTZ, COQUARD (1904), C. MAILLARD, BOLLAND, DE COCKBORNE (1905), VERGEZ, NAVET, ROUSSELLE, DELASTRE (1907), ROUSSEL, PARISE, DOMECK, CHABERT, GERVAIS (1908), MONNET (1909), JEANNEROD (1910), A. et P. VALÈRE-CHOCHOD, DE DAUCKZSA, LASNE, WALDMANN (1913), DURAND (1914).

S'étaient excusés :

MM. WULLIAM (1860), DUBIEF (1868), MAIRE (1870), WALDMANN (1872), REYNAUD (1875), FALCOUZ, VIAL (1876), VERZIEUX (1879), THOLON (1883), BRACHET (1884), POINSIGNON (1886), MONY (1889), RIVAUX (1891), TRINCANO, RAYMOND (1901), FAYOL (1902), JOUBERT (1904), LICOYS, MAILLAND (1905), GRANDJEAN, DE FUMICHON (1906), MIRONNEAU (1910), TAVAUX (1911), FORNIER (1914).



# CHRONIQUE

## RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RÉUNION DU 17 DÉCEMBRE 1919

Le nouveau Conseil élu en Assemblée générale du 6 décembre s'est réuni le 17 suivant pour la constitution de son Bureau.

Etaient présents :

MM. BACKÈS, MARC, LACHAT, MAILLET, CHAROUSSET, BERTHOLON, BOUGEROL, MAGNIN, BURDIN, GIRAUDIER, RAMASSOT, MATHIAS, GERMAIN.

S'étaient excusés : MM. BLANCHET (votant par correspondance) et TRANCHANT.

La séance est ouverte à 20 h. 15, par M. BACKÈS, en qualité du plus ancien membre du Conseil sortant. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux Conseillers, les engage à se mettre au travail pour réaliser le programme sur lequel ils ont été élus et remercie les camarades qui, par leur vote récent, ont élu le nouveau Conseil. Il cède le fauteuil présidentiel au camarade GERMAIN, doyen d'âge de la réunion, qui, avant de procéder à l'élection du Président, donne lecture de la lettre de démission de M. POUCHOT dont les nouveaux élus prennent acte. L'ordre du jour appelle l'élection des membres du Bureau du Conseil d'administration pour l'exercice 1919-20. Le vote a lieu par bulletins secrets et donne les résultats suivants :

*Election du Président de l'Association* : Votants : 14.

M. CHAROUSSET Paul (1894) 1 voix.

M. BACKÈS Léon (1895)... 13 voix, élu.

M. GERMAIN proclame élu M. BACKÈS, Président du Conseil d'administration et lui cède la présidence. M. BACKÈS prononce quelques paroles de circonstance et le vote continue.

*Election du 1<sup>er</sup> Vice-Président* : Sur la proposition de M. G. MAILLET, le Conseil se met d'accord sur le fait que le 1<sup>er</sup> Vice-Président de l'Association doit habiter Lyon, pour pouvoir suppléer le Président en son absence.

1<sup>er</sup> tour : M. GERMAIN Antoine (1883), 7 voix.  
M. CHAROUSSET Paul (1894), 6 voix.  
M. MATHIAS Antoine (1891), 1 voix.

La majorité absolue étant de 8, il a été décidé de procéder à un second tour de scrutin. M. CHAROUSSET déclare ne pas être candidat et se désiste en faveur de M. GERMAIN.

2<sup>me</sup> tour : M. GERMAIN Antoine (1883), 12 voix, élu.

*Election du 2<sup>me</sup> Vice-Président* : Le Conseil interprétant le désir manifesté par l'Assemblée générale de voir créer une seconde Vice-Présidence en faveur d'un membre du Conseil, pris hors de Lyon, pour représenter avec autorité l'Association en un point utile du territoire et considérant, en particulier, le désir exprimé dans le cas présent de voir confier pour des raisons judicieuses ce poste au Président actuel du groupe de Paris, passe au scrutin :

M. BLANCHET Joanny (1891), 13 voix, élu.  
M. MAILLET Gabriel (1897), 1 voix.

*Election du Trésorier et du Secrétaire*. — Le Conseil considérant que ces deux emplois ne sont pas simplement des titres honorifiques, mais de véritables fonctions, par lesquelles, en dehors de toutes considérations de manifestation de sympathie, il importe de désigner des membres ayant la possibilité matérielle d'accepter ces charges absorbantes de l'administration, se met d'accord pour le choix des titulaires. Sont désignés :

*Trésorier* : M. MARC Joannès (1905), 13 voix, élu.  
*Secrétaire* : M. LACHAT André (1905), 13 voix, élu.

*Election de l'archiviste* :

M. MAGNIN Paul (1897), 13 voix, élu.

M. MAGNIN, ancien archiviste, succède à ce titre à M. GENEVAY, archiviste sortant, pour lequel le nouveau Conseil crée la fonction de *bibliothécaire*, en considération des éminents services qu'a rendus ce camarade dans le classement des ouvrages dont notre bibliothèque est doté par de généreux donateurs. Le Conseil lui adresse tous ses remerciements.

L'élection terminée, le Bureau est ainsi installé :

Président.....	M. L. BACKÈS.
1 <sup>er</sup> Vice-Président.....	M. A. GERMAIN.
2 <sup>me</sup> Vice-Président.....	M. J. BLANCHET.
Trésorier.....	M. J. MARC.
Secrétaire.....	M. A. LACHAT.
Archiviste.....	M. P. MAGNIN.

Conseillers : MM. MATHIAS, RAMASSOT, CHAROUSSET, MAILLET, TRANCHANT, BURDIN, GIRAUDIER, BERTHOLON et BOUGEROL.

Le Conseil ainsi constitué entre en séance et prend les décisions suivantes :

*Première résolution :*

Le nouveau Conseil pose le principe de la coopération intime de toutes les forces de l'Association pour la réalisation de son programme. Il désire administrer en liaison avec les membres qualifiés qui l'ont précédé et avec leur concours. Le Conseil décide donc d'appliquer, lorsqu'il sera nécessaire, l'art. 5 des Statuts qui intéresse à l'administration de l'Association tous ses anciens Présidents. Il décide donc de convoquer, chaque fois que des questions principales seront en jeu : MM. ARTHAUD, VERZIEUX, ROBATEL, BUFFAUD, LA SELVE, anciens Présidents de l'Association, pour prendre part, à titre consultatif, à ses délibérations et d'écouter leurs conseils avisés.

*Deuxième résolution :*

Le Conseil considère que le moyen rapide et pratique d'assurer le fonctionnement administratif de son organisme consiste en une *délégation de ses pouvoirs* entre les mains d'un *Comité de Direction*, composé de quelques membres, qui auront qualité pour trancher rapidement et sans convocation spéciale du Conseil en entier, toutes les questions journalières d'ordre courant dont les grandes lignes auront été déterminées en séance du Conseil. Après délibération, ce Comité permanent sera composé du Président, du Trésorier, du Secrétaire et de trois autres membres désignés par le Conseil. Ces six membres devront se réunir en tout, ou partie, fréquemment pour donner des solutions rapides à toutes les affaires, marche des groupes, placement, fêtes, etc. Le Conseil désigne MM. CHAROUSSET (1894), MAILLET et MAGNIN (1897), pour faire partie de cet organe d'exécution.

Le *Comité de Direction* de l'Association est donc ainsi constitué :

MM. L. BACKÈS.... (1895).	MM. P. CHANOUSSET. (1894).
J. MARC..... (1905).	G. MAILLET..... (1897).
A. LACHAT.... (1905).	P. MAGNIN..... (1897).

Le Conseil lui délègue des pouvoirs étendus lui permettant un fonctionnement régulier. Ils pourront s'adjoindre, en chaque cas particulier, les autres membres du Conseil qui leur seraient désignés ou qui leur sembleraient spécialement qualifiés.

*Troisième résolution :*

Le nouveau Conseil aborde ensuite une troisième question de principe qui sera désormais son guide. Il consiste à assurer la puissance financière de notre groupement, sans laquelle tout effort vers le mieux serait inutile.

M. le Trésorier est chargé de présenter un projet de budget pour la réunion suivante. Le Conseil déclare que chaque camarade doit bien se persuader que la cotisation annuelle qu'on lui demande n'est qu'une limite inférieure. Tout camarade, dont les ressources personnelles ou la situation acquise du fait de son passage à l'Ecole, doit être taxé plus que le camarade non encore arrivé à une situation assise. Il est inadmissible à l'heure présente qu'un certain nombre de camarades de notre groupement se limitent à leur cotisation annuelle. Le nouveau Conseil espère que son appel sera entendu, et en attendant un moyen pratique de réalisation de cette conception nouvelle de participation proportionnelle aux dépenses, selon les facultés de chacun, il est décidé qu'une *souscription volontaire* sera ouverte. Le Conseil examinera ensuite, selon le résultat obtenu par cette contribution, le mode d'emploi de cette souscription (création de Bourses de Voyages, par exemple). La présente notification du Conseil tient lieu d'avertissement pour les Sociétaires et il espère que chacun aura à cœur, peu ou beaucoup, de faire d'abord son possible pour lui permettre de faire ensuite le nécessaire.

*Questions diverses :*

Le Conseil, enfin, examine différentes questions d'ordre courant concernant le programme des manifestations extérieures de notre groupement pendant cet hiver. Des noms de conférenciers sont mis en avant pour être sollicités.

D'autre part, en dehors de ces grandes conférences, au nombre de deux ou de trois qui auront lieu, en principe, salle du Conservatoire, et où des invitations seront lancées dans le monde lyonnais, le Conseil décide d'organiser des causeries amicales entre camarades seulement, et qui auront lieu les samedis soirs à nos réunions hebdomadaires, afin qu'elles prennent de plus en plus de vigueur, pour concourir au but poursuivi.

Le Conseil examine ensuite la question du coût du Bulletin et sollicite à nouveau énergiquement le concours de tous les camarades pour augmenter le nombre de nos annonces dont l'efficacité de diffusion est indéniable.

Le Conseil examine la question des Bourses attribuées aux fils de quelques-uns de nos anciens camarades qui suivent les cours de l'E.C.L. et prend les décisions en conséquence. Le Conseil examine ensuite l'état de la caisse de secours ; vote un crédit sur son budget en faveur d'un camarade et détermine les diverses gratifications ou étrennes du Jour de l'An à accorder selon la coutume.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22 h. 30 m.

Le Secrétaire :  
A. LACHAT.

Le Président :  
L. BACKES.

### RÉUNION DU 4 FÉVRIER 1920

Le Conseil s'est réuni ce jour sous la présidence de M. BACKÈS.

Etaient présents : MM. BACKÈS, MARC, LACHAT, MAGNIN, MAILLET, CHAUSSET, MATHIAS, BURDIN, GIRAUDIER, BERTHOLON, BOUGEROL.

S'étaient excusés : MM. BLANCHET, GERMAIN et TRANCHANT.

Absent, sans excuse : M. RAMASSOT.

La séance est ouverte à 20 h. 15 m.

L'ordre du jour appelle l'examen du *projet de Budget*, dressé par le trésorier, M. MARC. Après l'exposé d'ensemble, le Conseil passe à la discussion de chaque article de l'état prévisionnel des Recettes et de celui des Dépenses, et détermine les crédits à allouer à chacun des chapitres de notre organisation. Parmi les décisions prises figurent celles concernant les cotisations à appliquer aux nouveaux membres des promotions sortantes, pour l'exercice en cours. Le Conseil, après examen, reconnaît que le nombre élevé des élèves sortants et les frais généraux occasionnés par ce supplément de sociétaires ne nous permet pas de faire remise intégrale à nos jeunes collègues de la cotisation actuelle. Tenant compte des mois écoulés sur l'exercice en cours jusqu'à la date d'inscription, le Conseil décide de demander 15 francs de cotisation à la *promotion spéciale* d'avril, et 10 francs à la *promotion normale* de juillet.

La cotisation de membre honoraire est portée à 50 francs, et tout sociétaire doit contribuer au recrutement des membres de cette catégorie s'intéressant à l'École et à l'Association.

Le Conseil passe ensuite à la détermination des réunions auxquelles il conviendra les sociétaires au cours de la saison. Ces réunions seront de trois ordres :

1° *Les grandes conférences*, analogues à celles d'avant-guerre. Le Conseil note l'adhésion de M. Régis JOYA, ingénieur E.C.L. (1884), de Grenoble, le sympathique constructeur bien connu qui viendra le 27 avril, au Palais du Conservatoire, nous parler de « *L'aménagement des Chutes d'Eau* ». Par ailleurs, M. LÉON PERRIER, sénateur de l'Isère, Président de la Commission interdépartementale de l'aménagement du Rhône, sera sollicité pour venir nous exposer ce grand projet. Notre Association prouvera ainsi l'intérêt qu'elle porte à un sujet de grande envergure qui intéresse à un si haut point l'avenir de la France et au sujet duquel elle n'a pas hésité à faire appel aux deux personnalités les plus qualifiées pour nous entretenir de ce grand projet national.

Le Conseil note l'adhésion et adresse ses plus sympathiques et respectueuses salutations à M. le Général FERRIÉ, *Directeur technique de la Télégraphie militaire*, qui a bien voulu lui promettre son inscription comme conférencier pour une date à déterminer.

2° *Les petites causeries*, destinées à intéresser les camarades qui se rendent à nos réunions hebdomadaires des samedis soirs ont été organisées et mises au point. Le Conseil adresse ses félicitations à MM. PUGNET (1905), GIGNOUX (1913), BOURGEROL et GOVET (1911), qui ont bien voulu accepter de donner le bon exemple.

3° *Les réunions spéciales*, au nombre de deux pour la saison, ont été établies comme suit par le Conseil :

Le samedi 13 mars, dîner traditionnel de la Foire de Lyon (sous-sol de la Brasserie Thomassin).

Mercredi 24 mars, réception de la promotion spéciale 1920, au siège.

Le *Bal de l'Association* n'aura pas lieu cette année. Sa reprise sera prévue pour l'année 1921.

Le Conseil examine ensuite en détail un certain nombre de questions diverses concernant : l'hommage à nos Morts de la Grande Guerre par l'érection d'un monument ou de plaques commémoratives ; développement de la publicité dans le Bulletin pour lequel un effort est demandé à tout sociétaire ; relations à établir entre le Conseil de l'Ecole et celui de l'Association, etc. Le Conseil indique au *Comité de Direction* les grandes-lignes à suivre dans cette voie.

Le Conseil, saisi d'une demande motivée de radiation contre trois membres, prononce dans les formes de l'art. 4 des Statuts, à l'unanimité, la radiation totale et définitive de deux d'entre eux, et contre le troisième une radiation temporaire.

En terminant la séance, sur la proposition de M. MAILLET, le Conseil juge à propos de rappeler à nouveau à tous les Sociétaires l'une des résolutions qui forme sa ligne de conduite pour notre équilibre budgétaire et le développement de l'Association. L'examen approfondi du Budget, étudié au cours de la séance, l'a mise en relief à ses yeux avec une vigueur accrue. Il s'agit d'une sorte d'impôt, à établir moralement dans la conscience de tout Sociétaire. La contribution monétaire de chacun doit être proportionnelle à ses facultés. Tout Sociétaire ayant acquis une situation, la doit pour une part plus ou moins grande, mais néanmoins certaine, à son Ecole. Il ne doit donc pas seulement se considérer comme libéré par le versement statutaire à l'Association d'une cotisation plus ou moins minime pour lui, mais *il doit moralement donner davantage*. Des Sociétaires qui, autrefois, se sont inscrits comme membres à vie pour une somme qui paraît

maintenant insignifiante, sont libérés à jamais ; cependant ne sentent-ils pas qu'il n'est pas équitable qu'actuellement, au prix de toutes choses, ils ne versent plus jamais rien ? Ils ne doivent rien certainement, mais le Conseil voudrait persuader à chacun que ses efforts primordiaux, la parution *mensuelle* du Bulletin, par exemple, est paralysée par la compression budgétaire, qui ne permet pas cette reprise. Et le Conseil renouvelle à chacun que le modique chiffre de la cotisation est un minimum, imposé à tous, mais que *celui qui peut payer davantage, doit contribuer à nos charges proportionnellement à ses revenus.*

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h. 20.

*Le Secrétaire :*

A. LACIAT.

*Le Président :*

L. BACKES.

---

### Réception de la Promotion spéciale d'Avril 1920.

*Le Mercredi 24 mars, à 20 heures et demie, aura lieu, comme avant la guerre la réception des jeunes camarades formant la promotion spéciale de guerre d'avril 1920. Nous prions nos Sociétaires de profiter de cette charmante soirée pour venir en grand nombre au siège de notre Association, 24, rue Confort, pour recevoir dignement les hôtes de cette réunion qui nous promettent un Concert des plus attrayants.*

Nous les prions aussi de faire ample provision de chansons, monologues, etc..., afin de prouver aux jeunes qu'on sait, à l'Association, joindre l'agréable à l'utile.

### Service de Placement

Une nouvelle promotion, formée de démobilisés de la Grande Guerre, va s'ajouter à notre Annuaire, le 24 mars prochain. Ces jeunes gens nous demandent notre concours pour les aider à se caser rapidement et convenablement. Le devoir de chaque Sociétaire est tout tracé. Il doit immédiatement nous signaler tous les postes vacants à leur connaissance.

Nous rappelons à ce propos, de façon impérative à tous nos Sociétaires, qu'ils doivent, en tout temps, et pour toutes les positions à quelque degré qu'elles soient, s'associer au fonctionnement de ce service essentiel de notre organisation. Il ne suffit pas d'avoir délégué des mandataires chargés par eux de l'organiser et de le gérer, si le Registre d'offres de situations reste vide, par leurs insouciance coupable.

Or, il est regrettable de constater le nombre réduit de Sociétaires qui signalent à notre secrétariat des places vacantes, la majorité des inscriptions émane de personnes n'appartenant pas à notre Association. Il est à remarquer que ce sont toujours les mêmes Sociétaires qui nous indiquent des positions à prendre. Accidentellement, quelques-uns nous en font part, à de rares occasions, mais la majorité ne nous communique jamais d'informations de cette nature. Nous faisons principalement appel à ceux de nos camarades qui, par leur situation de Chef de maison, ont du personnel à recruter, de réserver la préférence à nos Sociétaires. Ils sont nombreux et bien peu d'entre eux se sont fait, jusqu'ici, un devoir de s'adresser à cette pépinière de jeunes gens intelligents qu'est l'E.C.L.

Nous profitons également de cette circonstance pour indiquer que nous sommes en parfait accord avec les Syndicats Professionnels d'Ingénieurs, récemment créés, en ce qui concerne le traitement minimum de début des Diplômés de notre Ecole, lequel est fixé à 600 francs par mois avec augmentations successives portant à 1.000 francs le traitement après cinq années de pratique. Il est à remarquer que ce chiffre de début n'est que légèrement supérieur à celui des manœuvres spécialisés et égal au salaire mensuel moyen de tout ouvrier. Il est donc tout à fait raisonnable de l'exiger. Tout industriel soucieux de son véritable intérêt social doit observer cette règle, en reconnaissant à son juste prix la valeur d'acquisition du travail intellectuel et le danger économique à posséder des intellectuels mal rétribués.

Nous demandons d'abord que ce minimum soit fidèlement appliqué par tous nos camarades qui occuperaient, sous leurs ordres, des débutants de leur Ecole. Nous sommes certains de leur affiliation à cette clause primordiale d'existence et de bonne camaraderie, et le jour où notre Association aura pu l'obtenir intégralement de ses adhérents, elle aura montré qu'il y a une cohésion et une solidarité réellement effective parmi nos Sociétaires et elle en sera d'autant plus forte pour le bien de tous.

### Service de la Trésorerie

En conformité de l'art. 3 du règlement d'application des Statuts la cotisation pour l'exercice 1919-20, fixée à 20 francs, est payable en février. — Nous prions donc tous nos sociétaires qui ne l'auraient pas encore fait, de bien vouloir se libérer de cette dette amicale en adressant cette somme, par mandat-poste, mandat-carte, chèque, ou mieux par chèque postal n° 1995, à Lyon, à notre Trésorier (sans désignation personnelle), 24, rue Confort, Lyon.

A cette adresse également nos Sociétaires pourront verser le montant de leur cotisation à l'employée du secrétariat.

### Annuaire pour 1920

Malgré toutes les démarches que nous avons pu faire auprès de nos camarades, l'édition du récent *Annuaire* peut contenir de nombreuses lacunes et des adresses erronées. De pareils faits ne peuvent qu'être imputables à leurs auteurs qui négligent de renseigner le service du Secrétariat de leurs changements successifs de position ou de domicile. Nous les prions d'être, à l'avenir, moins parsimonieux et de nous adresser dès qu'elles se produisent, toutes modifications qui pourraient suvenir dans leur situation.

On nous signale, d'autre part, que la perturbation causée dans le service des Postes par la grève des chemins de fer n'aurait pas permis à tous nos Sociétaires de recevoir le Bulletin n° 144 (*Annuaire pour 1920*). Nous les informons que la responsabilité ne peut incomber à notre service d'expédition et que notre Association ne peut supporter pécuniairement les frais d'envoi d'un nouveau numéro. Nous en tenons un second exemplaire à la disposition de nos camarades qui nous en feraient la demande, au prix marqué de 3 fr. 50 (3 fr. 75 par la poste).

### Demande d'Adresses de Sociétaires

Les communications que l'Association a fait parvenir pendant les trois derniers mois aux camarades dont les noms suivent leur ayant été retournées par la poste avec l'une des mentions, « *Parti sans adresse* » ou « *Inconnu* », nous prions ceux d'entre nous qui connaîtraient leurs adresses exactes, de bien vouloir les faire parvenir à :

M. le Secrétaire de l'Association, 24, rue Confort, Lyon.

FAYE (DE LA), Raoul .....	1881	DELACROIX Jean .....	1898
MERLIN Paul .....	1876	TEYNARD Sixte .....	1899
PRUDOT Auguste .....	1886	BOUQUET Henri .....	1907
BOLLARD Charles .....	1890	GARCIA-BARRACA .....	1908
DEFRETIÈRE Félix.....	1890	PELOSSIER Pierre .....	1909
MURIT François .....	1895	D'ALAUZIER Ripert.....	1909
		LAFONT Louis .....	1914

### Naissances

Mme et M. Léon ROJON (1908) ont le plaisir de nous faire part de la naissance de leur fils *Pierre*.

Mme et M. Louis JEAY (1904) nous font part de l'heureuse naissance de leur fille *Marie-Louise*.

Mme et M. Jean CURIS (1911) sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fille *Renée*.

Mme et M. Georges DE THIEULLOY (1911) ont le plaisir de nous faire part de la naissance de leur fille *Anne*.

Mme et M. Victor MAGNIN (1912) nous font part de l'heureuse naissance de leur fille *Anne-Marie*.

Mme et M. Paul GUINAND (1913) ont l'honneur de nous faire part de l'heureuse naissance de leur fille *Madeleine*.

Mme et M. Félix CHARMETANT (1902) ont le plaisir de nous faire part de la naissance de leur fils *Jean*.

Mme et M. Emile LAURENCIN (1910) sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fils *Roger*.

Mme et M. Claude LESTRA (1910) nous font part de l'heureuse naissance de leur fille *Jeannine*.

Mme et M. Etienne HOMERY (1909) nous annoncent la venue en ce monde de leur fille *Louise*.

L'Association des Anciens E.C.L. est heureuse d'enregistrer la naissance de ces futurs Centraliens et peut-être... Centraliennes et adresse toutes ses félicitations aux heureux parents.

### Mariages

Nous sommes heureux d'enregistrer les récents mariages de nos camarades :

Emile GOURDON (1910), Ingénieur, avec Mlle Anne-Marie LE SAUX.

Henri FLORENCE (1904), Ingénieur, décoré de la croix de guerre, fils de M. le Professeur à l'Université, Chevalier de la Légion d'honneur, avec Mlle Yvonne ROLLAND.

Léon VINCENT (1908), Ingénieur, à Lyon, avec Mlle Louise TALLINS.

François CHAMUSSY (1912), Ingénieur, à Lyon, licencié ès-sciences, avec Mlle Mathilde CROIZAT.

Paul PAGET (1907), Ingénieur, à Annecy, avec Mlle Isabelle DÉCOUVIÈRE.

Léon MIRONNEAU (1910), Ingénieur, avec Mlle Luce CHOUARD.

Alexandre CASSON (1913), Ingénieur, avec Mlle Marie-Louise TUR-DURAND.

Jean CHAZIT (1909), Ingénieur, Officier de complément, décoré de la croix de guerre, avec Mlle Madeleine LE FRANÇOIS.

Maurice GRENIER (1908), Ingénieur, avec Mlle Mireille ANDRAUD.  
Elysée NÉYRAND, Ingénieur, avec Mlle Marie-Antoinette JACQUEMONT.

A l'occasion de ces unions, les membres de l'Association joignent leurs vœux de bonheur à tous ceux que ces jeunes ménages ont déjà dû recevoir.

### Décès

Depuis la publication du Bulletin n° 143 (novembre 1919), notre Association a été douloureusement éprouvée par la perte de nos camarades :

BROUZET Charles (1871), Ingénieur-Civil, à Lyon.  
MARTIN Jacques (1864), Ingénieur-Chimiste aux Etablissements Coignet, à Lyon; artiste-peintre et membre de la Société Lyonnaise des Beaux-Arts.  
BARLET Jean (1878), fabricant de filières, à Lyon.  
EYMARD Joanne (1873), représentant à Lyon des Etablissements Bergougnan; employé depuis 1911 à notre Secrétariat.  
PEZEYRE Henri (1912), ingénieur à Bretonoux (Lot).  
BROUZET Charles (1871), Ingénieur-Civil, à Lyon.

Nos camarades trouveront au chapitre « Nécrologie » les notes biographiques de quelques-uns de ces regrettés collègues.

Nous avons été également très peinés d'apprendre les deuils suivants, qui ont attristé un grand nombre de nos camarades.

M. Joseph AUBERT (1897), Ingénieur à la Voirie municipale de Lyon, a la douleur de nous faire part du décès de son père M. AUBERT.

M. Laurent CHAMPION (1909), Ingénieur-Constructeur, à Romans, a eu le chagrin du décès de sa grand'mère, Mme Emile CHAMPION.

M. Maurice PIN (1908), Ingénieur-Chimiste, à Lyon, nous fait part de la perte cruelle qu'il vient de faire en la personne de son père M. Aimé PIN.

M. Paul CABANE (1893), Ingénieur, à Lyon, a la douleur de nous faire part du décès de son père M. Albin CABANE.

M. Oscar LÉONARD (1905), Ingénieur, a la douleur de nous faire part du décès de son père, M. Antoine LÉONARD.

Mme et M. François GRINAND (1896), Ingénieur, à Paris, nous font part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en personne de leur fille, Mlle Aimée GRINAND.

M. Hippolyte LA SELVE (1865), ancien Président de l'Association nous a fait part du décès de son frère M. Oclave LA SELVE.

A tous ces camarades cruellement affectés par tous ces deuils, nous adressons nos bien sincères compliments de condoléance.

### Membres titulaires à vie

Nos camarades CLARET (1903), BURDIN (1907), GALLE et GIRAUDIER (1908), ROUGE (1913), se sont acquittés du rachat de leurs cotisations futures. Ils ont fait là, un placement utilitaire et nous ne saurions trop encourager, tous nos camarades, soucieux de leurs intérêts, de suivre ce sage exemple.

Nous rappelons qu'en conformité de l'article 3 de nos Statuts, cette cotisation de membre titulaire à vie, est actuellement de 400 francs.

### Banquet annuel de l'Association des Anciens Élèves de l'École supérieure de Commerce de Lyon

Ce banquet a eu lieu le 18 janvier dernier au restaurant corporatif de la soierie. Cent vingt convives assistaient à cette réunion que présidait M. Louis GUÉRIN, Président de l'Association.

L'hôte d'honneur de la soirée était le dessinateur alsacien HANSI qui a popularisé, par ses dessins, la vie alsacienne, qui a lutté de la plume et du crayon, au péril de sa liberté et de sa vie, contre la domination allemande dans son pays.

Après les toasts de MM. L. GUÉRIN, CHAMONARD, PAGNON et HANSI, notre Président, M. BACKÈS, qui représentait notre Association à ce Banquet amical, a pris la parole en ces termes :

Messieurs,

C'est un très grand honneur qui m'est dévolu aujourd'hui de représenter à votre manifestation amicale l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Centrale Lyonnaise,

Je remercie, au nom de mes Collègues, votre aimable et toujours actif Président des paroles si bienveillantes qu'il m'a adressées il y a un instant, et je saisis cette occasion pour l'assurer que ma Société restera dans l'avenir, comme elle l'a été dans le passé, la fidèle amie de l'Association-Sœur des Anciens Elèves de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lyon.

C'est à cette union toujours plus intime du Commerce et de l'Industrie, sous l'égide de nos camarades, qu'un sort commun a fauchés au cours de la Grande Guerre, que je souhaite grandeur et prospérité à votre Société d'Anciens Elèves et à votre Ecole:

### Nomination

Notre excellent camarade M. Nicolas GRILLET (1890), ancien Vice-Président de notre Association, Administrateur de l'E.C.L., Directeur technique de la Société chimique des Usines du Rhône, vient d'être nommé le 13 décembre dernier, membre du Conseil d'Administration de l'Ecole de Chimie industrielle de Lyon. Nos vives félicitations.



# CHRONIQUE DES GROUPES

## GROUPE DE PARIS

*Siège : Café des Palmiers, angle des rues de Rome et du Rocher  
près la gare Saint-Lazare.*

*Réunion : Le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois, à 20 heures.*

### RÉUNION DU JEUDI 8 JANVIER 1920

Suivant le banquet annuel et l'élection du nouveau Bureau de l'Association, cette première réunion de l'an 1920 était attendue avec impatience. Aussi de nombreux camarades se réunirent-ils au café des Palmiers, le 8 janvier.

Étaient présents les camarades : BLANC (1885), FOILLARD, GABEL (1888), BLANCHET (1891), COURRIER (1892), SAGNIMORTE (1893), COLOMBART (1895), MARÉCHAL (1900), DUCROISSET, TRINCANO, TABOULET, BLETON, BONVALET (1901), REYMOND, MONNET (1902), FRANTZ (1904), MAILLARD (1905), NAVET (1907), JEANNEROD (1910), TAVAU, PALANCHON (1911), LASNE, A. et P. VALÈRE-CHOCHOD (1913), GAY (1914).

S'étaient excusés : MM. FALCOUZ (1876), DUFOUR (1878), DE DAUKSZA (1913), PERRAUD (1890), RIVAUX (1891), DURAND (1914), VERNIER (1908).

Grande était l'animation qui régnait dès le début et les conversations allaient leur train, commentant les résultats du vote.

On apprit bientôt que notre sympathique Président était non seulement élu Conseiller pour quatre ans, mais nommé deuxième Vice-Président, et M. GABEL, s'approchant de lui, lui serrait la main et le complimentait au nom du Groupe ; et tous d'applaudire chaleureusement et de se féliciter d'un aussi heureux événement.

Notre Président aura ainsi toute l'autorité nécessaire pour parler au nom de l'Association, quand une démarche devra être faite auprès d'un Ministère ou d'une grande Administration.

Aussi, le nouveau Conseil avait-il bonne presse...

M. BLANCHET, prenant la parole, débuta par quelques mots pleins de cordialité et présenta ses vœux aux camarades présents et leur famille. Il

forma le souhait que l'année qui s'ouvre voit s'accroître la prospérité de l'Ecole et de l'Association.

Puis il proclama les noms des camarades élus membres du Conseil, le nombre de voix qu'ils ont obtenu et annonça la nomination du Président BACKÈS, des deux Vice-Présidents et des autres membres du Bureau.

Il rendit un hommage mérité au zèle et au dévouement dont n'a jamais cessé de faire preuve le camarade BACKÈS, et nous laisse prévoir les promptes initiatives que ne tardera pas à prendre le nouveau Conseil.

Il fit part, notamment, de la création, au sein de celui-ci, d'un Comité de Direction et de l'Organisation de Réunions-Conférences.

Parlant du Groupe de Paris, le Président nous recommande une grande fidélité aux réunions, qui, d'ailleurs s'annoncent fort intéressantes en raison des Conférences à venir. Notre camarade MAILLET doit prochainement nous parler de l'aménagement du Rhône.

Notre savant camarade BERNARD doit nous parler de la T.S.F. et nous faire à ce sujet d'intéressantes expériences.

Notre ami LICOYS, dont le succès fut si vif en novembre nous promet une deuxième Causerie.

MAILLET, qui fit, en 1905, une Conférence remarquable sur « *Le plus lourd que l'air* », nous entretiendra de quelques « particularités minières et géologiques sur Madagascar ».

Enfin, « les Explosifs de guerre », seront traités par M. GABEL, un sujet particulièrement attachant.

Ceci dit, le Président donne la parole au Conférencier.

.....

Parlant avec beaucoup de clarté et de simplicité, sur un sujet qu'il possède à fond, le camarade FOILLARD (1888), va nous faire passer une heure instructive, par des considérations fort intéressantes, sur l'installation des centrales à vapeur et les turbines à double rotation.

La guerre, dont les incalculables conséquences ne sont pas près de s'éteindre, a causé, entre autres perturbations, une raréfaction de combustibles, qui se fait lourdement sentir maintenant, et oblige à obtenir de celui-ci, une utilisation maximum.

C'est pourquoi les centrales doivent présenter les installations les plus perfectionnées. Il y a bien, évidemment les différentes houilles blanches et bleues, sur lesquelles on compte pour pallier à la rareté du charbon, mais la seconde est encore dans les limbes, et il y a bien des régions où la première ne peut être mise en œuvre.

Le problème de l'aménagement des centrales à vapeur reste donc de première importance. Le Conférencier nous expose les nécessités de grouper des machines de plus en plus fortes, permettant de centraliser la production. Il faut aussi s'installer autant que possible près des rivières,

afin d'avoir en abondance l'eau de condensation. Viennent ensuite des explications sur le choix des appareils principaux : chaudières, turbines, condenseurs ; la chaudière est le plus imparfait des trois ; son rendement est resté longtemps stationnaire. Actuellement on s'efforce de supprimer les chauffeurs par l'emploi des grilles mécaniques, ou mieux du charbon pulvérisé ou du chauffage au gaz ; on pare ainsi à l'encrassement des surfaces internes par l'emploi de l'eau distillée.

Le moteur à vapeur a évolué bien plus rapidement que la chaudière. A ce propos, en quelques phrases très nettes, le Conférencier nous fait comprendre les différences existantes entre les deux types de turbines axiales : à action (type Rateau), agissant par la seule vitesse du fluide et à réaction (type Parsons) agissant par vitesse et détente.

Il nous montre l'intérêt que présente la turbine à double rotation (Lungström) qui est, non plus axiale, mais radiale. La vapeur va du centre à la périphérie de la turbine, à travers deux séries d'aubages concentriques, tous mobiles, tournant en sens opposé et appartenant à deux arbres différents, situés dans le prolongement l'un de l'autre ; au bout de chacun de ces arbres est calé un alternateur. On réalise, grâce à ces turbines, une économie de vapeur de 15 à 20 %, sur les turbines axiales.

Après quelques mots sur les condenseurs, appareils très perfectionnés, réalisant des vides de 96 %, M. FOILLARD nous parle, pour terminer, de l'électrification des chemins de fer et des raisons qui s'imposent en faveur de cette réforme.

Il nous apprend notamment que, sur une locomotive électrique, un cheval-heure à l'attelage coûterait 1 k. 200 de charbon à la centrale, tandis que les « Pacifiques » de la Cie P.-L.-M. brûlent 2 k. 200 de charbon par cheval-heure. Ces chiffres constituent un argument éloquent.

Des applaudissements nourris saluent la fin de cette remarquable Causerie, faite par un camarade dont la compétence est notoire. Il a, d'ailleurs, écrit deux articles sur ce sujet dans le « Génie Civil » et, avec beaucoup de bonne grâce, il avait apporté de nombreuses brochures, renfermant ces articles qu'il a distribués aux assistants.

Ce furent ensuite, avant la séparation, des conversations particulières au cours desquelles la question d'un changement de local fut agitée à nouveau. La salle des Palmiers est, en effet, assez peu propice aux Conférenciers ; mais elle est fort centrale. Il y a aussi des considérations d'ordre financier ; de sorte qu'il n'est pas facile de trouver mieux. Les camarades qui auraient une solution à proposer à ce problème, sont priés de bien vouloir en référer au Président du Groupe.

Le placement des jeunes Démobilisés fut également évoqué. N'oublions pas, à ce sujet, la grave parole de Clemenceau, parlant des Poilus : *Ils ont des Droits sur nous !!!*

---

## RÉUNION DU JEUDI 5 FÉVRIER 1920

---

Plus réduite que d'habitude, l'assistance de cette dernière réunion comptait cependant vingt-trois camarades :

Étaient venus : MM. CHANDANSON (1878), DUPERRON (1882), FOILLARD (1888), BLANCHET, CACHARD, RIVAUX (1891), SAGNIMORTE (1893), DE JOANNIS (1895), PIOLLET (1896), CUSSET (1897), DUCROISSET, TRINCANO, BLETON (1901), COLLIEX (1902), MORAND (1903), ROUSSELLE (1907), MICHALLET, DE BERNIS (1911), DE DAUKSZA, LASNE, P. VALÈRE-CHOCHOÛ (1913), DURAND, SICARD (1914).

S'étaient excusés : MM. FRANTZ (1904), VERNIER (1906), A. VALÈRE-CHOCHOÛ (1913), PERREAU (1890), COURRIER (1893), FALCOUZ (1896), BETHENOD (1901), HALET (1903), GABEL (1888).

Nous n'eûmes pas lieu de trop regretter ces absences, car la grande salle des Palmiers, réservée d'habitude à notre groupe, était occupée par une autre Société, et nos camarades, au fur et à mesure de leur arrivée, s'entassèrent de leur mieux, dans l'étroit espace qui nous fut assigné. C'était, on peut le dire, une réunion intime... Mais il eût été déplorable que BETHENOD donnât sa conférence dans des conditions pareilles, car bien peu en auraient profité. C'est un bonheur que les appareils de télégraphie sans fil inventés par lui et qu'il devait faire fonctionner devant nous, ne se soient point trouvés prêts. Ce n'est, d'ailleurs, le Président s'est hâté de nous le dire, qu'un retard d'un mois. Nul doute que les camarades, tant de Paris que de la Banlieue petite ou grande, ne viennent nombreux le 4 mars, assister à cette intéressante causerie.

Après BETHENOD, ce sera le tour d'HALET qui nous parlera des particularités et des « Richesses Minières de Madagascar ».

Notre camarade ayant longuement visité cette lointaine colonie, ses notes et ses souvenirs sauront allier la précision au pittoresque. Qui sait ? cela décidera peut-être certaines carrières.

Quelques jeunes revenaient l'autre soir pour la première fois depuis leur démobilisation et même depuis cinq ans. Ils ont repris contact avec plaisir, grâce à l'accueil aimable qui règne chez nous. Nous les reverrons le mois prochain, avec beaucoup d'autres, souhaitons-le.

---

## NÉCROLOGIE

MARTIN Jacques, \* (1844-1919)

Le 15 novembre 1919, nous accompagnons au cimetière de la Croix-Rousse notre vieux camarade de la promotion de 1864, Jacques MARTIN, né à Villeurbanne, en 1844.

Après de brillantes études faites à l'Ecole de la Martinière, Jacques MARTIN entra en 1861 à l'E.C.L. et en sortit trois ans plus tard muni de son diplôme. La chimie l'attirait particulièrement et dès sa sortie de notre Ecole il entra à l'Usine de Produits Chimiques de M. Coignet où il y passa toute sa vie.

En 1870-71 Jacques MARTIN fit partie de la 1<sup>re</sup> Légion du Rhône et se battit à Nuits, Vittersenel et Héricourt.

De retour au foyer il trouva dans la peinture le délassement des longues heures d'études passées aux laboratoires. Seul, sans professeurs, par vocation il se fit peintre. On l'ignora. Mais en 1881, il expose au Salon lyonnais et le succès qu'il y obtint décida de sa carrière artistique.

Dès lors il expose chaque année : en 1882 « Table de fruits », en 1883, « Groupe de fruits » en 1885 « Fantaisie d'automne », primée par la Ville ; en 1886 un grand tableau avec figure, « Fructidor », une femme aux vibrantes chaux parmi un ruissellement de fleurs et de fruits. L'œuvre fut alors vivement discutée ; elle orne aujourd'hui l'un des magnifiques salons de notre Hôtel de Ville. Cette même année « Septembre » marque la pleine maîtrise de l'artiste, dont la palette colorée anime fleurs et fruits d'un éclat harmonieux et fait jouer la lumière dans les poteries et les verreries.

Puis vint le « Joueur de flûte », aujourd'hui au Musée avec plusieurs autres œuvres du maître ; puis la « Femme à la guitare ». Le talent a triomphé de l'indifférence et Jacques MARTIN se classe parmi les artistes en renom de Lyon. Il est l'ami de Vernay et de Baudin. Les jeunes peintres se réclament de lui et le considèrent comme le chef de la nouvelle école, qui cherche à s'affranchir de l'enseignement traditionnel.

Depuis 1886, MARTIN multiplie les chefs d'œuvre dans tous les genres qu'il aborde avec une égale maîtrise. S'il triomphe toujours dans la fleur,

Il se montre aussi paysagiste lumineux et portraitiste vigoureux. Chaque année il envoie quelques chefs d'œuvre de couleur et d'harmonie à nos Salons. Le Luxembourg l'admet au nombre de nos grands artistes. Ce n'est plus seulement la renommée, c'est la gloire, et Jacques MARTIN est l'honneur de la peinture lyonnaise. Tardivement la Légion d'honneur, récompense la belle carrière de l'artiste.

Avec lui disparaît le chef incontesté de l'Ecole lyonnaise.

L'Association perd en lui un des pionniers de la première heure. Elle adresse à sa veuve ses bien sincères condoléances et l'assurance qu'elle conservera la mémoire d'un de ses membres les plus illustres.

#### BARLET Jean-Louis (1852-1919)

Le vendredi 26 décembre 1919, ont été célébrées, à Lyon, les obsèques de notre regretté camarade Jean-Louis BARLET, fabricant de filières en diamant. Il naquit à Poncin (Ain), le 26 juin 1858, il vint tout enfant à Lagnieu où son père s'était établi meunier, il y fit ses premières études chez les frères, où il montra des dispositions très remarquables pour les mathématiques ; en 1873 il vint donc à Lyon et suivit les cours de la Martinière où, après deux ans, il en sortit un des premiers, il rentra alors à l'Ecole Centrale Lyonnaise, en 1875, il y fut un élève remarquable comme travail et intelligence, malheureusement à la fin de sa troisième année, en 1878, il prit des douleurs rhumatismales articulaires qui l'obligèrent à abandonner ses cours, un mois avant de passer ses examens de fin d'année ; malgré cela on lui accorda son diplôme de 1<sup>re</sup> classe en raison de ce qu'il avait toujours été le premier au cours de l'année.

En sortant de l'Ecole il entra aux papeteries de Geneuille (Hte-Saône), ensuite il passa quinze mois en Grèce, dans les travaux publics (chemin de fer du Pirée et de Péloponèse), puis rentra en France pour cause de maladie. Il alla ensuite à Plancher-les-Mines, dans une usine de quincaillerie où pendant neuf ans il perfectionna différentes machines spéciales à cette industrie. De là il va à Beaumotte où il réorganisa complètement une fabrique de pâte de bois pour le papier et où il y resta de nombreuses années après en avoir fait une affaire florissante.

En 1900 il vint s'établir à Lyon où il acheta un fonds de fabrique de filières en diamant, les débuts furent difficiles, mais son activité infatigable, son esprit clair et méthodique eurent vite fait de lui permettre de s'identifier à sa nouvelle profession. Il transforma rapidement son usine et put arriver à prendre une place prépondérante parmi ses confrères. Il prit ensuite un associé, afin de développer son affaire et arriver à lui

faire produire le maximum, il avait depuis longtemps comme collaboratrice sa fille cadette, puis son fils est venu prendre part à ses travaux. BARLET ne comptait que des amis, c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de son caractère.

En cette douloureuse circonstance ses camarades de l'E.C.L. adressent à sa famille et en particulier à sa veuve, à ses trois enfants et à son gendre, l'expression bien sincère de leurs très vives condoléances.

L. C. (1878).

PEZEYRE Henri, ✱, ⚔, ✱ (1892-1919)

Né à Ussel, en 1892, Henri PEZEYRE fut élevé par les soins dévoués d'une grand-mère infatigable qui suppléa une mère paralysée depuis de nombreuses années. Henri se sentait attiré vers les sciences. Il entra à l'Ecole Centrale Lyonnaise en 1910 pour en sortir diplômé en juillet 1912. Sa carrière fut courte, il la fit à la Cie des Chemins de fer départementaux de la Haute-Vienne, à Limoges qu'il dut abandonner après une année de signalés services pour accomplir son devoir militaire.

Incorporé au 8<sup>e</sup> régiment du génie au Mont-Valérien, il fut dirigé sur le fort Barreau où la mobilisation le trouva, et l'envoya au 12<sup>e</sup> corps à Limoges. Sur le front, il prit part aux différentes batailles qui illustrèrent ce corps d'armée, et y gagna la Croix de guerre et ses galons de caporal pour avoir fait preuve d'un grand courage lors de l'installation de lignes téléphoniques soumises à un violent bombardement.

Détaché peu après à l'aviation, il fut rapidement nommé pilote et, en avril 1918, il alla en Italie prendre possession de son avion à la 254<sup>e</sup> Escadrille. Là, il fut ce qu'il a toujours été : courageux et d'un sang-froid sans pareil. Revenu en France, pour quelques mois, il dut retourner en Italie où il fut nommé sergent-aviateur. A ce titre, il prit part à de nombreux voyages aériens. Le 24 décembre 1918, il fut blessé à la jambe par une balle tirée de terre et, malgré ses souffrances, il put ramener son avion au camp. C'est alors qu'il reçut, pour sa bravoure, la médaille militaire française et la médaille d'Italie.

Soigné dans différents hôpitaux, Henri PEZEYRE ne se guérit jamais. Sa convalescence le ramena près de ses parents où il reçut les soins les plus minutieux qui ne purent cependant lui conserver la vie. Il repose dans le petit cimetière de Biars (Lot), où un grand nombre d'amis l'accompagnèrent le 31 décembre 1919.

L'Association perd en lui un camarade dévoué sur lequel elle fondait beaucoup d'espoir. Puisse sa famille trouver un adoucissement à sa douleur dans les regrets unanimes qu'il emporte de tous ceux qui l'ont connu.

EYMARD Joanne (1852-1920)

Nous sommes fortement éprouvés par la perte de notre bien dévoué camarade Joanne EYMARD, titulaire de la permanence du bureau de notre Association. On ne saurait trop louer son dévouement son obligeance pour tous ceux d'entre nous qui venaient au secrétariat pour y demander des renseignements sur un sujet quelconque. C'est surtout depuis la démobilisation que ses bonnes qualités ont été mises à contribution. Nous regrettons en lui non seulement un camarade, mais aussi un ami dans la plus forte acception du mot.

Issu d'une vieille famille lyonnaise, notre camarade avait reçu une éducation soignée dans les meilleurs établissements de Lyon. Après la guerre de 1870, Joanne EYMARD fut reçu à l'Ecole Centrale Lyonnaise d'où il sortit en juillet 1873. Il entre aussitôt en qualité de chimiste chez MM. Garnier et Cie puis quelque temps plus tard chez MM. Montessuy et Chomer, teinturiers et apprêteurs à Lyon. Enfin après quelques années de travaux de laboratoire, il s'établit à son compte comme négociant en matières à polir. Avec l'âge et après avoir remis son fonds de commerce Joanne EYMARD s'occupa de représentation, ce qui lui permit d'assurer le service permanent du bureau de notre Association où la plupart d'entre nous le connaissent. Malade depuis plusieurs années, surtout depuis le décès de son unique enfant et malgré les soins assidus et constants d'une épouse dévouée, à laquelle nous renouvelons nos bien sincères condoléances, notre camarade succomba.

A ses funérailles qui eurent lieu, le 10 janvier 1920 en l'église de la Rédemption, nombreux furent les anciens E. C. L. et amis qui se joignirent à la famille pour l'accompagner à sa dernière demeure.

G. W. (1874).



# PLACEMENT

## OFFRES DE SITUATIONS

*AVIS : Nous ne publions que les offres les plus récentes qui étaient encore vacantes au moment de l'impression du présent Bulletin. Toutes les autres situations ont été communiquées, dès leur arrivée, aux inscrits de notre liste de Demandes, remplissant les conditions appropriées et selon les préférences dont ils avaient fait part au service de Placement.*

N° 180. — 7 janvier. — Situations dans les Travaux publics pour régions dévastées.

N° 185. — 20 janvier. — Un fabricant de pressoirs, instruments et machines vinicoles, désire céder son industrie. (Maison connue dans la région).

N° 187. — 28 janvier. — On demande un ingénieur adjoint au chef de service. Convierait à débutant possédant cependant certaine pratique des réseaux à haute tension. Le service comprend des lignes de 15.000 volts.

N° 190. — 1<sup>er</sup> février. — On demande un ingénieur français pour diriger une sucrerie à Rangoon (Indes anglaises). Production journalière 100 tonnes. Le candidat doit parler couramment l'anglais. Contrat de cinq ans. Usine à monter, il faut connaître les installations de sucrerie.

N° 191. — 4 février. — On cherche un ingénieur-dessinateur dans une usine d'automobile. Il faut connaître l'automobile et la construction mécanique.

N° 192. — 5 février. — Une maison de constructions de Lyon cherche un dessinateur.

N° 193. — 6 février. — Une place de dessinateur adjoint au Chef de Bureau des Etudes est offerte par une grosse aciérie de la Loire.

N° 194. — 17 février. — Une usine de doublage, retordage, gazage, mercerisage, teinture, blanchiment et apprêt de fils de coton, cherche directeur, ingénieurs-chimistes et chefs de fabrication.

## DEMANDES DE SITUATIONS

*AVIS : Nous demandons à tous nos lecteurs d'apporter le plus grand soin à la lecture de la liste ci-dessous. Beaucoup d'entre eux y trouveront une indication intéressante pour le recrutement de leur personnel technique. Tous efforts sont à apporter pour diminuer constamment le nombre des inscrits à cette rubrique.*

N° 27. — 32 ans, recherche situation de direction chauffage central. Région du midi de préférence. — Représentations.

N° 35. — 47 ans, demande direction d'usine ou de travaux.

N° 52. — 44 ans, a occupé importantes situations dans l'électricité, désire direction importante affaire électrique.

N° 53. — 29 ans, cherche une situation dans la mécanique.

N° 56. — 33 ans, a occupé situations analogues, voudrait une situation dans une usine à gaz, station électrique ou métallurgie.

N° 70. — 30 ans, recherche situation dans usines à gaz de la région méditerranéenne.

N° 71. — 32 ans, recherche des représentations.

N° 95. — 28 ans, cherche situation dans la métallurgie ou l'automobile.

N° 96. — 27 ans, voudrait place dans les Travaux publics ou les Mines.

N° 104. — 27 ans, licencié ès-sciences, recherche situation dans l'électricité, région lyonnaise de préférence.

N° 106. — 26 ans, demande place électricité, mécanique, entretien d'usines, région lyonnaise ou midi.

N° 107. — 31 ans, désire place de dessinateur.

N° 114. — 49 ans, serait désireux d'obtenir des représentations dans la métallurgie, la mécanique ou l'électricité.

N° 123. — 28 ans, recherche une place mi-technique et mi-commerciale.

N° 124. — 39 ans, occupé situation en pays dévastés, désire situation stable dans les travaux publics, les tramways ou les chemins de fer.

N° 125. — 31 ans, demande des représentations industrielles, machines-outils.

N° 129. — 39 ans, chef de bureau d'études d'importantes forges, voudrait place d'ingénieur dans usine de constructions métalliques ou dans usine métallurgique.

N° 130. — 31 ans, en situation dans la fonderie, désire situation similaire dans la fonderie d'acier ou fonte, ou bien encore place dans la métallurgie.

N° 132. — 26 ans, recherche situation dans l'électricité et la mécanique.

N° 133. — 29 ans, demande place partie commerciale dans l'industrie, ou partie mécanique dans l'électricité.

N° 134. — 30 ans, voudrait situation dans les travaux publics, l'automobile, ou bien encore dans une tuilerie, briquetterie, scierie.

N° 135. — 32 ans, recherche place dans bureau d'études, entretien d'usines ou représentations.

N° 136. — 26 ans, cherche situation dans les travaux publics.

N° 137. — 31 ans, désire place dans les travaux publics, la fonderie ou la métallurgie.

N° 139. — 37 ans, excellentes références, 12 ans de pratique, désire emploi de chef de laboratoire adjoint à un service d'aciérie Martin, ou électrique dans une usine électro-métallurgique de la région des Alpes.

## INFORMATIONS COMMERCIALES

---

Sous cette rubrique, notre Bulletin publie de courtes notes concernant toutes informations d'ordre commercial et industriel concernant nos Sociétaires. Notre Association prouve ainsi qu'elle entend être un organisme utile pour le développement des relations entre anciens élèves de l'E. C. L. Nous demandons à nos membres, désireux de profiter des avantages offerts par cette création, de simplifier le travail des Rédacteurs du Bulletin, en rédigeant eux-mêmes, sur feuilles séparées, le texte des informations qu'ils désirent faire paraître, sous réserves de toutes modifications, augmentations ou suppressions, que la Rédaction jugera devoir y apporter.

Nous prions nos sociétaires d'user largement de notre organe à cet effet, un de nos buts étant d'essayer de faciliter les affaires entre Anciens E. C. L. Prenez l'habitude de nous envoyer vos indications !

Vous faites partie d'une Association ? Elle est pour vous servir, comme vous êtes pour la renseigner.

Servez-là ? Servez-vous en ?

---

1<sup>er</sup> novembre 1919. — M. Georges AVERLY (1873) informe les camarades E. C. L. que pour répondre au développement croissant des affaires, il a constitué en Société anonyme les Etablissements de constructions mécaniques qu'il exploitait depuis 37 ans. La nouvelle dénomination sera : *Etablissements Georges Averly, constructions mécaniques. Société anonyme au capital de 500.000 fr.*

La nouvelle Société continuera toutes constructions mécaniques en se spécialisant tout particulièrement dans la fabrication du matériel à air comprimé : riveuses et compresseurs d'air.

Le siège social reste provisoirement : 199-203, rue Garibaldi, à Lyon.

---

2 novembre 1919. — Notre camarade G. GORINCOURT (1905) nous informe qu'il vient d'installer, à Troyes (Aube), une usine de chaudronnerie et de constructions métalliques ayant pour objet principal la fabrication d'aéros-condenseurs et tous appareils de séchage sous la raison sociale : *R. Leroy et G. Gorincourt, ingénieurs-constructeurs, 20, rue de la Mission à Troyes (Aube). Tél. : 10-38.*

---

28 novembre 1919. — Notre camarade F. PÉLISSÉ (1905), ayant transformé sa maison en Société anonyme, a été nommé administrateur-délégué de la nouvelle « *Société Electro-métallurgie du Centre* », au capital de 1.000.000 de francs et dont le siège social est à Lyon, 99, rue Ma-

genta. Cette Société continuera la fabrication des appareils radio-médicaux et scientifiques, des presses Hercule et des diverses autres machines qui sont actuellement exploitées.

13 janvier 1919. — M. François GIRAUD (1902) informe les camarades E. C. L. à la recherche de machines à meuler, à polir, à affûter, à rectifier et meules de la Carborundum Company, que l'Agence Européenne de Machines-Outils, 30, boulevard Bineau, à Levallois-Perret, dont il est le Directeur commercial, est spécialiste de tout ce qui touche au meulage.

20 janvier 1920. — Notre camarade Clément WOJCIK (1912) nous a initié récemment à *La Règle de la Métallurgie « La Française »*, dont il est l'inventeur et le fabricant.

Cette règle règle s'applique aux travaux de : tournage, rabotage, fraisage, perçage, etc... Elle permet d'obtenir rapidement et sans calcul : *la vitesse de coupe ; le nombre de tours y correspondant ; le temps de durée d'une opération d'usinage ; le nombre de pièces pouvant être usinées avant réaffûtage de l'outil.*

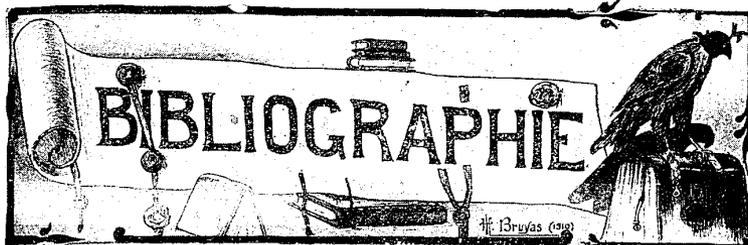
En outre, elle permet d'effectuer tous les calculs d'arithmétique comme la règle à calcul ordinaire. Elle est spécialement étudiée pour donner : *le poids des barres de longueur et de section déterminées ; le rapport désirsage (forge) ; le poids des pièces moulées d'après le poids du modèle ; le poids de solides, de révolution d'après le théorème de Guldin.*

Le nombre de chiffres entiers des résultats est lu directement sur la règle.

Pour les travaux de fraisage cette règle donne : *l'avance par dent correspondant à une épaisseur maximum de copeaux déterminée ; le choix d'une fraise ; la longueur de l'entrée (longueur d'engagement) ; l'avance par minute.*

Vitesse de coupe. — La vitesse obtenue est très précise car la règle fait intervenir toutes les variables rentrant en ligne de compte. Cette vitesse dépend : *du métal à travailler ; de l'avance ; de la profondeur de passe ; de la forme du tranchant ; de la nature de la passe ; du travail à sec ou lubrifié ; de la croûte, calmine, peau de fonderie ; de la durée du travail ; de la puissance de la machine ; de l'acier à outil employé.* ..

Cette règle de conception toute nouvelle est d'un emploi très simple. La disposition des 33 échelles permet d'arriver aux résultats sans aucun effort mental. La place de cette règle est aussi bien à l'atelier qu'au bureau (fiches de fabrication, travaux à la prime, devis).



Les ouvrages scientifiques dont l'Association recevra deux exemplaires seront analysés dans le numéro suivant leur réception.

Les sommaires des publications scientifiques reçues dans les mêmes conditions seront également publiés.

#### OUVRAGES OFFERTS A L'ASSOCIATION

Dons de M. Dunod, éditeur, 47 et 49, quai des Grands-Augustins, Paris (VI<sup>e</sup>).

**Le tunnel sous la Manche**, par Alfred C. Tobiansky d'Altoff, ingénieur. — In-8° de 45 pages, avec figures, 4 fr. 50 ; plus majoration temporaire de 50 %, soit 6 fr. 75

S'il est une question susceptible de passionner l'opinion publique, au lendemain de la victoire des Alliés, c'est bien celle que traite, dans cet ouvrage, M. Alfred C. Tobiansky d'Altoff.

Plus que jamais la France et l'Angleterre ont intérêt à voir leurs relations, resserrées par la guerre, devenir de plus en plus intimes, et rien n'y saurait mieux contribuer que la percée du tunnel sous la Manche.

La documentation en est faite avec une clarté maintes fois appréciée par les lecteurs des solides études déjà publiées par l'auteur, notamment dans le « Bulletin de la Société des ingénieurs coloniaux. » Son examen des divers projets élaborés au cours des cent dernières années, son exposé des avantages politiques et économiques d'une réalisation prochaine, ses aperçus sur les modes de travail envisagés et sur les méthodes à adopter, tout en étant d'une rare précision, n'empruntent rien au jargon pseudo-scientifique et satisferont, à la fois, et les techniciens et les profanes. Ce petit livre est un chef-d'œuvre de vulgarisation.

**Des mécanismes élémentaires**, par L.-E. Loche, ingénieur, chef des études de loco motives à la C<sup>ie</sup> P.L.M. — In-8° de XII-257 pages, avec 395 figures, 10 fr. ; plus majoration temporaire de 50 %, 15 fr.

Indépendamment de l'enseignement proprement dit, le but de l'auteur, en soumettant cet ouvrage au public, est de vulgariser la mécanique ; c'est assez dire que, dans son travail, il est toujours resté dans le domaine élémentaire et qu'il a évité tout ce qui ne serait pas facilement compris de tous.

Il a pensé ainsi faciliter, à tous ceux qui l'auront suivi, la compréhension rapide de tout mécanisme qui se présente à la vue et cela quelles qu'en soient les complications apparentes.

Pour chercher à obtenir ce résultat, il a réuni dans ce volume une collection de mécanismes élémentaires, classés au mieux, et dressé des tables permettant la recherche rapide du mécanisme dont, à un moment donné, on pourrait avoir besoin.

Ces tables font de l'ouvrage une sorte de Dictionnaire des mécanismes.

Ce travail facilitera l'élaboration d'appareils nouveaux et permettra, à certains inventeurs n'ayant pas de connaissances techniques très étendues, de constater que, si les combinaisons des mécanismes sont inépuisables, les Mécanismes élémentaires sont en nombre limité et que, de ce côté, le champ des recherches, quoique certainement inépuisé, est cependant restreint. En tout cas, ce recueil pourra aider les inventeurs à la recherche des antériorités ; il pourra leur éviter, le cas échéant, des frais d'études et de brevets onéreux.

M. Loche a réduit le texte de son livre au minimum, afin de laisser la prépondérance aux figures.

Ces figures ne sont, pour la plupart, que schématiques ; elles sont arrangées pour la compréhension rapide de leur principe.

M. Loche a traité les mouvements surtout au point de vue descriptif et géométrique et n'y a fait entrer d'autres considérations que là où les fonctions du mécanisme en cause n'auraient pas été aussi bien comprises sans cela.

Nous croyons donc que ce livre rendra de grands services à tous les mécaniciens.

**Précis de Technologie mécanique**, à l'usage des élèves des Ecoles techniques et professionnelles, des contremaîtres et ouvriers. Par Ch. Fleury, ancien élève des Ecoles d'arts et métiers. — In-8° de 545 pages, avec 351 figures, 18 fr. ; plus majoration temporaire de 50 %, 27 fr.

L'objet de cet ouvrage est de présenter, sous une forme que l'auteur s'est efforcé de rendre aussi élémentaire et aussi explicite que possible, la description des appareils employés dans l'industrie et des principales méthodes de travail des métaux destinés à la confection des pièces mécaniques qui constituent les machines.

Les progrès immenses réalisés depuis un siècle dans toutes les branches de l'industrie, et surtout dans l'industrie mécanique, ont donné naissance à de multiples procédés de travail des métaux et à la création de si nombreuses machines qu'il est presque impossible de les décrire toutes et même de les énumérer. M. Ch. Fleury a dû se contenter de décrire les principales opérations que doit subir le métal brut pour arriver à lui donner la forme que l'on désire ; et, pour chacune de ces opérations, il donne une description sommaire de la machine capable de l'effectuer.

Voici l'énumération des principales matières traitées dans ce livre :

Fonderie. Fusion des métaux. Moulage. Moulage mécanique. Finissage des pièces de fonderie. Forge. Chauffage des pièces de forge. Mesure des températures. Forgeage. Laminage. Tréfilage. Soudure autogène. Essais des métaux. Machines-outils. Transmission de mouvement. Mécanismes de mouvement. Tournage. Percage. Alésage. Tarudage. Rabotage. Fraisage. Sciage. Moulage.

**Comment établir les salaires de demain ? : Avantages et fonctionnement d'un système de salaires à primes d'activité (devis Rowan)**, par L. Danty-Lafrance, ingénieur des Arts et Manufactures. — In-8° de 65 pages, avec figures, 3 fr. ; plus majoration temporaire de 50 %, 12 fr.

## PUBLICATIONS PÉRIODIQUES OFFERTES A L'ASSOCIATION

**La Technique Moderne** (Don de M. Dunod, éditeur), Revue Mensuelle.

*Octobre 1919.* — Les progrès de la télégraphie sans fil pendant la guerre ; ses perspectives d'avenir, par le Lieutenant de vaisseau S. Bion. — Installations pour la fabrication des fontes synthétiques, par Ch.-A. Keller. — Le pétrole et ses dérivés au point de vue industriel et militaire. — Le XV<sup>e</sup> Salon de l'Automobile de Paris. — L'électrification des chemins de fer aux Etats-Unis (rapport sommaire de M. Mauduit).

*Novembre 1919.* — Sur quelques méthodes et appareils utilisés pour l'étude des points critiques des métaux et des alliages, par P. Dejean. — Le travail en série et l'emploi des calibres à tolérances, par E. Martet. — Les moteurs des sous-marins allemands, par F. Bégué. — L'évolution de l'industrie allemande pendant la guerre, par Pierre Jauréguy.

*Décembre 1919.* — Les sous-marins allemands, par M. Laubeuf. — Sur l'utilisation judicieuse des combustibles, par A. Joulot. — Le développement de l'industrie du Tungstène, par G. Michel. — L'industrie de la magnéto d'allumage en France, par W. Porret. — Les plus récents procédés du chauffage au mazout, par G. Lechartier. — Les applications de la science à l'industrie française et l'Institut de France : M. Louis Lumière, par Georges Bourrey.

**Organisation et production.** — Annales du régionalisme économique. (Don du Comité de rédaction). Mensuel.

*Octobre 1919.* — Les Ruraux, par Henri Moro. — La méthode lyonnaise d'organisation du travail, par M. Bayle. — Les véhicules électriques aux Etats-Unis, par Paul de Loye. — Les Bureaux d'études, par Cl. Collet.

**L'Industrie Electrique** (Don de M. Lahure, éditeur). Bi-mensuel.

*25 octobre 1919.* — L'électrothermie à haute température dans les industries chimiques et métallurgiques modernes, par Jean Escard. — Les théories modernes de l'électricité, par A. Boutaric.

*10 novembre 1919.* — Les tendances actuelles dans la construction du roulement des automotrices de tramways à deux essieux, par Lucien Pahin.

*25 novembre 1919.* — Nouvelles locomotives triphasées à grande vitesse, type Baltic, des chemins de fer de l'Etat Italien.

*10 décembre 1919.* — La protection de la propriété industrielle à l'après-guerre. — L'Electrification du London and North Western Railway. Echauffement des alternateurs et des moteurs synchrones par M. Baringolz. — Les Pénalités de retard dans les travaux d'une concession d'Énergie électrique par Paul Bougault.

*25 décembre 1919.* — L'élément à la sonde en Amérique. — Locomotives de grande puissance à voie étroite pour trains de marchandises. — La question de l'électrification des chemins de fer en Grande-Bretagne.

**La Houille Blanche.** — Revue générale des emplois coordonnés par l'énergie hydraulique et de la Houille noire. (Don de M. Jules Rey, éditeur à Grenoble.)

*Septembre-Octobre 1919.* — Projet de loi autorisant la création de réseaux de transport d'énergie à haute tension, par M. René Taverrier. — Le Reboisement des montagnes par le Lieutenant Colonel Aublet. — Simple requête à MM. les auteurs de livres et de mémoires scientifiques par le Lieutenant Colonel Audebrand. — Débits et Pluviométrie des Bassins à régime pluvial, par A. Coutagne. — L'aménagement du Rhône par R. de la Brosse.

*Novembre-Décembre 1919.* — La valeur économique des chutes aménagées dans les Alpes françaises, par G. Tochon. — Détermination du volume d'un réservoir naturel, par A. Coutagne. — Une étape dans l'établissement du nouveau statut des chutes d'eau, par Paul Bougault. — Loi sur les Brevets d'invention, par Amédée Bugand. — Note sur le calcul de l'espacement des Piliers supportant une conduite sous pression, par H. Chenaud.

---

## PUBLICATIONS REÇUES PAR ABONNEMENT

---

**Le Génie Civil**, revue hebdomadaire des Industries françaises et étrangères.

25 octobre 1919. — Grue flottante de 250 tonnes de l'amirauté britannique. — La navigation commerciale aérienne par E. Gouault. — Les causes d'accidents sur les plans inclinés des mines et l'étude des dispositions à prendre pour les prévenir.

1<sup>er</sup> novembre 1919. — Transporteur funiculaire de Retournemer, par F. Mertz. — Méthode rapide et appareils de contrôle des foyers à chargement automatique par M. Chopin. — L'alimentation en eau potable des petites communes, par A. Moreau. — La reconstruction de la ville et l'extension du port de Salonique.

8 novembre 1919. — Le débenzolage du gaz. Résultats obtenus pendant la guerre. Procédés nouveaux par A. Grebel. — Observations concernant les cassures défectueuses des éprouvettes de traction, lors de la réception des éléments de canon par A. Portevin. — Les bombardements des fonderies de Pont-à-Mousson, par A. Pawlowski. — L'industrie gazière française pendant la guerre et son avenir immédiat.

15 novembre 1919. — Le nickel, sa métallurgie, ses emplois par Léon Guillet. — L'Établissement par l'État, d'un réseau électrique à haute tension dans les régions libérées par G. Tochon. — La crise des transports sur les chemins de fer français.

22 novembre 1919. — La traction sur fortes rampes par adhérence supplémentaire. Utilisation du système Hanscotte pour la remorque des trains d'artillerie, par Ch. Dantin. — Les ports français pendant la guerre. Les Américains dans nos ports de l'Atlantique, par Auguste Pawlowski. — Des qualités de l'essence pour moteurs d'aviation, par A. Grebel.

29 décembre 1919. — La transformation de voitures automobiles en tracteurs sur rails à l'armée d'Orient. Le rôle des chemins de fer pendant la guerre. Situation actuelle des grands réseaux français.

6 décembre 1919. — La culture mécanique en 1919, par G. Coupau. — Le nickel, sa métallurgie, ses emplois, par Léon Guillet. — L'encagement et le décagement automatique des berlines dans les cages d'extraction. Le projet d'aménagement du Rhône, voté par la Chambre des Députés, le 17 octobre 1919, par G. Tochon.

13 décembre 1919. — Les tanks, ou chars d'assaut, de l'armée britannique. La concentration et le triage électromagnétiques des minerais de fer et des déchets métallurgiques, par Jean Escard.

20 décembre 1919. — Les essais physiques, statiques et dynamiques des bois de construction et d'aviation. La navigation sur le Danube pendant et après la guerre, par A. Bidault des Chaumes. — Les galvanomètres Einthoven et leur application à la cardiographie et à l'enregistrement des sons.

27 décembre 1919. — La récupération de l'acide sulfurique en temps de guerre. L'industrie du caoutchouc. Productions, méthodes d'essais. Classements. Régulateur pneumatique pour turbine.

# BROSSETTE & FILS

LYON — 8, Place Vendôme, 8 — LYON

## MÉTAUX BRUTS ET OUVRÉS

*Aluminium*

*Cuivre — Laiton*

*Etain — Zinc — Plomb*

*Antimoine — Bismuth — Cadmium — Nickel — Mercure*

## SPÉCIALITÉ DE FOURNITURES

pour Usines - Mines - Chemins de fer - Constructions navales

### TUYAUX FER ET ACIER ET TUYAUX CUIVRE

*pour Chaudières, Conduites d'eau et de vapeur*

TOUS ACCESSOIRES POUR LA POSE DES TUYAUX

Raccords fonte et fer, Brides, Boulons, Brasures

Rivets, Tubulures, Borax, Résine Colliers, Crochets,

Robinetterie, Filières et Outillage divers

TUYAUX FONTE POUR CANALISATIONS ET BATIMENTS

TOLES NOIRES, GALVANISÉES ET PLOMBÉES

FERBLANCS ET TOLES ÉTAMÉES

FILS DE FER, FEUILLARDS

### PLOMB PUR ET PLOMB ANTIMONIEUX

en Saumons, Tuyaux, Feuilles, Fil

*Qualités spéciales pour Accumulateurs, Chambres à acide, etc.*

ANODES CUIVRE ÉLECTROLYTIQUE POUR GALVANOPLASTIE

Cuivre, Etain et Bronze phosphoreux

Bronzes de tous titres

Métal antifriction

## SUCCURSALES

PARIS, 67, rue des Boulets (XI<sup>e</sup>)

BORDEAUX, 22, rue Vilaris

MARSEILLE, 31, rue Clary

LILLE, 1, rue de la Madeleine

DÉPOT A GENÈVE : KIMMERLÉ et C<sup>o</sup>, 17, rue de Lausanne

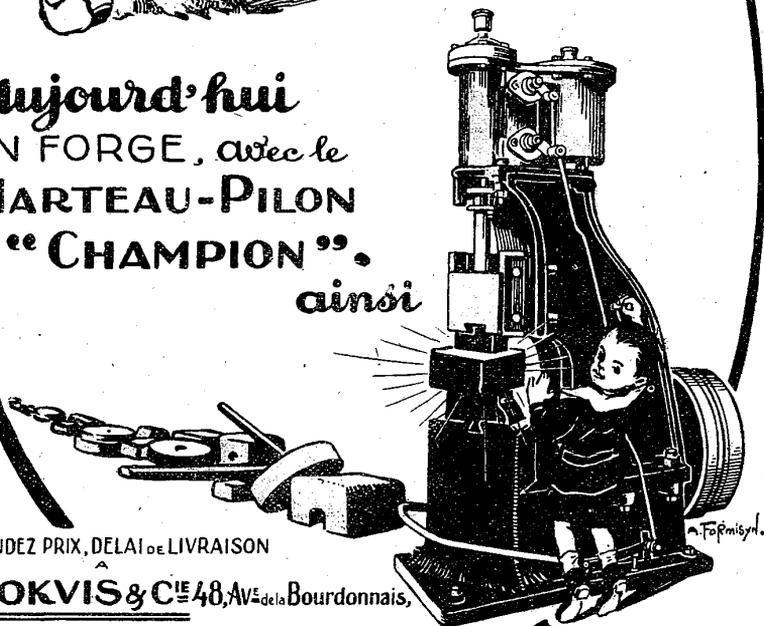
141



Il y a cinq mille  
ans, que l'on  
forgeait ainsi:

... TUBALCAÏN, QUI FORGEAIT  
TOUS LES INSTRUMENTS D'AIRAIN  
ET DE FER..... Genèse 2 & 2 Vers 23.....

Aujourd'hui  
ON FORGE, avec le  
MARTEAU-PILON  
"CHAMPION",  
ainsi



DEMANDEZ PRIX, DELAI DE LIVRAISON

**STOKVIS & C<sup>IE</sup>** 48, Av<sup>e</sup> de la Bourdonnais,

PARIS = Tél: Saxe 06 59. Adr. Télégr: RETSOK. PARIS

FABRICATION FRANÇAISE

142

## ATELIERS OTIS-PIFRE

Société Anonyme au Capital de 6.000.000 de francs

PARIS - BEZONS

### AGENCE DE LYON

28bis, Rue Dumoulin — ATELIERS et BUREAUX — Téléphone: 47-77  
R. LAMBERT, Directeur — L. CREPIEUX, Ingénieur E.C.L.

## ASCENSEURS -- MONTE-CHARGES

DEVIS SUR DEMANDE

141  
LA  
**REPRODUCTION**

**INSTANTANÉE**  
**de Plans et Dessins**

en traits noirs et de plusieurs couleurs

**SUR FOND BLANC**

sur Canson, Wathman, toile à calquer,  
d'après calques à l'encre de Chine ou au  
crayon noir

**Eug. ACHARD & C<sup>ie</sup>**

3 et 5, rue Fénelon

Téléphone : 37 - 72

**— LYON —**

St-ÉTIENNE, 5, r. Francis-Garnier n° 7-81  
MARSEILLE, 66, rue Sainte n° 51-10

FABRIQUE DE

**PAPIER AU FERRO-PRUSSIATE**

à Saint-Etienne, 5, rue Francis-Garnier

142  
**ÉTUDES ET INSTALLATIONS**  
**INDUSTRIELLES**

**USINES, ATELIERS**  
**LABORATOIRES**

**SERVICES GÉNÉRAUX** : Eau, va-  
peur, force motrice, manutention mé-  
canique.

**HYGIÈNE** : Éclairage, chauffage, ven-  
tilation, humidification, enlèvement  
de poussières et buées.

**CHUTES D'EAU** : Turbines et  
transport de force.

**ABATTOIRS ET FRIGORIFIQUES**

**INSTALLATIONS DE FABRICATIONS**  
**DE PRODUITS CHIMIQUES**

**E. MICHEL, Ingén<sup>r</sup> E. C. L.**

61, rue Pierre-Corneille, LYON

142

**DES CHIFFRES !**

AU

Salon Automobile de Paris 1919  
le Carburateur ZÉNITH équipait :

**64%** des moteurs exposés...

**60%** des voitures présentées

En outre, sur la totalité des  
constructeurs exposants .....

**89** munissent leurs voitures du

Carburateur **ZÉNITH**

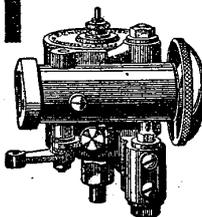
**Société du Carburateur ZÉNITH**

**Siège Social & Usines :**

**51, Chemin Feuillat, LYON**

Maison à PARIS :  
**15, Rue du Débarcadère**

**USINES & SUCCURSALES :**  
PARIS, LYON  
LONDRES, MILAN, TURIN  
BRUXELLES, GENÈVE  
DETROIT (Mich.)  
CHICAGO, NEW-YORK



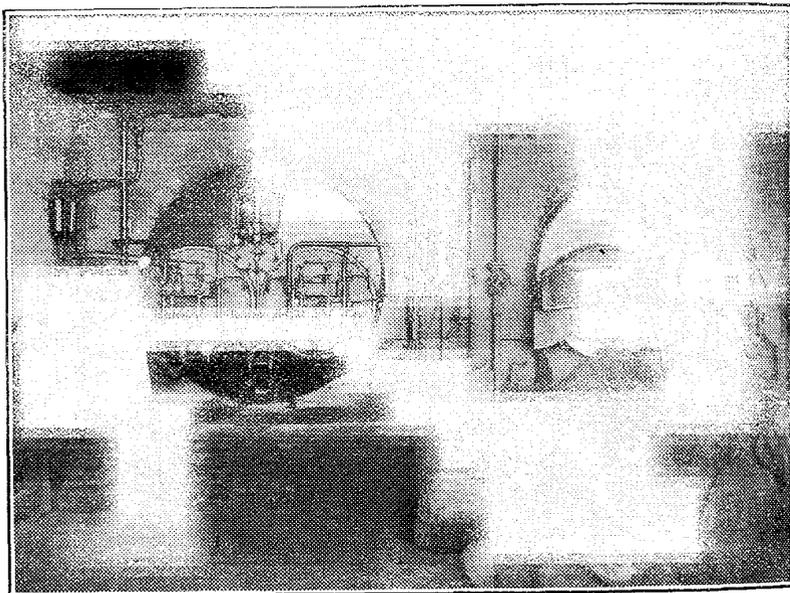
# UNE DÉMONSTRATION par le document photographique :

CHAUDIÈRE MUNIE DES BRULEURS "STEURS"

PROPRETÉ  
SIMPLICITÉ  
SURVEILLANCE NULLE

CHAUDIÈRE AVEC FOYER AU CHARBON

ENCOMBREMENT  
SURVEILLANCE CONTINUE  
TRAVAIL PÉNIBLE



# STEURS

5, Rue Godefroy, LYON

TELEPH. INTER: 8-44 & 42-44 - ADRES. TÉLÉG. STEURS-LYON

PUBLICITÉ ANSTERN & RICHARD-LYON

# J. STEURS

INGÉNIEUR  
5, rue Godefroy - LYON

USINE :  
12-14 Rue MALESHERBES  
AGENCE LYON & RÉGION :  
PIGUET, 3, Rue MOLIERE  
SUD de la FRANCE :  
LAMBERT FILS & C<sup>s</sup>  
20, Rue de la Conception, MARSAILLE  
AGENCE de PARIS :  
82, Avenue PARMENTIER.



**FOURS A**  
**HUILE ET BRULEURS**

POUR TOUTES LES INDUSTRIES  
SYSTÈME BREVETÉ S.G.D.G.

**TRANSFORMATION DES FOURS**  
EXISTANT ET EMPLOYANT LES COMBUSTIBLES  
**HOUILLE . COKE . GAZ**

Publicité Amstein & Richard - Lyon

# FOURS MÉKER

pour toutes Industries

105-107, boulevard de Verdun

**COURBEVOIE** (Seine)

Téléph. : WAGRAM 97-08

DÉPOT A PARIS  
122, rue de Turenne  
Tél. : Archives 48-33

# MATÉRIEL pour CÉRAMIQUE et AGGLOMÉRÉS

38, Avenue de Châtillon, PARIS (XIV<sup>e</sup>)

MÉTRO-ALÉSIA

TÉLÉPHONE : Saxe 78-39.

Installations complètes d'Usines Céramiques  
Silico-Calcaires  
Agglomérés  
Réfractaires  
Calco-fer

**M. TALON, à Roanne**

INGÉNIEUR E. C. L.

Membre du Conseil d'Administration

143

# SOCIÉTÉ ALSACIENNE

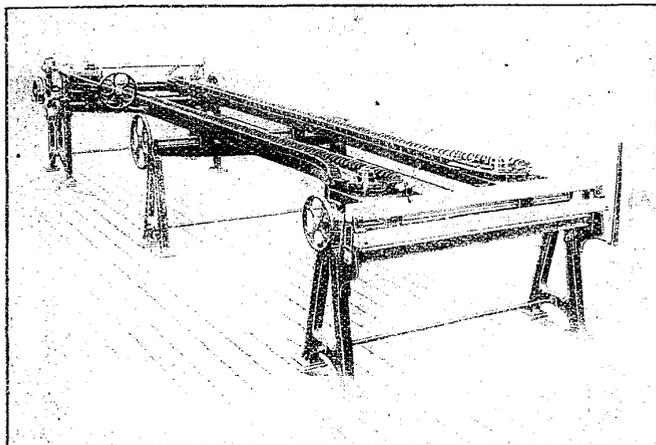
## de Constructions Mécaniques

Usines à BELFORT, MULHOUSE (Haut-Rhin), GRAFFENSTADEN (Bas-Rhin)

MAISONS A

PARIS, 4, Rue de Vienne  
LYON, 13, Rue Grôlée

LILLE, 61, Rue de Tournai  
NANCY, 21, rue St-Dizier



*Rame à élargir et à égaliser les tissus*

Chaudières, Machines à vapeur, Moteurs à gaz — Turbines à vapeur

### MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

de toutes puissances et pour toutes applications

TRACTION ÉLECTRIQUE — CABLES ÉLECTRIQUES

### MACHINES POUR L'INDUSTRIE TEXTILE

Machines pour le peignage de la laine et la filature de la laine peignée

Machines pour la préparation et la filature du coton cardé et peigné

Machines de tissage pour le coton, la laine et la soie

Machines d'impression, teinture, apprêt et blanchiment pour tissus

Machines d'impression en creux pour le papier

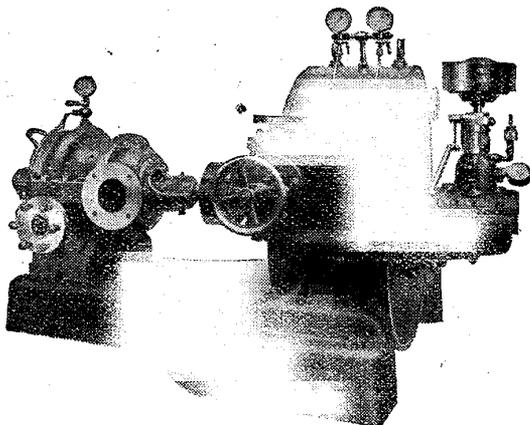
### LOCOMOTIVES A VAPEUR — MACHINES-OUTILS

*Crics, Vérins, Bascules, Transmissions, Petit Outillage*

Installation complète de STATIONS CENTRALES, d'USINES de FILATURE et de TISSAGE

143

# R A T E A U



*Groupe turbo-pompe pour alimentation de chaudières fourni à l'Energie électrique de la région parisienne*

**POMPES ET VENTILATEURS CENTRIFUGES**  
MACHINES TOUJOURS DISPONIBLES EN MAGASIN

**TURBINES, SOUFFLANTES,**  
**COMPRESSEURS**

ACCUMULATEURS DE VAPEUR

Grand Stock de Robinetterie  
générale disponible

## **SOCIÉTÉ RATEAU**

40. Rue du Colisée — PARIS

**AGENCE à LYON : 172, Avenue de Saxe**

— XXV —

143

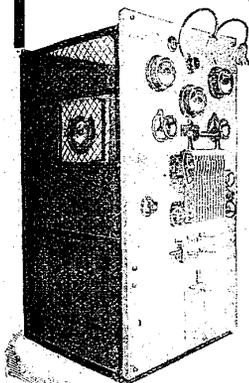
SOCIÉTÉ DE  
**CONSTRUCTION  
ÉLECTRIQUE**



CAPITAL 2.000.000 DE FRANCS

**LYON — 67, rue Molière — LYON**

Téléph. VAUDREY 10-83 — Adr. tel. CONSELEC-LYON



**ENTREPRISES COMPLÈTES  
D'INSTALLATIONS**

Centrales. — Sous-stations. — Transport de force  
Installation et remises en état des Usines  
des Régions dévastées

**USINE DE CONSTRUCTION**

Moteurs à courant alternatif. — Appareillage  
Tableaux de distribution. — Réparations

**VENTE DE TOUT MATÉRIEL  
CONCERNANT L'ÉLECTRICITÉ**

Petit Appareillage. — Piles. — Sonneries — Pompes.  
Ventilateurs. — Lampes, etc.

143

**MOTOS INDIAN**

NOUVEAUX MODÈLES

AGENCE EXCLUSIVE

**TUREL & PUGNET**

Ingénieur E. G. L.

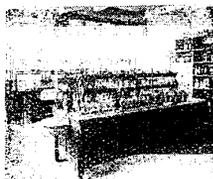
9, Place St-Clair, LYON

144

**FLICOTEAUX, BOUTET & C<sup>IE</sup>**

83, rue du Bac, PARIS

INSTALLATIONS DE LABORATOIRES



Aménagement Fixe  
des Laboratoires  
Tables - Hottes  
Lave émaillée

Robinetterie - Cuvettes  
Installation  
d'instruments

ÉTUDES COMPLÈTES SUR PLANS

144

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

**MON DUSSUD**

Téléphone 8-60

107-109, rue de Sèze, LYON

Téléphone 8-60

L. COMMANDEUR, Ingénieur E.C.L. Directeur

MACHINES et APPAREILS pour TEINTURES et APPRÊTS, MOIRAGE, GAUFRAGE,  
BLANCHISSERIE, PRODUITS CHIMIQUES et INDUSTRIES DIVERSES  
Presses hydrauliques — Pompes et Accumulateurs

ESSOREUSES A MAIN, A VAPEUR, A COURROIES ET ÉLECTRIQUES

Usinage de grosses pièces

INSTALLATION COMPLÈTE D'USINES — TRANSMISSIONS

— XXVI —

144

# C<sup>IE</sup> GÉNÉRALE ÉLECTRIQUE

## NANCY

CAPITAL : 15.000.000 DE FRANCS

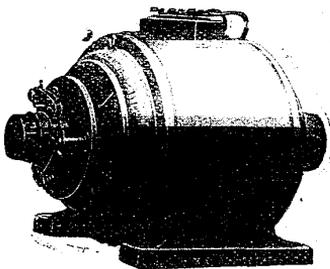
Siège Social :  
**Rue Oberlin, NANCY**

Usines à :  
**NANCY, NANTES et NANTERRE**

Bureaux de Paris :  
**26, Rue La Fayette, 26 (IX<sup>e</sup>)**

AGENTS RÉGIONAUX

<b>G. GENEVAY</b> Ingénieur E. C. L. <b>14, rue Bossuet, 14</b> <b>LYON</b> TÉLÉPHONE 2-76	<b>L. DE KAMPING</b> Ingénieur E. C. L. <b>48, rue Bayard</b> <b>TOULOUSE</b> TÉLÉPHONE 3-01
--	--



**DYNAMOS à COURANT CONTINU et ALTERNATIF**  
**TRANSFORMATEURS et MOTEURS**  
**ACCUMULATEURS — POMPES — VENTILATEURS**

144

# OMNIUM LYONNAIS

de l'Automobile  
et de l'Industrie

Place de la Cité — 3, Rue Poncet  
**LYON-VILLEURBANNE**  
Téléphone : 10-50

*Vous y trouverez les  
meilleures spécialités  
pour vos Voitures  
pour vos Usines.*

144

Anciens Etablissements

# GAUTHIER & VICARD-GAUTHIER

Place de la Cité - 3, Rue Poncet  
**LYON-VILLEURBANNE**  
Téléphone : 10-50

Joint — Garnitures  
Découpage - Emboutissage  
Repoussage -- Estampage  
:: Flotteurs de Carburateurs ::  
:: Petit Appareillage Electrique ::

— XXVII —

144

# LES MEILLEURES MACHINES NE VALENT RIEN

SANS UN GRAISSAGE APPROPRIÉ

INTERROGEZ-NOUS. Nous sommes à votre  
DISPOSITION pour étudier avec vous le  
graissage qui CONVIENT LE MIEUX à  
vos Machines.

V. VALLA & C<sup>IE</sup>

30, Chemin de Gerland, LYON

Adr. télégr. : VALLA-HUILES-LYON

Téléphone : VAUDREY 7.15

Maison existant depuis 60 ans

Spécialisée dans l'étude de TOUS les LUBRIFIANTS

144

# SÉCHAGE SOUS VIDE

avec les armoires à vide **G.A.**

DE TOUS PRODUITS CHIMIQUES  
OU ORGANIQUES

*Plans, projets, études, devis, catalogues gratuits sur demande  
aux Anciens Etablissements*

## GROUVELLE & ARQUEMBOURG

Tél. Saxe 16-28

Téleg. Grouvarq-Paris

Siège social

71, rue du Moulin-Vert  
PARIS

BUREAUX ET USINES :

58, rue des Plantes (14<sup>e</sup>)

174 Etablissements industriels de E.-C. GRAMMONT

ET DE

# ALEXANDRE GRAMMONT

à **PONT-DE-CHÉRU** (Isère)

## FILS ET CABLES ÉLECTRIQUES

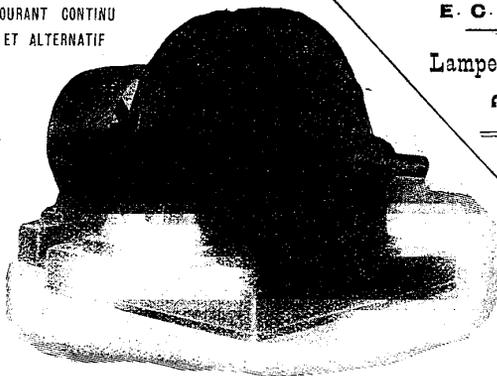
Nus et Isolés

MOTEURS

GÉNÉRATRICES

TRANSFORMATEURS

COURANT CONTINU  
ET ALTERNATIF



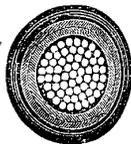
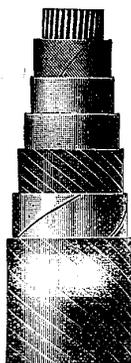
**CABLES SOUS-MARINS**  
**CABLES ARMÉS**

*Affinage — Laminage — Tréfilerie  
de tous Métaux et Alliages*

**BANDES PLEINES**  
**TALONS TOURNANTS**  
E. C. G.

Lampes Électriques

**“FOTOS”**



Ateliers de Constructions Électriques

DE  
**LYON** et du **DAUPHINÉ**

220, Route d'Heyrieux

**LYON**

**SERVICES COMMERCIAUX : 10, rue d'Uzès, PARIS**

### MAISONS DE VENTE ET DÉPÔTS :

PARIS .....	60, rue de Bondy.....	Tél. Nord 75-51	ANGERS...	1, place de la Visitation .....	Tél. 03-56
LYON.....	49 et 20, quai de Retz .....	Tél. 46-50	BORDEAUX	62, rue Palais-Galien .....	— 39-62
LYON .....	7, rue Grôlée.....	—	ALGER .....	28, Boulevard Carnot .....	— 21-76
TOULOUSE.	39, rue Bayard .....	— 02-50	LILLE.....	31, rue de Puebla .....	— 9-30
MARSEILLE.	33, rue de la République .....	— 34-28	NANCY .....	22, rue St-Lambert .....	— 19-02
GRENOBLE.	28, r. du Docteur-Mazet .....	— 26-73			

GENÈVE — BRUXELLES — LUXEMBOURG

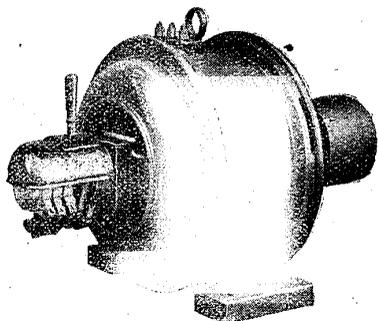
144

CONSTRUCTIONS ÉLECTRO-MÉCANIQUES

# GIRAUDIER Frères

(E.J.C. L. 1908)

28-30, Chemin Saint-Charles, 28-30 -- LYON-MONPLAISIR



DYNAMOS :: :: ::  
MOTEURS :: :: ::  
ALTERNATEURS ::  
TRANSFORMATEURS

Applications Electriques

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE SUR DEMANDE

133

Anciens Etablissements

# SAUTTER-HARLÉ

Société Anonyme au Capital de 8.000.000 de francs

16 à 26, Avenue de Suffren, PARIS (XV<sup>e</sup>)



TFL.: SAXE 11-55

## GROUPES ÉLECTROGÈNES

à Turbines radiales à double rotation, système Ljungstrom, à très faible consommation de vapeur, pour

STATIONS CENTRALES ET PROPULSION ÉLECTRIQUE DES NAVIRES

*Pompes Centrifuges - Compresseurs de Gaz*

COMPRESSEURS D'AIR A PISTONS A HAUTE ET A BASSE PRESSION  
MACHINES ÉLECTRIQUES

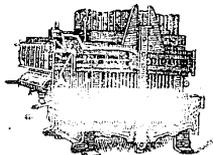
MOTEURS A VAPEUR ET A PÉTROLE - APPAREILS DE LEVAGE

**Machines Frigorifiques**

145

## Société Anonyme des MÉCANIQUES VERDOL

16, rue Dumont-d'Urville, LYON



Adresse télégraphique :  
VERDOLSOC — LYON  
Téléphone : 2-52

Toutes mécaniques pour le Tissage : Verdol, Vincenzi, Jacquard, Perrin — Piquages et Repiquages. — Raseuses pour tous genres de tissus. — Planches d'arcades de toutes réductions.

145

## SOCIÉTÉ HORME ET BUIRE

LYON — 8, rue Victor-Hugo, 8 — LYON

Téléphone : 0.03 et 33 68

**LAMINOIRS** complets, réversibles, Blooming, Trains à tôles, à fers marchands, etc. Outils et machines accessoires

### MATÉRIEL DE FORGES

Presses à forger, à gabarier, Cisailles, Pilon à vapeur et à air comprimé, Pilon auto-compresseurs, système H.B

### MATÉRIEL DE MINES

Machines d'extraction, Treuils, Descenderies, Compresseurs Usines d'agglomération complètes

### ACIERS MOULES

Moulages en fonte jusqu'à 90 tonnes

Pièces mécaniques — Lingotières — Cuvelages de Puits et Tunnels

**MATÉRIEL ROULANT** Voitures-Wagons, Tramways, Wagons-Foudres,

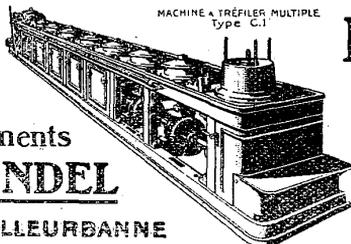
Wagons frigorifiques types des grandes Compagnies, Compagnies secondaires et types spéciaux.

### FONTES DE MOULAGE, D'AFFINAGE ET SPÉCIALES

LINGOTS D'ACIER depuis 100 k. jusqu'à 10 tonnes



Etablissements  
**E. BRONDEL**  
LYON-VILLEURBANNE



**MATÉRIEL**  
DE  
TRÉFILERIE —  
CABLERIE —  
ÉTIRAGE —  
DRESSAGE —  
LAMINAGE —

45  
**SOCIÉTÉ LYONNAISE des**  
**- POULIES BOIS -**  
« Système Barial »  
**F. MESSY, Succ<sup>r</sup>**

POULIES ET CONES en tous genres, toutes dimensions et toutes puissances  
BILLOTS pour gantiers et fabricants de chaussures  
ROULEAUX pour teintures et apprêts

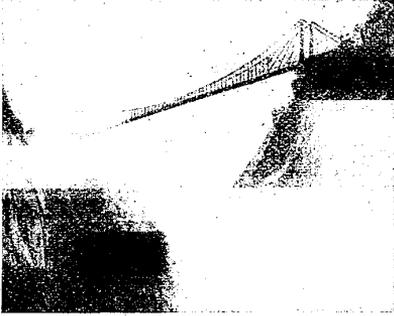
USINE ) 19, Chemin du Château-Gaillard  
et ) **VILLEURBANNE**, Rhône  
BUREAUX ) Téléph. LYON 21-29

3, Rue  
Jean - Novel  
LYON - VILLEURBANNE

**P. RAVIER** Tél. 7-06

CARTONNAGES EN TOUS GENRES  
**SPÉCIALITÉ**  
de  
**BOITES**  
SERTIES  
et  
**TUBES** **ÉTOUS**  
EMBOUTIES

145  
**PONTS SUSPENDUS**  
DE TOUS SYSTÈMES  
PASSERELLES SUSPENDUES POUR PIÉTONS  
pour CANALISATIONS  
d'EAU, de GAZ et d'ELECTRICITÉ  
**CABLES MÉTALLIQUES**  
de toutes compositions et de toutes résistances



**L. BACKES**, Ingénieur-Constructeur  
10, Cours de la Liberté, LYON

**CAMARADES**  
Consultez et faites vos affaires  
avec nos  
**ANNONCIERS**

145  
**MAGNÉTO**  
**NILMELIOR**  
CARBURATEUR  
à lame d'essence  
**NILMELIOR**  
MAGASINS | USINES  
51, Rue Lacordaire | LA SONE  
PARIS (XV<sup>e</sup>) | (Isère)

145  
**MACHINES-OUTILS**  
**OUTILLAGE MÉCANIQUE**  
**A. BLACHON**  
186, Avenue de Saxe, LYON  
(Entrée rue Servient) Téléph. Vaudrey 15-81  
Paliers, Chaises, Poutres, Arbres  
Organes de Transmissions S. E. G.  
ÉTAUX, CRICS, PALANS  
**MACHINES ET PETIT OUTILLAGE AMÉRICAIN**  
Stock important



*Notre publicité  
est très efficace,  
car elle s'adresse  
précisément au milieu  
industriel  
qui vous intéresse !*

A LOUER

145

ENTREPRISES GÉNÉRALES D'USINES

HAUTES CHEMINÉES EN BRIQUES, EN TOLE  
ET EN CIMENT ARMÉ

**J. BLANCHET**

*Ingénieur-Constructeur (E.C.L.)*

123, Rue de la Réunion

PARIS (XX<sup>e</sup>)

Métro : Bagnolet

Téléph. : Roq. 21-42

**BATIMENTS INDUSTRIELS**

FOURNEAUX de CHAUDIÈRES à VAPEUR

FOURS DE TOUS SYSTÈMES

pour industries quelconques

**CIMENT ARMÉ**

ÉTUDES ↔ DEVIS ↔ PLANS

CET EMPLACEMENT  
ATTEND VOTRE ANNONCE

148

# INVENTEURS

lisez le

## MANUEL-GUIDE

envoyé gratis et franco  
par l'Ingénieur-Conseil

### BOETTCHER

39, Boulevard St-Martin, PARIS

145

# AUTOMOBILES

Avant d'acheter Voiture ou  
Camion consultez **TOUJOURS**

**P. GUILLAUME**, Ingénieur  
E. C. L.

Avenue du Lycée, Lons le-Saunier (Jura)  
Téléph. : 70

qui vous renseignera

## GRATUITEMENT

142

# J. SERVE-BRIQUET & G. CLARET

EXPERT PRÈS LES TRIBUNAUX — INGÉNIEURS E.C.L. ET I.C.F.

14, rue Hippolyte-Flandrin, LYON — Téléphone : 34-73

## AGENCE RÉGIONALE EXCLUSIVE

DE

<h3>MM. J. &amp; A. NICLAUSSE</h3> <p>Chaudières, Surchauffeurs, Utilisateurs, Grilles mécaniques, Remorqueurs, Chalands, Chalutiers.</p>	<h3>ETABLISSEMENTS HOPKINSON</h3> <p>Valves, Appareils de sûreté, Tous ac- cessoires et spécialités pour cha- dières, Tuyauteries de vapeur et eaux.</p>
<h3>SOCIÉTÉ L'OXYLITHE</h3> <p>(Procédés H. DESRUMAUX).</p> <p>Epuración, Filtration, Clarification et Stérilisation des eaux industrielles d'alimentation et résiduaires.</p>	<h3>ETABLISSEMENTS de VENTILATION KESTNER</h3> <p>Toutes applications de la ventilation Chauffage, Humidification, Rafraichis- sément, Elimination des buées, Dé- poussiérage, Transports pneumati- ques, Ventilateurs.</p>
<h3>ETABLISSEMENTS VAN DEN KERCHOVE</h3> <p>Turbines et Machines à vapeur.</p>	<h3>ETABLISSEMENTS ANDRÉ &amp; FILS</h3> <p>Réfrigérants à cheminée, syst. BOULLON.</p>

Le Contrôle Industriel par les APPAREILS ALBA

Compteurs enregistreurs de charbon "LEA COAL METER"  
Compteurs enregistreurs d'eau "LEA RECORDER"

145

# CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES

## ET EN BÉTON ARMÉ

Pour vos travaux de construction, vous avez intérêt à vous adresser à

**V. BOLLARD**, Ingénieur E. C. L.

76, Rampe Bouvreuil  
ROUEN. \* 14-42

**SPÉCIALISÉ** dans ces questions